

Leïla Ben Ali



Ma vérité

EDITIONS DU MOMENT

Éditions du Moment
15, rue Condorcet
75009 Paris
www.editionsdumoment.com

Tous les droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.

© *Éditions du Moment*, 2012

Ma vérité

Leïla Ben Ali

Ma vérité

LES ÉDITIONS DU MOMENT

AVANT-PROPOS

J'ai décidé d'écrire ce livre pour l'Histoire, celle de mon pays qui m'a jugée sans m'avoir entendue; celle de mon peuple à qui je dois la vérité. Je l'ai écrit pour mes enfants et mes petits-enfants afin qu'ils n'aient jamais honte de porter le nom qui est le leur. Je l'ai écrit pour mon mari que je n'ai jamais cessé d'aimer. Aujourd'hui plus qu'hier, tout président déchu qu'il soit. Je l'ai écrit aussi pour ma famille et mes amis, ainsi que pour tous ceux qui sont persécutés pour nous avoir soutenus.

On me dit que le peuple m'est hostile, et je refuse de le croire, par respect pour le peuple. On me dit que nos amis d'hier sont devenus nos ennemis, et je ne peux que leur pardonner. On me dit que les anciens quémanteurs se sont glissés dans la peau des héros de la Révolution, et je choisis de les plaindre. Je n'accorderai pas plus de foi à ces allégations que je ne souhaite accorder d'attention aux mensonges et aux rumeurs qui ont circulé sur notre compte depuis le 14 janvier 2011, avec pour seul objectif de dénigrer ma famille, et moi particulièrement. Tous les médias

s'en sont donné à cœur joie. De faux procès nous ont désignés à la vindicte générale, menés par ceux-là mêmes qui, la veille, se faisaient les chantres du régime du 7 novembre. Les vingt-trois années que Ben Ali a consacrées à notre pays pour lui offrir un bilan économique et social dont il n'a pas à rougir ont été balayées d'un revers de la main, si injustement.

Je pourrais m'amuser, moi aussi, à citer les noms des courtisans et des maîtres de la courbette qui se haussent du col aujourd'hui. Je pourrais dresser la liste des avocats et des juges qui rivalisaient à détourner les lois pour plaire à mes proches, ou qui les poussaient vers des voies illicites, afin de se remplir les poches, la foule des manipulateurs en tout genre, les opposants de façade et les opportunistes de toutes nationalités, les ambitieux sans scrupule et les mondaines sans panache, les vrais faux amis de la Tunisie ou les ambassadeurs européens de connivence avec le régime.

Mais je ne veux pas me perdre dans les accusations ni pécher par déni des réalités. Je veux raconter les événements tels que je les ai ressentis et tels qu'ils se sont passés. Je serai subjective, certes, mais je m'efforcerai de faire la part des choses, n'épargnant rien de ce qui pourrait servir la vérité, y compris mes propres erreurs. Je me défendrai comme une femme, là où les hommes useraient de ruse et de stratégie. Je me donnerai la liberté de parler de ma vie privée ou des affaires, sans toutefois céder à la haine ni au mépris.

Avant-propos

Car les propos qui suivent ne sont pas dictés par un esprit de revanche. Ils ne relèvent en aucun cas d'un règlement de comptes, encore moins d'une tentative désespérée de reprendre un quelconque pouvoir. Ils portent, d'abord et avant tout, l'espoir d'une Réconciliation : celle que j'escompte avec mon pays et avec moi-même. Pour le reste, l'Histoire jugera.

PREMIÈRE PARTIE

Chronique d'un coup d'État planifié

I

LE 14 JANVIER

Que s'est-il passé ce fameux 14 janvier 2011? Folles rumeurs, allégations mensongères et preuves fabriquées de toutes pièces ont circulé autour de cette journée. Je me dois, par conséquent, de commencer par rétablir les faits et par livrer le déroulement précis, tel que je l'ai observé et vécu, des événements qui ont marqué notre départ forcé du pays et l'ouverture d'une nouvelle page pour la Tunisie.

Ce matin-là, je me suis réveillée dans notre maison de Sidi Bou Saïd, vers huit heures du matin. Il faisait beau, la baie descendait vers la mer, bleue et sereine, comme depuis la nuit des temps. Pour autant, je n'avais pas le cœur à jouir d'un tel paysage, car les nouvelles qui me parvenaient depuis quelques jours n'étaient guère rassurantes. Une vague de contestation secouait en effet le pays. Partie de certaines régions du Sud et du Centre, elle se propageait dans la capitale. Nos familles commençaient à s'inquiéter. L'ex-femme de mon frère Nacer avait vu sa maison incendiée la veille. Ma sœur Jalila avait trouvé refuge chez moi

avec sa famille dès le mercredi, deux jours plus tôt, quand elle avait été alertée sur la présence de bandes apparemment décidées à s'en prendre aux biens et aux vies des Trabelsi. Même chose pour mon frère Belhassen qui avait estimé plus sage de passer quelques nuits chez son beau-père avec femme et enfants. Nous savions, certes, que nous vivions un moment difficile, mais j'étais loin de croire que la situation allait dégénérer, encore moins que nous devrions partir quelques heures plus tard.

Ce vendredi 14 janvier, donc, j'ai eu la surprise de voir affluer chez moi les membres de ma famille. Mes frères, mes sœurs, mes neveux et leurs enfants, mes belles-sœurs, ainsi que des parents de Ben Ali. Tous manifestaient un grand désarroi et invoquaient l'imminence d'un danger très sérieux. Ali Seriati, le chef de la Sécurité présidentielle, venait de leur envoyer des 4 x 4 de la Présidence, à mon insu, pour les réunir chez moi à Sidi Bou Saïd. J'étais interloquée : en aucune manière je n'avais formulé une telle requête ni envoyé un tel message à ma famille par l'intermédiaire de Seriati.

Ce dernier les a rappelés quelques instants plus tard pour les encourager à quitter le pays. C'était plus sûr : « Ça flambe ! » Il se chargeait de leur réserver des places sur les vols à destination de Lyon et de Tripoli. Qu'ils se rassurent, a-t-il cru bon d'ajouter, ils rentreraient sitôt le calme revenu.

Tout le monde s'est apprêté à repartir, direction l'aéroport de Tunis-Carthage. Je me suis occupée de ceux qui devaient voyager un peu plus tard vers Tripoli. Il y avait parmi eux l'ex-épouse de mon frère Nacer avec son fils Houssam, la femme de Nacer et leurs trois enfants. Ne s'attendant pas à un départ aussi précipité, ils étaient venus sans bagages, les femmes en tongs, les enfants sans manteau, j'ai dû prêter aux uns et aux autres le minimum pour le voyage.

Vers 15 h 30, j'ai reçu un coup de téléphone du palais de Carthage. C'était mon mari. Il me proposait d'aller accomplir une *omra*¹ à La Mecque en compagnie de mon fils Mohamed et de ma fille Halima. Surprise, j'ai demandé : « *Pourquoi partir tout à coup en Arabie Saoudite ?* » Ben Ali a répondu : « *C'est juste le temps que la situation revienne à la normale. Vous serez de retour dans trois ou quatre jours.* » La proposition était soufflée par Ali Seriati, j'en étais sûre, mais je n'en saisisais ni la nécessité ni l'urgence : comment croire que quelques milliers de manifestants représentaient un danger tel que nous soyons obligés de partir ? J'avais confiance en mon mari. Lui que l'on surnommait le « Général des crises », il allait trouver le moyen de ramener le calme et de sortir le pays des troubles qui l'agitaient. J'ai accédé cependant à sa demande, sans grande conviction.

1. Petit pèlerinage.

Ma fille Halima est alors arrivée, revenant du palais de Carthage où elle s'était rendue avec son fiancé pour s'informer de la situation, chargée d'un message de son père : il fallait passer lui dire au revoir à son bureau et se dépêcher de partir.

Vers seize heures, nous avons quitté la maison – mon fils Mohamed, âgé de six ans, ma fille Halima, son jeune fiancé et moi – sans avoir eu le temps de faire nos bagages. J'ai juste préparé une valise pour le petit Mohamed et, dans une autre, j'ai fourré un nécessaire de toilette, une paire de chaussures et les *abaya*¹ nécessaires pour la *omra*. Halima, habillée d'un jean, avait pour tout bagage un manteau. Elle se console aujourd'hui à l'idée d'avoir emporté sa bague de fiançailles... C'est dire si l'histoire selon laquelle je me serais envolée avec des dizaines de valises relève de l'invention pure et simple. Je n'ai pas pris mes bijoux, ni ma garde-robe, ni même de simples vêtements de tous les jours. Je n'avais sur moi ni argent ni passeport. On a glissé sur des tonnes d'or que je serais allée prendre à la Banque centrale et que j'aurais embarquées. La direction de cette banque a démenti ce gros mensonge, bientôt suivi par d'autres. Enfin, l'on a prétendu aussi avoir trouvé des sommes colossales au palais de Sidi Bou Saïd après notre départ. Certes, nous disposions de liquidités, comme il s'en trouve toujours dans

1. Robe ample dont s'habillent les femmes des pays du Golfe.

les caisses personnelles des chefs d'État, mais elles étaient loin d'atteindre les 41 millions de dinars¹ tunisiens que l'on a prétendus.

Nous avons quitté le palais de Sidi Bou Saïd, suivis par les gémissements des chiens qui semblaient avoir reniflé l'odeur du drame. Au-dehors, la rue était déserte et pas un engin ne circulait. Un véhicule de police était stationné, seul, devant le bâtiment et, un peu plus bas, deux chars de l'armée. Pour la première fois, j'ai senti que quelque chose d'anormal était en train de se passer.

Nous avons pris la direction du palais de Carthage où nous devons saluer mon mari avant le départ, comme convenu. Mais il n'y avait pas le moindre gardien devant la demeure officielle, pas l'ombre d'une sentinelle, les portes étaient ouvertes aux quatre vents. Il n'y avait pas de voitures d'escorte, pas d'estafettes de service, seulement deux tanks positionnés sur le trottoir. Une impression d'étrangeté, de catastrophe en suspens, comme en temps de guerre, se dégageait des lieux. Et le pressentiment d'un malheur imminent m'a envahie définitivement.

À l'intérieur du palais, devant le bureau présidentiel, j'ai vu qu'étaient garés des 4 x 4 ainsi que la voiture d'Ali Serhati. Des gardes du corps et des chauffeurs se trouvaient là, dont l'un s'est approché de moi pour me supplier : « *S'il vous*

1. Un dinar équivaut environ à deux euros.

plaît, Madame, faites-le sortir de là! Il faut que le Président parte! » Je n'ai pas compris le sens de sa prière et j'ai avancé pour pénétrer dans le bureau.

Mon mari était entouré de son chef du Protocole, Mohsen Rhaïem, de son directeur de cabinet, Iyadh Ouederni, et de son gendre Marwane Mabrouk, l'époux d'une de ses filles nées de son premier mariage, qui ne tarderait pas à quitter les lieux. Ali Seriati, le chef de la Sécurité, s'agitait dans tous les sens, évoquant des risques importants, cherchant à nous convaincre de la nécessité que je parte avec les enfants. Pour conclure, il proposait au Président de nous accompagner à l'aéroport, selon son habitude.

Nous sommes restés cinq minutes en tout et pour tout. Le Président a demandé que quelqu'un aille chercher nos passeports à la maison. Seriati s'est écrié : « *Quelle maison? et quels passeports? Nous n'avons plus le temps, il faut partir immédiatement!* » Tout s'emballait d'un coup, d'aucuns paniquaient visiblement, il n'y avait plus de place pour le raisonnement. Pour autant, mon mari ne se résignait pas à quitter son bureau. « *Accompagne-les. Moi, je reste ici* », lança-t-il à Seriati. Mais celui-ci ne l'entendait pas de cette oreille, il insistait, arguait que le palais pouvait être bombardé. D'ailleurs, des hélicoptères le survolaient et des gardes-côtes risquaient de l'assaillir par la mer.

Je ne voyais pas d'hélicoptères, personnellement, ni ne comprenais ces propos, que je trouvais délirants, de notre

chef de la Sécurité présidentielle. Je ne disais rien. C'est Halima qui a insisté pour que son père nous accompagne à l'aéroport. « *Si tu ne viens pas, je ne pars pas* », a-t-elle menacé. Alors seulement, Ben Ali s'est décidé à sortir du palais.

J'ai pris le volant, mon mari s'est installé à mes côtés, mon fils Mohamed, Halima et son fiancé à l'arrière. Le cortège comprenait ma voiture, un véhicule qui nous suivait avec nos gardes du corps, mais aussi, ce qui m'intriguait, deux ou trois autres automobiles qui nous doublaient régulièrement, chargées de gardes que nous ne connaissions pas. Devant nous, la voiture d'Ali Seriati. Le chef de la Sécurité roulait si vite qu'il a percuté un véhicule civil au rond-point de Carthage. Mais il ne s'est pas arrêté, croyant peut-être que ce n'était pas grave.

À mon grand étonnement, au lieu de se diriger vers l'aéroport international de Carthage, où nous avions l'habitude d'embarquer, Seriati a pris la direction de l'aérogare de L'Aouina, qui est réservée à l'aviation militaire. Cependant, je ne me posais pas trop de questions, l'homme connaissait son affaire, je m'efforçais de le suivre en roulant aussi vite que lui. Le Président avait rabattu le pare-soleil pour ne pas être reconnu, il me demandait de ralentir; il n'y a pas le feu, fulminait-il. D'ailleurs il ne comprenait pas pourquoi Seriati se pressait de la sorte. N'empêche, en six minutes, nous étions à L'Aouina.

À l'aéroport de L'Aouina

Les gardes militaires ont refusé de nous ouvrir le portail et il a fallu que Seriati descende de voiture pour leur en intimer l'ordre. Autre fait inédit, l'on nous a dirigés, non pas vers le salon d'honneur comme il se devait, mais vers le hangar où l'avion présidentiel était en cours de ravitaillement.

J'ai regardé autour de moi. Le hangar grouillait de dizaines d'uniformes. Il y avait là les unités d'intervention de la Brigade antiterroriste, la BAT, ceux qu'on appelle les Ninja, armes au poing, des membres de la Garde nationale, des fonctionnaires de la sécurité en civil, des uniformes verts que je n'ai pas pu identifier. Nos gardes du corps formaient une haie qui nous séparait des autres. J'ai vu aussi quelques blindés de l'armée, mais je pense qu'ils étaient sur place depuis le commencement des manifestations, à cause de l'état d'alerte en cours.

Autre surprise, certains membres de ma famille censés partir pour Tripoli depuis l'aéroport de Tunis-Carthage nous attendaient. Ils avaient entendu dire que je partais pour l'Arabie Saoudite et espéraient trouver une place dans notre avion. Mais Seriati s'est appliqué à les en dissuader, ils étaient enregistrés sur le vol de dix-neuf heures pour la Libye, il fallait qu'ils fassent vite pour ne pas le rater. J'aurai

juste le temps de repêcher dans le lot ma belle-sœur Souad pour qu'elle reste avec moi.

Dans le hangar, mon mari était accaparé par une conversation très animée avec Seriati. Ils faisaient tous deux les cent pas au pied de l'avion, je les suivais comme un robot. Mais je guettais en même temps le moindre mouvement d'hostilité. Je me disais que, si quelqu'un devait tirer sur Ben Ali, autant que ce soit moi qui prenne la balle. Et, bizarrement, un rêve que j'avais fait quelque temps auparavant me revenait sans cesse, Seriati y figurait au premier plan. Je le raconterai.

Les pourparlers au pied de l'avion

La panique est montée d'un cran quand Seriati a annoncé que la tour de contrôle venait d'être prise d'assaut par la Brigade antiterroriste. C'est alors que j'ai réagi pour la première fois en m'adressant au commandant de l'avion, Cheikh Rouhou, pour lui demander ce qui se passait au juste. Étions-nous véritablement dans l'impossibilité de quitter le territoire? Le commandant a donné un coup de téléphone. Puis il m'a répondu : « *Ne vous faites pas de souci, Madame. Personne n'a pris d'assaut la tour de contrôle, nous allons partir.* » Ali Seriati était-il en train de débiter des mensonges ou était-il victime de mauvaises informations?

En tout cas, le voilà qui joue le tout pour le tout car il suggère cette fois à mon mari : « *Monsieur le Président, on*

ne sait jamais, il vaut mieux que vous accompagniez en personne votre famille en Arabie. Vous ne risquez rien à le faire. Demain, tout rentrera dans l'ordre et vous reviendrez. »

J'ai vu que mon mari avait l'air stupéfait, au sens fort du terme. Pourquoi partirait-il, lui aussi? Comment quitter le pays alors que l'urgence de la situation dictait qu'il soit aux manettes? C'est alors que Seriati a redéroulé son scénario de fin du monde : bombardement du palais, bain de sang, et surtout risque pour le Président d'être assassiné par un de ses gardes du corps, s'il s'obstinait à rester.

Ben Ali a fini par plier devant l'insistance de Seriati – et non devant les pleurs de mon fils, comme il a été dit. Le petit Mohamed, qui ne comprenait pas vraiment de quoi il retournait, avait déjà pris place dans l'avion dès notre arrivée à L'Aouina. Alors, en présence de son chef du Protocole, Mohsen Rhaiem, le Président a convoqué le commandant de bord pour lui annoncer : *« Je vais vous accompagner. Le temps de déposer la famille et nous reviendrons tout de suite après. »* Puis, il s'est tourné vers Rhaiem pour lui demander d'informer de sa décision le Premier ministre.

Seriati poussait maintenant Ben Ali vers la passerelle, craignant qu'il ne change d'avis. Il s'est baissé pour lui embrasser les mains, jusque dans le couloir de l'avion : *« S'il vous plaît, partez, partez! »* Et, comme pour achever de le

convaincre : « *D'ailleurs, je pars avec vous. Mes affaires sont déjà dans la cabine.* » Ben Ali a alors rétorqué : « *Comment ça, vous partez avec nous? C'est moi qui accompagne la famille, ou bien c'est vous. Mais l'un de nous deux doit absolument rester ici, au moins pour assurer la sécurité du palais de Carthage.* » Seriaty a demandé à l'hôtesse de l'air de lui remettre ses effets, en l'occurrence un cartable et un anorak, puis il a fait demi-tour et il est redescendu.

Plus tard, en prison, lors de son premier interrogatoire sur ses véritables intentions, Seriaty a prétendu que ce départ s'était fait en accord avec le Président, lequel lui aurait demandé de l'accompagner. Il n'en est rien. La proposition émanait de Seriaty, et il semblait soulagé que Ben Ali lui ait refusé l'autorisation de faire partie du voyage.

Lors de ses auditions, l'on demandera également au chef de la Sécurité présidentielle si Ben Ali avait l'intention de fuir. Il répondra : « *Oui, je crois.* » Ce qui, là aussi, est pur mensonge. Sans l'insistance de Seriaty, le Président ne serait jamais monté dans l'avion. Il ne voulait même pas nous accompagner à l'aéroport. Et, comme nous allons le voir, même une fois dans les airs, mon mari était persuadé qu'il pourrait rentrer dès le lendemain matin.

Halima a été la dernière à monter à bord. Elle venait de demander à l'un de ses gardes du corps resté sur le tarmac s'il fallait embrasser son père, parce qu'il se pourrait, a-t-elle

dit, qu'elle ne le revoie pas de sitôt. L'homme s'était contenté de baisser la tête en murmurant : « *Je ne sais pas.* » Et voilà qu'elle découvre que son père part en même temps qu'elle... La même surprise a frappé notre intendant, Iman, lorsque, en plein vol, l'hôtesse de l'air est venue lui demander les médicaments du Président. Il a écarquillé les yeux en demandant : « *Pourquoi? Monsieur le Président est du voyage?!* »

Par le hublot l'on pouvait voir quatre grosses cylindrées qui formaient une sorte de haie de chaque côté de l'appareil. Le dispositif laissait penser qu'on craignait qu'un véhicule ou un obstacle quelconque ne soit mis au travers de la piste. Ainsi, après l'avertissement émis par Seriati à propos de la tour de contrôle, on semblait redouter une attaque de la piste de décollage, destinée à empêcher le Président de partir ou, pire, à l'assassiner. Les deux menaces étaient-elles réelles ou faisaient-elles partie d'une mise en scène? Y avait-il un risque patent d'attentat contre le Président? Ou voulait-on le faire partir coûte que coûte, de sorte qu'il n'y ait ni arrestation ni procès? Voulait-on dans le même temps accréditer la thèse de la fuite sans risque d'être contredit?

Le voyage

L'avion a décollé vers 17 h 30. Il y avait à bord mon mari, mon fils Mohamed, Halima et son fiancé, ma gouver-

nante Hanina et Iman, notre intendant, ainsi que ma belle-sœur Souad, la seule de ma famille qui avait été autorisée à monter avec nous.

Aucun garde du corps n'a été affecté à notre sécurité et le chef du Protocole ne s'est même pas aventuré sur la passerelle. Seul un jeune homme, dont je n'ai jamais su l'identité ni quelle était sa mission exacte, se tenait dans un coin de l'avion. Mais, d'après le témoignage de ma fille, il a passé son temps à la recherche de réseau pour téléphoner, les traits fermés, le regard fuyant. Quant à l'équipage, il comptait le commandant, un pilote, un steward, un mécanicien et une hôtesse de l'air. Laquelle nous a avoué qu'elle venait d'être réquisitionnée. Elle avait juste eu le temps de confier son fils à sa mère et de rejoindre l'équipage, sans même connaître la destination du vol.

Halima a quitté la cabine de pilotage, d'où elle avait tenu à assister au décollage, pour rejoindre son fiancé, Mohamed, Souad et le personnel à l'arrière de l'avion. Nous nous sommes installés, mon mari et moi, dans le bureau dont il disposait à bord et je n'ai plus bougé tout le long du voyage. Par inadvertance, le Président a sorti son téléphone portable pour appeler Tunis, puis il s'est ravisé, il fallait passer par la cabine de pilotage.

Quant à l'équipage, à aucun moment il n'a été soumis à une quelconque menace, en dépit des interventions surpre-

nantes du commandant de bord. En effet, quelque temps après notre décollage, ce dernier est venu informer Ben Ali de l'ordre qu'il venait de recevoir : le P-DG de Tunis Air, Nabil Chettaoui, lui intimait l'ordre de faire demi-tour sitôt qu'il aurait déposé tout le monde en Arabie Saoudite.

Mon mari, ignorant s'il fallait conclure à une erreur ou une blague, s'est levé pour aller dans la cabine où se trouvaient le pilote et le mécanicien. Il leur a dit : « *Mes enfants, si vous avez besoin d'une pause ou d'un temps supplémentaire pour prendre du kérosène, ce n'est pas un problème. Nous repartirons un peu plus tard dans la matinée.* »

L'avion est parti aussitôt. Qui a pu en donner l'instruction ?

Entre-temps, mon mari avait téléphoné à son Premier ministre, Mohamed Ghannouchi, précisément pour lui annoncer que, lui-même partant et revenant le lendemain, celui-ci devrait assurer l'intérim. Ensuite, il a rappelé le Premier ministre, qui a répondu : « *Nous sommes au palais de Carthage, Monsieur le Président. – Qu'est-ce que vous faites au palais à cette heure-ci ?* » a interrogé Ben Ali. – *Je ne sais pas. Des gardes cagoulés sont venus nous chercher dans nos maisons et nous ont emmenés de force.* » Tout en répondant, le Premier ministre s'adressait à quelqu'un qu'il tentait apparemment d'éloigner, en vain : « *Mais sors d'ici ! Sors !*

Tu ne vois pas que je suis en train de parler avec Monsieur le Président! » Ben Ali a demandé : « *Tu parles à qui?* » Ghannouchi a répondu : « *C'est un garde. Il ne veut pas sortir. Ils nous ont enfermés ici. Nous ne savons pas pourquoi.* » Le Premier ministre était épié, à coup sûr, il avait peur et cela se sentait.

Je pense que c'est à ce moment que mon mari a compris. Il a alors tenté de joindre Seriaty, mais sans succès, le téléphone de son directeur de la Sécurité ne répondait plus.

Immédiatement, il a demandé à joindre Fouad Mebazaa, alors président de la Chambre des députés, lequel lui a livré la même version que Ghannouchi : réquisitionné lui aussi par des hommes en cagoule, direction le Salon bleu du palais de Carthage, sans explication aucune. Idem pour le président de la Chambre des conseillers¹ et ex-ministre de l'Intérieur Abdallah Kallel qui, lui, ne cessait de répéter : « *Monsieur le Président, ce qui se passe est grave. Très grave! Restez là-bas!* » Il semble que la même tentative ait visé le président du Conseil constitutionnel, Fethi Abdennadher, mais celui-ci avait fermé son téléphone et les ravisseurs ne purent lui mettre la main dessus.

Il paraissait certain, maintenant, que ceux qui avaient contraint les personnages clefs du gouvernement à gagner le palais de Carthage étaient les mêmes que ceux qui avaient

1. L'équivalent du Sénat en France.

préparé le coup de l'avion pour nous éloigner du pays, avec ordre de ne pas ramener Ben Ali.

Le Président a appelé son ministre de la Défense, Ridha Grira. *« C'est une catastrophe, a déclaré celui-ci. Il y a eu un massacre ce soir, le bilan est très lourd. Restez en Arabie deux ou trois jours et ne revenez pas avant qu'on ne vous appelle. »* Enfin, il a joint Kamel Ltaief, son ancien ami qui deviendra mon adversaire – ce dont je reparlerai –, avec qui il était resté en contact à mon insu. L'homme dont le Président connaissait les talents de taupe et le penchant prononcé pour le complot, pouvait se trahir et le renseigner. Ltaief s'est contenté de l'expression tunisienne : *« Nous avons partagé le sel et l'eau, et c'est en vertu de cette amitié que je te conseille de ne pas revenir ! »*

En dernier recours, Ben Ali a alors rappelé son ministre de la Défense pour lui demander pourquoi il n'arrivait pas à joindre Ali Seriati. Ridha Grira lui a appris que le directeur de la Sécurité présidentielle venait d'être arrêté, car il aurait été impliqué dans les événements du moment.

Le bureau de l'avion s'est transformé en cellule de crise. Mon mari et moi essayions, à nous seuls, de comprendre la situation. Je savais désormais, à travers les informations communiquées à Ben Ali, que ma famille et une partie de la sienne venaient d'être arrêtées, et j'étais morte d'angoisse à l'idée qu'ils soient tués. Mes enfants étaient inquiets, certes,

mais nous avons évité de leur révéler l'ampleur du drame. Le fiancé de Halima détournait l'attention du petit Mohamed en lui racontant des histoires et en jouant avec lui. Ils avaient faim, mais il n'y avait rien à bord, juste quelques bouteilles d'eau minérale embarquées à la dernière minute. À un moment, c'est mon mari qui est sorti de son bureau pour leur donner une barre de chocolat.

L'arrivée

L'avion a atterri en Arabie Saoudite après cinq heures sans escale. Le plan de vol était direct. Nous n'avions pas d'autre destination dès le départ, contrairement à ce qui a été dit. Ni Djerba, ni l'Italie ou la Libye n'étaient prévues comme étapes de ravitaillement, pas plus que la France comme terre d'accueil. Toutes ces hypothèses ont fleuri dans des rumeurs qui ont fait le tour du monde ou ont été utilisées au service d'une mise en scène. J'y reviendrai.

Il était minuit heure locale, soit vingt-deux heures à Tunis, lorsque nous sommes arrivés. Nous avons été reçus avec les égards dus à un chef d'État. Salon d'honneur, escorte, voitures officielles nous étaient réservés.

Une heure et demie à peine plus tard, l'avion repartait sans attendre mon mari. La consigne avait été suivie à la lettre. Le président Ben Ali venait d'être éloigné de la Tunisie. Les conditions d'une vacance du pouvoir étaient

réunies. Nous allions le constater vingt-quatre heures plus tard : l'article 57 de la Constitution relatif à la vacance du pouvoir, justement, était invoqué pour remplacer Ben Ali par le président de la Chambre des députés, en l'occurrence Fouad Mebazaa. Pour autant, nous refusions de croire au scénario qui se dessinait. Pendant quelques jours, nous imaginions encore qu'il s'agissait d'une manœuvre de quelques-uns, d'un mauvais moment à passer, et que nous allions regagner notre pays. Mon mari a tenté de reprendre le contrôle de la situation. Il a téléphoné à ses ministres, qui semblaient dépassés par les événements, juraient tous qu'ils n'y étaient pour rien, y compris le Premier ministre Mohamed Ghannouchi qui est resté en contact avec Ben Ali pendant la semaine qui a suivi. Ghannouchi, lui, répétait la même rengaine au téléphone : *« Nous ne savons pas qui a donné les ordres de vous faire partir. Nous ne connaissons toujours pas l'identité de ceux qui nous ont emmenés de force au palais. Nous n'avons aucune idée de ce qu'il va advenir du pays. »*

À la stupeur a succédé l'amère reconnaissance de la réalité. Après l'interrogation et le doute, se sont installées la tristesse et la peine. Pendant toutes ces journées, nous sommes restés prostrés, choqués, nous tenant dignement éloignés des écrans et de tous les canaux d'information pour ne pas subir le flot d'accusations, de faux témoignages, de

Le 14 janvier

récits fallacieux et de propos outrageants qui se déversaient sur nous comme des torrents de boue.

Pour ma part, je me suis abîmée dans le souvenir des derniers jours qui avaient précédé notre départ afin de voir plus clair dans ce qui était – mon mari et moi en étions persuadés, désormais – un coup monté, préparé bien avant ce 14 janvier.

II

UNE DÉSTABILISATION PLANIFIÉE

Pour tenter de résoudre l'énigme du 14 janvier, il me faut revenir aux dernières semaines, voire aux mois qui ont précédé l'événement, en me fondant sur mes propres analyses et observations.

Depuis deux ans, la rumeur courait d'un coup d'État possible contre le président Ben Ali et, de manière récurrente, on envisageait un éventuel assassinat par l'un de ses gardes du corps. Ali Seriati et Marwane Mabrouk, devenu aujourd'hui l'une des plus grosses fortunes de Tunisie, en étaient informés et en rapportaient les échos au palais. Ben Ali n'y accordait pas de crédit, de sorte que ces derniers avaient renoncé à remonter à la source de la rumeur et à pister les auteurs d'un éventuel complot. Pourtant, c'est bel et bien à cette date que les manœuvres ont commencé. Parmi les signes qui auraient dû inquiéter le Président : le nombre inhabituel de stages proposés par certains pays étrangers à de jeunes Tunisiens dans des laboratoires où ils ont appris l'usage des blogs.

La rumeur s'est intensifiée à partir du mois d'octobre 2010. Encore une fois, elle n'a pas été prise au sérieux. À partir du 17 décembre 2010, date à laquelle Mohamed Bouazizi s'est immolé, la contestation a surgi. Elle a commencé à Sidi Bouzid, menaçant de gagner les autres régions du pays. Ben Ali ne quittait plus son bureau. Il passait ses journées à s'entretenir avec ses ministres de l'Intérieur et de la Défense, et une bonne partie de ses nuits pendu au téléphone.

Quand Mohamed Bouazizi a été hospitalisé, le Président a tenu à lui rendre visite, et ce contre l'avis de ses conseillers. Ce 28 décembre, les caméras de télévision l'ont filmé au chevet du jeune homme, qui était bien vivant, contrairement aux rumeurs selon lesquelles cette visite n'aurait été qu'une macabre mise en scène autour du cadavre de Bouazizi... Le jeune homme souffrait beaucoup mais il était conscient. Le Président a même suggéré de l'envoyer à l'étranger pour le soigner, les médecins présents peuvent le confirmer, mais son état a été jugé désespéré.

Il faut, en l'occurrence, se poser la question : pourquoi est-ce précisément l'immolation de Mohamed Bouazizi qui a déclenché la vague de manifestations ? Et non pas celle de deux jeunes gens qui étaient passés à l'acte de la même façon, deux semaines auparavant, dans la ville de Monastir ? C'est que le timing ne convenait pas aux auteurs du complot

en préparation. Il était prévu d'allumer la mèche à la mi-décembre pour créer un climat propice et frapper un mois plus tard. Le calendrier était clairement fixé, et la date du 14 janvier déjà arrêtée.

Je pense, personnellement, qu'il aurait fallu mener une enquête plus précise sur le geste de Bouazizi. Elle nous aurait probablement révélé une partie du pot aux roses. Mais le mal était fait. Le déplacement de Ben Ali à l'hôpital a été jugé comme un aveu de faiblesse, et le drame humain utilisé comme un fusible. Pourtant, le soir de cette visite, Ben Ali a reçu la mère et la sœur de Mohamed Bouazizi, auxquelles il a remis une somme importante qu'elles ont acceptée en le remerciant. Les mêmes parentes se répandent désormais sur les écrans, prétendant avoir jeté l'argent à la figure du Président. Sans commentaire.

Le feu vert de décembre

Fin décembre, des mains secrètes ont commencé à fomenter les troubles. L'on a rapporté au Président que des voitures de location, des taxis et des louages¹ circulaient dans les régions de l'intérieur, distribuant de l'argent, des cocktails Molotov et des comprimés euphorisants. L'intention était claire si l'on s'en réfère aux appels interceptés par les renseignements intérieurs : perpétrer des violences,

1. Taxis collectifs qui pratiquent de longues distances.

semer le chaos en s'attaquant aux postes de police, en incendiant les édifices publics, les banques et les tribunaux et, bientôt, en libérant les prisonniers. Quelques uns d'entre eux – qui ont quitté depuis la Tunisie pour Lampedusa, en Italie – ont raconté dans la presse comment ils avaient été incités à s'évader, parfois même obligés de quitter leur prison à travers des ouvertures qu'on leur avait creusées comprenaient, à la marque de leurs chaussures, que leurs libérateurs étaient des militaires.

Le mardi 11 janvier, la révolte a gagné Tunis. Des bandes se sont mises à sévir dans les quartiers sensibles de la banlieue nord, au Kram et à Salammbô, s'en prenant à des maisons de particuliers. Dans les impasses et les petites rues de la médina. Surtout, dans des quartiers pauvres comme Hay Ettadhamen, Tahrir ou Ibn Khaldoun, l'on encourageait carrément la population à l'émeute et à l'assassinat.

Le ministère de l'Intérieur a eu beau déployer d'importants effectifs de police, rien n'y faisait. Les responsables de certains édifices officiels et publics ont dû se préparer à subir des agressions. Ce fut le cas, par exemple, au siège du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti au pouvoir. Mohamed Ghariani, alors secrétaire général du RCD, ne disposait même pas du nombre nécessaire de vigiles. On l'accusera plus tard d'avoir utilisé ses locaux pour stocker des bâtons et des armes blanches destinés à mater les manifestants et à semer la panique après le

départ du Président, en accord avec celui-ci. Il sera jeté en prison. Et il ne sera pas le seul. Depuis le 14 janvier, la tactique est rodée, elle fonctionne comme une ritournelle : chaque fois que le climat se tend, que des citoyens manifestent leur mécontentement, que s'élèvent des voix contre une décision de la nouvelle équipe au pouvoir, qu'une grève est annoncée, un bien public saccagé, une querelle tribale allumée, une cache d'armes découverte, on désigne du doigt « les gens de Ben Ali », « le clan des Trabelsi » ou « les affiliés du RCD », au choix, qui en seraient les instigateurs. Nous aurions continué à agir de loin, alimentant la haine et attisant le sentiment de vengeance, afin que le pays ne puisse pas recouvrer le calme. Au fond, les véritables responsables savent que l'on nous prête un pouvoir que nous n'avons plus guère.

Des bandes de casseurs prêts à semer la terreur pour une poignée de dinars agissaient désormais en toute impunité. À l'intérieur du pays, dans des villes comme Kasserine¹ et Thala², on signalait la présence de groupes inconnus dans la région, parfois encadrés par des uniformes, qui distribuaient des armes blanches et de l'argent, quand ils ne pourchassaient pas les policiers pour leur voler leurs armes.

Cependant, et malgré cette volonté patente de mettre la Tunisie à feu et à sang, on n'enregistrait que des dégâts

1. Ville située au centre-ouest de la Tunisie.

2. Ville de l'ouest de la Tunisie (à 250 kilomètres de Tunis).

matériels. Le nombre de victimes demeurait faible car la population tunisienne, profondément pacifique, n'a jamais été portée sur la violence physique ou le meurtre. Or, pas de sang, pas de scandale. Et sans un nombre important de victimes, impossible de frapper les esprits ni de susciter la sympathie de l'opinion internationale. Cette logique, les protagonistes du complot ne la connaissaient que trop bien. Par conséquent, après avoir manipulé, poussé à incendier, piller et violenter, il leur restait à faire le maximum de victimes. Des snipers ont été recrutés, dont des étrangers. Ironie de l'histoire, l'un de ces snipers sera promu au rang de garde du corps du premier président du gouvernement provisoire qui a succédé à Ben Ali, Fouad Mebazaa ! Il leur restait à trouver les slogans avec lesquels de jeunes manifestants descendraient dans la rue, sans avoir connaissance de ce qui se tramait en coulisse.

Le puzzle

Ce sont ces manipulateurs de l'ombre qui vont faire tomber Ben Ali et non les élites, ni les jeunes de Facebook. Si certains ont été formés dans les laboratoires étrangers et dans les officines de services secrets occidentaux, ils ont été piégés dans un mouvement qui les dépassait, utilisés comme des pions sur un échiquier, sans voir venir l'ascension au pouvoir des extrémistes qui se préparait. Et, s'ils ont

bénéficié quelque temps d'être sous les feux de la rampe, rien ne les consolera jamais d'avoir abandonné le pays à son sort actuel.

Ajoutez-y des alliés objectifs qui ont dû travailler dans l'ombre, en lien avec des puissances étrangères, tel Kamel Ltaief, connu pour ses accointances avec certains Occidentaux – un secret de Polichinelle. Ce n'est pas pour rien que, dès le 15 janvier, en se positionnant comme toujours dans l'ombre qu'il affectionne, Ltaief n'a rencontré aucun obstacle, tirant les ficelles, promouvant ses amis et bannissant les ministres qui n'avaient pas voulu manquer de loyauté à l'égard du régime ni comploter contre la Tunisie. C'est de sa propre demeure qu'il alimentera en conseils et en directives perfides le Premier ministre du premier gouvernement provisoire, Béji Caïd Essebsi, dont il était très proche et auquel il servit de conseiller occulte – contrairement aux déclarations publiques que ce dernier n'a cessé de tenir jusqu'à aujourd'hui.

Le 13 janvier, lorsque la situation est devenue incontrôlable, Ben Ali a cru bon de remplacer son ministre de l'Intérieur, Rafik Haj Kacem, qui ne savait plus où donner de la tête et qui avait eu l'honnêteté de l'avouer. Il a nommé à sa place Ahmed Friaa, un homme ambitieux qui n'avait jamais raté une occasion de lui faire savoir qu'il « *restait à sa disposition pour tout genre de mission* ». Le Président avait

en réserve trois ou quatre noms, mais il a cédé aux conseils de Kamel Ltaief qui désigna Friaa comme l'homme de la situation.

Le discours du 13 janvier

Le 13 janvier, Ben Ali a décidé de s'adresser à son peuple avec l'espoir de ramener le calme. Ce jeudi soir, j'allais découvrir, au même titre que tous les téléspectateurs, les propos du Président appelant à la conciliation, demandant un retour à la raison et s'engageant à ne pas se représenter aux élections de 2014, à respecter le multipartisme, le verdict des urnes et la liberté d'expression, entre autres. Je précise, si besoin est, que je n'ai en rien influencé sa démarche ni inspiré un mot de son discours. Il l'a élaboré avec ses conseillers Abdelaziz Ben Dhia, Iyadh Ouederni et son conseiller politique Abdelwahab Abdallah. On a parlé d'un certain Hakim el-Karoui, homme d'affaires franco-tunisien¹, qui aurait joué au pompier de service et conçu la tonalité de l'intervention officielle. Mon mari n'a jamais rencontré ce monsieur ni fait appel à ses services. Il ne s'est aidé que de ceux que j'ai déjà cités pour écrire le texte avant de le traduire et de le prononcer en arabe dialectal.

Dans ce discours du 13 janvier, Ben Ali a prononcé cette phrase : « *Il ne faut pas utiliser les balles réelles.* » On en a

1. Ancien conseiller de Jean-Pierre Raffarin, alors Premier ministre, il vit en France où il a créé et présidé le club XXI^e siècle. Après la Révolution, il a été démissionné de ses fonctions à l'Institut des cultures d'Islam.

déduit que le Président avait, dans un premier temps, ordonné de tirer sur les manifestants. Et qu'il y aurait renoncé par la suite. Interprétation pour le moins abusive.

D'abord, ce n'est pas le Président qui décide des mouvements de troupe en période de troubles. Ce n'est pas son rôle. Et ni le ministre de la Défense, ni celui de l'Intérieur n'en portent seuls la responsabilité. C'est un comité qui en prend la charge, constitué des responsables de l'Intérieur et, en cas d'état d'urgence, des généraux de l'armée. Ce comité fut convoqué à la demande d'Ali Seriati. Dans ce cas de figure, l'ensemble des décisions et des contacts est enregistré dans des salles d'opérations spécialement destinées à cet usage. Tout mouvement, toute opération, quel que soit leur emplacement, y sont consignés. Il existe trois salles d'opérations, situées au palais de Carthage, au ministère de la Défense et au ministère de l'Intérieur. Leurs responsables ont l'obligation d'enregistrer toute communication entre la Présidence, l'Intérieur et la Défense, que ce soit par voie de téléphone fixe, de GSM ou de radio. Logiquement, il suffit de se référer à ces enregistrements pour disposer de tous les entretiens et de tous les ordres émis, y compris par le Président. Comme par hasard, on dit aujourd'hui que le système d'enregistrement était en panne dans la période du 14 janvier. C'est impossible. Ces salles d'opérations sont conçues pour garder trace des communications et, au cas où un sys-

tème tombe en panne, un matériel adéquat est prévu pour pallier la défaillance. En cas de panne générale – quasi impossible –, les responsables de ces opérations devraient être déférés devant les tribunaux car il ne pourrait s'agir que d'une tentative de sabotage au plus haut niveau. C'est dire que la justice actuelle gagnerait considérablement en crédibilité si elle auditionnait les directeurs de ces salles d'opérations, lesquels sont, en la circonstance, des hommes clefs. L'on verrait alors si, oui ou non, l'ordre de tirer fut donné par le Président. Il suffirait de réécouter sa dernière communication avec son ministre de l'Intérieur Rafik Haj Kacem, avant son départ. Ben Ali lui a dit à la lettre, et en français, d'après ce qu'il m'en a confié : *« Votre police a la gâchette facile. On me rapporte qu'il y a des morts et ce n'est pas admissible! »* Le ministre a répondu : *« Mes policiers étaient en état de légitime défense, Monsieur le Président. Mettez-vous à la place des policiers, on attaque leurs postes, on leur vole des armes, on veut les assassiner. Ils sont obligés de se défendre. »*

Il va de soi que j'ai apprécié le contenu du discours du Président, à l'instar de tous ceux qui sont sortis ce soir du 13 janvier dans les gouvernorats pour exprimer leur joie. L'on a prétendu que c'est le RCD qui a orchestré les you-yous et les scènes de liesse. Ce n'est pas vrai, ce sont des gens du peuple qui se sont exprimés spontanément. Le RCD

était dans l'incapacité de mobiliser qui que ce soit cette nuit-là.

L'intervention allait-elle ramener le calme et apaiser les esprits? C'était sans compter sur ceux qui, de l'intérieur comme de l'extérieur, avaient désormais les cartes en main et s'apprêtaient à prendre les rênes du pays, quel qu'en soit le prix.

Le lendemain à l'aube...

Ce 14 janvier au matin, dans son bureau, mon mari a reçu une information de première importance de Marwane Mabrouk. Un conseiller de l'Élysée l'aurait prévenu que l'un des gardes du corps de Ben Ali serait chargé de l'assassiner! Était-ce exact? Ou ce coup de fil faisait-il partie du scénario destiné à éloigner le président Ben Ali au plus tôt, ce en accord avec Ali Seriati, en contact ce jour-là avec Bernard Squarcini, directeur de la Direction centrale du renseignement intérieur français (DCRI)...

Le coup d'État était bel et bien programmé à l'aube du 14 janvier. Au lever du jour, le palais de Carthage s'est vidé. Puis, l'on a commencé à inciter les gens des quartiers pauvres à sortir dans la rue, tandis que l'avenue Bourguiba se remplissait de jeunes manifestants qui croyaient n'obéir qu'à eux-mêmes. Les photos étaient prêtes, les médias à l'œuvre, les radios allaient diffuser le même communiqué

sur la prétendue fuite du Président, les drapeaux allaient être dépliés, les « *Dégage!* » étaient fraîchement peints sur les pancartes. Tout devait bouger en même temps.

Comme je l'ai dit plus haut, le comité de crise qui se réunissait depuis le début des manifestations comprenait des représentants de l'Intérieur et de la Défense, les premiers ayant en charge la sécurité en général, les seconds devant assurer la protection des lieux sensibles, comme la radiotélévision nationale, les ministères, la Banque centrale, la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG), etc.

Lorsque, les derniers jours précédant le 14 janvier, l'Intérieur s'est trouvé débordé et que l'état d'urgence a dû être décrété, l'armée a été appelée à la rescousse pour sécuriser le pays en se faisant seconder par la police. Elle a pris les choses en main, tout en fermant les yeux sur l'agitation.

Il faudrait, à ce sujet, pouvoir ouvrir les dossiers des analyses balistiques demeurés secrets, afin de voir qui, de la police ou de l'armée, a tué les manifestants. La nature des balles le définirait aisément. Enfin, un bruit a couru dans toute la Tunisie : le général Rachid Ammar aurait refusé de tirer sur la foule et encouru ainsi la colère du Président qui l'aurait convoqué pour le limoger. Or cela n'a aucun fondement. Ben Ali avait affaire à son ministre de la Défense d'abord, et c'est en concertation avec lui que se prenaient les décisions. Pour le reste, il était en bons termes avec ce

militaire qui devait partir depuis longtemps à la retraite, qu'il avait maintenu pour nécessité de service, jusqu'à le nommer général de division. Et pendant cette période il ne l'a ni convoqué, ni à plus forte raison limogé.

Ma conviction est que ceux qui ont fomenté le coup d'État, car il faut maintenant appeler les choses par leur nom, ne font pas partie du ministère de l'Intérieur, mis à part quelques personnes qui ont été manipulées. Je ne peux pas en dire davantage.

L'énigme Seriati

Un soir, j'ai rêvé d'Ali Seriati. Nous étions dans une voiture, lui assis devant avec Ben Ali et moi à l'arrière. Nous longions l'amphithéâtre de Carthage lorsque, soudain, Seriati a sorti un revolver qu'il a plaqué sur la tempe de mon mari. Je me suis mise à hurler : « *Mais pourquoi faites-vous ça? Ne le tuez pas, je vous en prie, ne le tuez pas!* » Ce rêve m'est revenu sans cesse ce 14 janvier.

Était-ce un songe prémonitoire? Seriati a-t-il été pour quelque chose dans ces événements? Avait-il l'intention d'éloigner Ben Ali à jamais? Au profit de qui? Pour quelle récompense?

Le directeur de la Sécurité présidentielle avait le défaut de se montrer bavard et fanfaron, trop souvent dans la posture de Monsieur « Je-sais-tout ». Aussi prétendait-il

connaître tous les secrets et les arcanes du pouvoir, ce que d'autres rapportaient au Président, lequel ne manquait pas de s'en irriter. Les derniers mois, il songeait même à s'en séparer.

Une chose est sûre : depuis quelque temps, les réactions de Seriati étaient étranges. Ce 14 janvier, outre son comportement inconséquent et bizarre avec ma famille, outre qu'il paraissait lui-même sur le qui-vive, plusieurs signes le rendaient suspect. À l'aéroport de L'Aouina, il est resté la plupart du temps l'oreille collée à son portable, pris par une conversation très animée. À un moment, il a raccroché, s'est tourné vers mon mari et s'est exclamé : « *Vous entendez, Monsieur le Président, il ose m'insulter!* » Ben Ali a demandé : « *Qui " il " ?* » Seriati n'a pas répondu. Pour qu'il soit à ce point hors de lui, il s'agissait sans doute d'un de ses subordonnés qui refusait d'obéir à ses ordres ou qui lui donnait des directives inacceptables.

L'insistance de Seriati à éloigner Ben Ali reste à mes yeux le point le plus mystérieux. Est-ce par crainte pour la vie du Président, autrement dit par amour et par loyauté pour lui ? Ou bien préparait-il la place pour un autre, fût-ce à contrecœur ? Voulait-il nous faire partir tous, parce qu'il avait deviné le danger et craignait sincèrement le pire pour nous ? Ou avait-il négocié notre départ contre la prise en otage de nos familles ?

Pendant que nous étions encore dans le hangar, Seriati a reçu un autre appel. Quelqu'un lui a demandé : « *Pourquoi l'avion n'a-t-il pas encore décollé ?* » Il s'agissait de toute évidence du général Rachid Ammar ou de Ridha Grira, le ministre de la Défense. En tout cas, la mission de nous faire monter dans l'avion et quitter la Tunisie incombait visiblement à Seriati. Maintenant, l'on peut se demander pourquoi le directeur de la Sécurité présidentielle a été arrêté si, réellement, il était impliqué et s'était acquitté de sa mission. Deux hypothèses : il escomptait une récompense dont il a été privé, ou bien il a été arrêté par suite d'une décision hâtive et maladroite. Autrement dit, soit Seriati était dans son rôle et « ils » se sont retournés contre lui, soit son arrestation relève d'une erreur de mise en scène.

En attendant, il aura mené à bien la « politique des étapes » chère aux Tunisiens, à savoir convaincre d'abord le Président d'éloigner les Trabelsi du pays, poursuivre en lui suggérant de m'envoyer me reposer avec les enfants en Arabie Saoudite, lui conseiller vivement de nous accompagner jusqu'à l'aéroport, le persuader ensuite de faire le voyage avec nous afin de nous mener à bon port, en s'appuyant sur un scénario catastrophe bien ficelé et une partie de peur jouée dans les règles de l'art. Ben Ali a fait confiance. Ben Ali est tombé dans le piège. Jamais, sinon, il ne serait parti. Il est monté dans l'avion sans lunettes, sans bagages, sans passeport, sans ses médicaments.

Autre détail accablant pour Seriati, c'est lui, en personne, qui a pris l'initiative de faire venir toute la famille à Sidi Bou Saïd, ce matin du 14 janvier. Les chauffeurs en ont témoigné. L'intention était claire : regrouper tout le monde chez moi en faisant miroiter un départ qui n'aurait jamais lieu.

Une fois à l'aéroport, pourquoi Seriati ne nous a-t-il pas avoué que ma famille avait été arrêtée, ou plus exactement « prise en otage », même si l'action avait été menée à son insu ou à son corps défendant ? Ben Ali aurait réagi tout de suite et aurait évité le drame qui se préparait. Pourquoi Seriati lui a-t-il caché que la garde présidentielle avait déserté le palais de Carthage à l'aube du 14 ? Pourquoi ne lui a-t-il pas appris que les policiers avaient été priés de remettre leurs armes à l'armée, laquelle, comme par hasard, paradait, dès le lendemain de notre départ, dans des séances photos conçues à l'avance...

Un témoin dont je ne peux pas citer le nom a eu au téléphone Ali Seriati juste après le décollage de l'avion présidentiel. Il lui aurait dit : « *Je viens de le mettre dans l'avion* », parlant du Président. Et, croyant avoir éteint son portable, il aurait continué à l'adresse de ceux qui étaient en sa compagnie : « *Allez, les enfants, maintenant, on peut trinquer, le Président est parti !* »

Raisonnablement, dès notre départ, le chef de la Sécurité présidentielle aurait dû regagner en urgence le palais pour

veiller à sa défense. Au lieu de quoi, Seriati s'est dirigé vers le salon d'honneur de l'aéroport où il a été arrêté quelques minutes plus tard. Une arrestation ordonnée par le ministre de la Défense, Ridha Grira, alors que le plus urgent aurait été d'interpeller Samir Tarhouni.

Le rôle de Samir Tarhouni

Ce sombre personnage, simple membre de la Brigade antiterroriste (BAT), a joué les héros après le 14 janvier. Il a affirmé, sans être contredit, avoir décidé lui-même de l'arrestation des membres de nos familles. Il s'est même offert le luxe de donner une conférence de presse dans les locaux du Premier ministre, pour se désigner comme le responsable de « *la prise d'otages* » – c'est son expression. Et, lorsqu'une journaliste lui a demandé d'où il recevait ses ordres, il a répondu : « *C'est Dieu!* » Autant dire : « *C'est moi qui en ai pris l'initiative.* » Forfanterie pour le moins ridicule, sans doute destinée à occulter les noms des vrais responsables. Ce même Samir Tarhouni a arrêté l'une des filles du Président issues de son premier mariage, avant de la libérer aussitôt en déclarant : « *Si ç'avait été Nesrine, la fille de Leïla, je lui aurais fait la peau!* » Dans un État de droit, des propos aussi scandaleux lui auraient valu des poursuites judiciaires. À noter que son *alter ego*, un certain Sami Sik Salem, et tous ceux qui ont trempé dans ces opérations n'en ont jamais désigné les commanditaires.

En réalité, c'est avec lui, c'est-à-dire Tarhouni, que Seriati se disputait au téléphone, dans le hangar de l'aéroport, et celui qui l'insultait abondamment supervisait désormais le cours des choses. À l'évidence, Seriati et Tarhouni ne prenaient pas leurs ordres auprès de la même personne, sinon rien ne justifierait un désaccord aussi vif et flagrant.

D'ailleurs, il était connu que les deux hommes se détestaient cordialement. Samir Tarhouni, inculte et mégalomane, grande gueule aux allures de bandit, porté sur l'insolence et la provocation, déplaisait tant à Seriati, sous les ordres duquel il travaillait à la Sécurité présidentielle, qu'il l'avait limogé. Tarhouni s'en était allé rejoindre la Brigade antiterroriste et son ex-patron s'était bien gardé de l'en empêcher.

Autre point important, selon des témoignages concordants, lorsque le ministre de la Défense, Ridha Grira, a été informé de la situation surréaliste de L'Aouina, il a ordonné au général Rachid Ammar de faire évacuer l'aéroport par tous les moyens et d'arrêter à tout prix les membres de la Brigade antiterroriste, précisant qu'il refusait « *la prise d'otages* » et voulait qu'on « *les sorte de là* ».

Sauf que le général n'a pas exécuté les instructions de son ministre de tutelle. Par conséquent, de deux choses l'une : ou Rachid Ammar était au courant des opérations et

laissait faire, ou bien il craignait une bataille sanglante entre ses troupes et la Garde nationale, renforcée par la BAT, qui aurait tout commandité. À moins que les deux corps n'aient été de connivence.

Tout nous conduit vers cette conclusion : la journée du 14 janvier était entièrement planifiée depuis plusieurs jours : location de voitures, embrigadement des foules, distribution d'argent dans les quartiers pauvres, recrutement de snipers, intensification des protestations *via* des assassinats ciblés, incendie de maisons dont les propriétaires figuraient déjà sur des listes, arrestation des membres de nos familles destinée à servir de machine de propagande anti-régime, mobilisation des médias de l'intérieur et de l'extérieur. Les instigateurs du complot bénéficiant de soutiens en dehors de la Tunisie.

Le Président est toujours président

Le 15 janvier, le Premier ministre Mohamed Ghanouchi a téléphoné à Ben Ali en lui donnant du « *Monsieur le Président* », comme si de rien n'était. Mais quand mon mari lui a annoncé qu'il allait rentrer, le ministre a supplié : « *Surtout pas maintenant ! Il faut patienter encore un peu.* » Le lendemain, Ben Ali est entré de nouveau en contact avec lui pour lui demander de lui faire parvenir, en attendant, nos passeports et ses médicaments. Dans la foulée, il a écrit

une lettre à Fouad Mebazaa, qui venait de le remplacer à la tête de l'État, pour lui exprimer son indignation et sa surprise. Il a été très clair : il était parti contre son gré, victime d'un piège, d'une trahison et, tant que la Constitution actuelle n'aurait pas été modifiée, il restait le chef de l'État légitime de la Tunisie.

Les médicaments ne sont jamais arrivés, ce sont nos amis les Saoudiens qui ont eu l'amabilité d'en faire venir de l'étranger. Quant aux passeports, Ben Ali a dû hausser le ton. Quelles que soient les circonstances, il avait droit, ainsi que son épouse et ses enfants, à des papiers d'identité, comme tout citoyen tunisien. Quelques jours plus tard, le ministre des Affaires étrangères, Kamel Morjane, nous les envoyait *via* le consulat de Tunisie à Djeddah.

Les premiers temps en Arabie Saoudite, ma préoccupation première était de savoir ce qu'étaient devenus les nôtres. Ils risquaient d'être emprisonnés, de subir la haine et l'humiliation, quand ils ne seraient pas dispersés aux quatre coins de la planète, ou poursuivis par les nouveaux maîtres du pays.

III

UNE FAMILLE DANS LA TERREUR

Le 14 janvier au matin, comme je l'ai dit, Ali Serhati a fait en sorte de regrouper la famille chez moi à Sidi Bou Saïd. Il a déployé tout son talent pour les persuader de quitter le pays. Il leur a promis de leur envoyer des voitures pour les acheminer vers l'aéroport. Ils ont attendu, en vain, et ont dû s'y rendre par leurs propres moyens.

Ma sœur Jalila avec sa famille nous a quittés vers onze heures. Elle était censée partir pour l'Italie avec son mari et ses enfants. Elle a été la première retenue à l'aéroport de Tunis-Carthage. Ma sœur Samira, son mari et sa fille avaient prévu de se rendre à Lyon. Mes neveux, Imad et son frère Houssam, leur mère, leur belle-sœur et ses enfants, ainsi que le neveu de mon mari, Soufiane Ben Ali, et ses trois enfants étaient prévus sur le même vol.

En sortant de chez moi, vers seize heures, j'ai vu arriver un membre du personnel qui m'a confié en aparté que « *la famille était retenue* » à l'aéroport, sans autre précision. J'ai

appelé Seriaty pour en avoir le cœur net. Mais il m'a assurée que les miens avaient quitté la Tunisie. Il était le seul dont la parole faisait foi à mes yeux, je ne l'ai pas remise en cause. Pour autant, j'ai demandé au standard du palais de me passer l'une ou l'autre de mes sœurs. Leurs téléphones étant éteints, j'en ai conclu qu'elles étaient déjà dans l'avion. Je n'ai pas cherché à enquêter davantage, j'avais la tête ailleurs, je devais partir moi aussi, il y avait les manifestations, les risques, les rumeurs. À la limite je ne me faisais plus à rien.

Si j'avais cru un seul instant ce qui venait de m'être rapporté, j'aurais agi immédiatement. Mon mari était encore président. J'aurais demandé à voir les miens, exigé qu'ils embarquent avec moi. Ou bien je ne serais pas partie, tout simplement.

J'étais tellement loin d'envisager un tel scénario que, même plus tard dans la journée, je n'ai pas songé à faire monter à bord mes neveux et les membres de la famille de Ben Ali, persuadée comme je l'étais qu'ils allaient quitter immédiatement le territoire. Il y avait, entre autres, mes frères Mourad et Houssam, avec femmes et enfants, qui me suppliaient : « *S'il te plaît, prends-nous avec toi, ils vont nous tuer !* » Je leur répondais qu'ils n'avaient pas à s'inquiéter, Seriaty leur assurait qu'ils allaient prendre le vol de dix-neuf heures à destination de Tripoli, celui de Lyon étant déjà parti. J'avais confiance en lui. Pour moi, il était le dernier à pouvoir nous trahir.

J'étais encore à L'Aouina quand mon neveu Imad m'a appelée. Il avait voulu se rendre à l'aéroport mais, au moment d'arriver, une de ses connaissances lui avait conseillé de faire demi-tour : il risquait d'être arrêté. Ce qu'il avait fait, m'apprit-il. Je lui ai répondu que j'allais lui envoyer un chauffeur, afin qu'il me rejoigne à L'Aouina. Trop tard, il avait commis la bêtise de téléphoner de son bureau et son appel avait été intercepté. Immédiatement localisé, il a été appréhendé sur place.

À l'heure où je m'apprêtais à quitter mon pays, une trentaine de personnes, au moins, pour la plupart de ma famille, étaient déjà privées de liberté, menottées, sur le point de vivre le pire cauchemar de leur vie. Et je ne le savais pas. En fait, ils étaient pris à titre d'« otages ». Il est possible qu'on ait songé un moment à les sacrifier pour exercer un chantage sur Ben Ali : si le Président refusait de partir, ils seraient tués.

D'autres ont tenté de fuir, comme mon frère Mourad. Arrêté le lendemain, il est venu grossir les rangs des prisonniers. Mon frère Belhassen, quant à lui, avait téléphoné à Seriati en début d'après-midi et lui avait demandé de réserver des places sur Lyon pour sa femme, ses enfants et lui-même. Mais Seriati avait répondu que le vol était surbooké. Belhassen a donc décidé de quitter le territoire par la voie maritime. Sauf que, une fois sur le quai, il s'est vu

refuser l'autorisation d'appareiller. Il a contacté Seriati, lequel a téléphoné aux gardes-côtes pour leur ordonner de le laisser partir. Vers seize heures, alors qu'il était déjà au large, Belhassen a reçu un appel de Seriati lui proposant des places sur le vol de Lyon. Il en restait sept, prétendait-il. Si je me souviens bien, j'avais entendu celui-là même vendre les sept places sur Lyon à tous les autres membres de la famille pendant cette journée du 14. Mon frère a décliné l'offre et refusé de faire demi-tour. Il est resté en mer avec femme et enfants, sans eau, sans nourriture, pour une traversée qui a duré dix heures. Et son skipper a écopé, à son retour en Tunisie, de huit mois de prison.

Au cours de la traversée, Belhassen a téléphoné au gardien de sa maison. Celui-ci lui a appris que les policiers (relevant de l'autorité d'Ali Seriati) censés surveiller les lieux venaient de tout piller. Avec la complicité de voleurs de métier, ils avaient foncé avec des 4 x 4 jusque dans la chambre à coucher, détruisant tout sur leur passage. Outillés de matériel professionnel, ils ont pris un malin plaisir à démonter les meubles, décrocher les plafonniers, forcer les armoires, avant de se partager le butin. Pour finir, les policiers ont subtilisé au gardien son épargne des derniers mois. Le pauvre homme, d'origine marocaine, pleurait toutes les larmes de son corps.

Ce récit m'a édifiée. Il y avait bien un plan ourdi contre nos familles. Ordre avait été donné de piller et de brûler

leurs biens dès le mercredi soir. Les premières hostilités ont en effet commencé avec l'incendie des maisons de mon neveu Houssam et de sa maman. Un autre récit a confirmé mes suppositions. Après avoir déposé Souad à Sidi Bou Saïd, le chauffeur envoyé par Ali Seriaty est reparti piller sa maison, aidé de dizaines de personnes connues dans le quartier. Le chauffeur comme les policiers affectés à la garde de Belhassen savaient donc déjà ce qui se tramait, et avaient le feu vert pour s'accaparer les objets de valeur avant les autres.

Nesrine dans la tourmente

J'ai appris assez vite que, sitôt arrivés en Italie, mon frère Belhassen et sa petite famille ont réussi à s'envoler pour le Canada. Toutefois, je restais sans nouvelles de ma fille aînée Nesrine, de son mari Sakhr et de leurs enfants. Je savais que le couple avait séjourné début janvier au Canada, avant de gagner Paris. Le 12 janvier, Sakhr avait fait un saut éclair à Tunis. Il en était reparti le jeudi matin en compagnie de son fils Ibrahim.

Lorsque Nesrine m'a appelée, deux jours après notre arrivée en Arabie, je croyais qu'elle avait trouvé refuge avec mari et enfants au Maroc, mais elle m'apprit qu'ils étaient au Qatar.

De fait, le 14 janvier au matin, inquiète des nouvelles qui lui arrivaient de Tunis, ma fille Nesrine a appelé sa sœur

Halima pour lui conseiller d'emmener son frère avec elle au palais de Carthage et d'y rester auprès de leur père, par sécurité. Halima a suivi cet avis en se faisant accompagner de son fiancé, mais elle n'a pas jugé nécessaire de prendre son frère, Mohamed qui, ne se doutant de rien, jouait au foot avec ses copains. Elle était revenue tout de suite après à Sidi Bou Saïd et nous étions partis à L'Aouina ensemble, comme je l'ai relaté. Pendant ce temps, Nesrine continuait à l'appeler de Paris, de plus en plus affolée, car Halima ne répondait plus au téléphone – et pour cause, elle était dans l'avion du départ.

Nesrine a expliqué plus tard qu'elle était certaine à ce moment-là que son père avait été tué et que sa cadette ainsi que son petit frère avaient été pris en otage. Mais, ce même jour, dans la soirée, alors qu'elle séjournait en région parisienne, ma fille aînée a été contactée par les services secrets français. Le patron de la DCRI, Bernard Squarcini, lui apprenait le départ imminent de son père. Ben Ali s'apprêtait à prendre l'avion, disait-il. Puis il lui a raconté que l'appareil venait de décoller, s'appliquant apparemment à décrire toutes les phases du vol. Nesrine a rétorqué : *« Ce n'est pas possible. Je connais mon père. Il n'est pas le genre à quitter son pays sans raison. Il doit s'agir d'une tentative d'assassinat. »*

Squarcini lui a demandé si le Président avait une propriété en France où il pourrait chercher refuge. Elle a

répondu qu'il était mieux renseigné qu'elle sur le sujet et que, de toute façon, son père ne songerait pas à se réfugier dans ce pays devenu le QG des attaques contre son régime et où l'on se retournait contre lui en un clin d'œil. Son interlocuteur a cru bon de lui signifier que, si la France pouvait assurer sa sécurité à elle, ainsi que celle de son mari et de ses enfants, elle ne pouvait répondre de celle son père – comme si Ben Ali était sur le point de débarquer sur le territoire français ou en avait l'intention.

Quelques minutes plus tard, la télévision française annonçait que le président tunisien se dirigeait vers l'Hexagone et que le gouvernement s'apprêtait à lui refuser l'accès au territoire. C'était de la manipulation pure et simple. Pas un instant nous n'avions songé à nous rendre à Paris, notre destination ayant toujours été l'Arabie Saoudite, pour une *omra*, conformément à la proposition de mon mari soufflée par Ali Seriaty.

À Paris, ma fille Nesrine s'est retrouvée soudain avec dix gardes du corps autour de son hôtel. Les services secrets comptaient ne pas la lâcher d'une semelle. Les policiers s'inquiétaient de voir débarquer des manifestants tunisiens, des journalistes ou des paparazzis. Pour les semer, justement, on les a fait changer de résidence. Avec son mari ils se sont décidés à s'installer dans un hôtel à proximité de l'aéroport, le temps de trouver une destination. Ils ont mul-

tiplié les appels pour chercher refuge dans un pays ami. À commencer par le Maroc. Les autorités de Rabat ont tergiversé, puis refusé, prétextant l'agitation qui commençait à gagner le royaume. C'est finalement l'émir du Qatar qui a répondu à leur demande et accepté d'accueillir ma fille avec sa petite famille. Seul ce pays a eu le courage de leur offrir l'hospitalité.

L'autobus de la honte

À l'aéroport de Tunis-Carthage, les gardes qui venaient d'arrêter ma famille restée sur place ont commencé par une fouille à corps, confisquant les portables et les bagages, vidant les sacs des femmes et s'emparant des devises. Ils ont prétendu ensuite que chacun d'eux portait sur lui 4 500 euros.

Ils ont fait monter tout le monde dans un bus, qu'ils ont fait tourner pendant une heure et demie. Samir Tarhouni répétait à l'adresse des miens : *« Vous voyez bien que votre Leïla se fiche de vous ! Elle vous a laissés tomber pour sauver sa peau ! »* Soudain, l'un des gardes, au téléphone, s'est mis à crier : *« On ne peut pas les tuer tous ! Ce n'est pas possible, il y a des enfants et des bébés, on ne peut pas ! »* Imaginez la panique ! À la descente du bus, les coups ont commencé à pleuvoir. Le neveu de mon mari, Soufiane Ben Ali, tabassé à coups de crosse, gisait dans son sang, sous les yeux de sa

femme et de ses enfants. Le fils de ma sœur Jalila était terrorisé. Un garde lui avait planté le canon de son arme dans le dos. Sa mère suppliait ces hommes de prendre sa vie à la place de celle de son fils. Tous hurlaient.

Derrière les murs

À la prison militaire de L'Aouina, dans la partie réservée aux Trabelsi et aux Ben Ali, loin des regards et en toute impunité, les mauvais traitements et les injustices se sont multipliés. Les gardes, armés et cagoulés, ne se sont pas contentés de surveiller leurs prisonniers. Certains étaient roués de coups et humiliés.

On a parqué mes frères et sœurs, mes gendres et mes belles-sœurs, avec leurs enfants, dans des conditions d'hygiène lamentables. Une semaine durant, ils ont dormi et se sont réveillés dans les mêmes habits, ils n'avaient pas un savon pour se laver, ni une serviette pour s'essuyer, ils commençaient à sentir mauvais, les barbes poussaient, les mamans étaient obligées de laver et de relaver les mêmes couches des bébés. Ceux-ci étaient à peine nourris. Diabétique et cardiaque, mon beau-frère Mohamed, enfermé avec sa femme Jalila, son fils et ses filles – Asma enceinte de cinq mois à l'époque, Amira avec son bébé de trois mois, Rym et son garçon de neuf ans –, a refusé de les quitter pour l'hôpital, risquant de succomber à tout moment. Il y avait

aussi ma sœur Samira, son mari Montassar et leur fille Nour âgée de quinze ans. Mes frères Moncef et Nacer – arrêté le lendemain chez lui – faisaient partie du lot.

Il a fallu attendre deux mois pour que les mineurs soient libérés. Entre-temps, grands et petits étaient soumis aux déflagrations quotidiennes des balles dans la caserne et tout autour. On les sommait de se mettre à plat ventre à tout moment de la journée et on les laissait ainsi sur le sol sans explication.

Maintenus dans l'isolement le plus total, interdits d'échanges avec leurs geôliers, ils ont passé plusieurs mois sans rien savoir de ce qui se déroulait dans le pays. Par conséquent, ils demeuraient plutôt confiants, encore persuadés qu'ils pourraient sortir et retrouver une vie normale, faisant des projets, qui de vendre sa maison, qui de changer de métier ou de partir en Libye ou en Europe.

Les mensonges ont constitué une sorte de torture morale. Dès le moment où leurs geôliers ont commencé à leur parler, ils s'en sont donné à cœur joie, me dénigrant, m'accablant, ainsi que le Président, répétant sans trêve le même mensonge. En résumé : Ben Ali et moi, nous savions pertinemment qu'ils allaient être arrêtés et nous les avons monnayés contre notre liberté.

Comment leur faire savoir qu'il n'en était rien ? que je ne les aurais jamais abandonnés ainsi au danger ? Comment

leur expliquer que j'étais loin d'avoir deviné la tournure des événements, persuadée que je m'absentais seulement pour quelques jours? Comment n'aurais-je pas tenté de venir à leur secours si j'avais su ce qui les attendait? Ces questions m'ont hantée des nuits durant, après notre départ, jusqu'à aujourd'hui.

Puis, leurs geôliers se sont mis à les monter les uns contre les autres, ce qui provoqua, comme ceux-ci l'espéraient, des situations ubuesques : les prisonniers se disputaient entre eux et s'injuriaient comme des chiffonniers! Pour autant, ils ne désespéraient toujours pas d'être libérés.

Lorsque ma nièce Asma a été sur le point d'accoucher, elle a été transportée à l'hôpital militaire pour une césarienne et ramenée dans sa cellule au bout de trois jours, sa cicatrice encore ouverte. Plus tard, placée à la prison des femmes, à La Manouba, elle n'a pas voulu y garder son bébé, de crainte qu'il ne soit mangé par les rats. Sur sa demande insistante, son nourrisson a été remis à sa belle-mère.

Idem pour Amira qui a dû confier à l'extérieur sa fille de trois ans avant sa libération. Ma sœur Samira ne pesait plus que quarante kilos et ne pouvait plus tenir sur ses jambes. Quant à Imad, mon neveu, épuisé par des procès fabriqués de toutes pièces, il s'est résolu à faire une grève de la faim au cours du mois de novembre. Il a perdu dix-huit kilos en deux semaines. Au lieu de s'occuper de son état physique et

mental, ils ont trouvé le moyen de le placer en isolement pendant des mois! Quand il s'agit de nous et de notre famille, que font les organisations des Droits de l'homme? Pourquoi ceux-là mêmes qui nous accusaient de tous les maux sont-ils aux abonnés absents dans des cas aussi dramatiques?

Simulacres de procès

Entre-temps, les défilés de protestations dans la kasbah, les manifestations, les sit-in et les troubles avaient recommencé. Il fallait trouver de quoi calmer le peuple et l'on disposait d'un bouc émissaire de choix. Que n'a-t-il fallu inventer pour charger les otages de L'Aouina? En priorité, des commissions, des instances, des « groupes » d'avocats se sont constitués pour les accabler. L'Armée, l'Intérieur, la Justice, tous les corps constitués se sont succédé pour les interroger. On les baladait entre leur prison et le palais de justice sous les quolibets. Dans les salles d'audience, on les exposait au mépris et aux crachats, les femmes étant obligées de se couvrir avec des *safsari*¹.

Pas un jour sans un nouveau procès, un délit ou une affaire montés de toutes pièces. Et, comme la galerie applaudissait au spectacle, on ne pouvait plus faire marche arrière. De faux aveux allaient être extorqués de force. Des mises en

1. Voile traditionnel tunisien.

scène organisées pour déposer argent et drogue dans les maisons pillées des prisonniers afin de les confondre. Ainsi, à titre d'exemple, on a obligé un des frères de Ben Ali à signer un document reconnaissant qu'il s'adonnait au trafic de drogue. Idem pour son neveu Soufiane, accusé de consommer des narcotiques, sous prétexte qu'il tremblait le jour de son arrestation à l'aéroport. L'on aurait tremblé à moins, non ?

Parce que l'on a trouvé sur lui 10 000 dollars, mon neveu Houssam a été accusé de trafic de devises. Le même délit a été imputé à Belhassen, après l'arrestation de son skipper, qui venait de le conduire en Italie. L'on avait retrouvé sur lui 1 800 euros.

Mais c'est surtout Imad qui a été victime d'acharnement judiciaire. On l'a accusé de détenir des comptes à l'étranger, ce qui n'a jamais été le cas. Surtout, on a déposé des chèques à son nom, et il a été accusé de défaut de paiement et de chèques sans provision, alors que ses comptes étaient bloqués. Pour ce pseudo-délit, il a été condamné à quarante ans de réclusion ! Même traitement pour mon frère Mourad qui a écopé de dix ans de prison pour la remise d'un chèque de quelques milliers de dinars, signé de la main de son comptable, à son insu, pendant qu'il était en prison. Quant à ma sœur Jalila, elle a été accusée d'avoir reçu des pots-de-vin. En réalité, il s'agissait d'une gerbe de fleurs que lui avait offerte un P-DG pour l'accouchement de sa fille...

Malgré les évidentes injustices, les accusations non étayées et les dossiers sans preuves, aucun avocat n'a accepté, au début, de défendre les nôtres. Tous ont cru pouvoir se distinguer, en s'en prenant notamment aux Trabelsi. Quitte à choisir la voie du populisme qui, si elle n'honore pas l'homme politique, avilit l'homme de justice.

C'est dire combien cette période fut pénible pour mes proches. Certains l'ont passée à déprimer, à pleurer et à se lamenter en prison, parfois même à s'accuser mutuellement, à hurler comme des forçats, près de devenir fous. Personne n'a voulu dénoncer ces atteintes aux Droits de l'homme, qu'il était de bon ton d'invoquer dans la Tunisie nouvelle. Personne n'a eu le courage de dénoncer les accusations fausses et de réclamer que les miens soient jugés selon la loi tunisienne, ni plus ni moins. L'Histoire restera marquée par ces crimes honteux perpétrés par de soi-disant révolutionnaires qui, en même temps qu'ils se gargarisaient de principes universels, portaient atteinte à l'intégrité humaine, condamnaient des femmes et des enfants innocents, désignaient à la vindicte populaire des citoyens dont le grand tort est de porter le nom de Trabelsi. Mais j'y reviendrai.

En attendant, j'estime qu'il ne faut pas en dire plus sur ce chapitre relatif à la justice de mon pays, en laquelle je veux continuer à croire. Si j'ai le droit d'exprimer mon

indignation à l'égard de certains juges et avocats qui se sont ligüés contre nous, j'ai le devoir de m'incliner devant ceux qui, aujourd'hui, ont accepté de nous défendre, parfois au péril de leur vie.

On l'aura compris, le stratagème du gouvernement de l'ombre consistait – et consiste toujours – à détourner l'attention du peuple : il fallait monter en épingle petites et grandes affaires, qu'elles soient vraies ou inventées, tout concentrer sur les Trabelsi, en faire des criminels de la pire espèce. Et comme ma famille ne suffisait pas, il importait de continuer à nous traquer, Ben Ali et moi, en inventant chaque matin une histoire sur notre compte, notamment lorsque des remous agitent le pays, afin de détourner l'attention de l'opinion.

Plus que la justice, ici, ce sont les médias qui ont servi de relais à une véritable entreprise de diabolisation, destinée à endormir le bon peuple.

Lynchage médiatique

Dès le lendemain de notre départ, les vanes se sont rompues. Des rumeurs extravagantes, de faux reportages, des films sortis des archives de la télévision et datant de l'époque de Bourguiba mettaient en scène une misère dont aurait été responsable le gouvernement de Ben Ali. Une avalanche de calomnies s'est déversée *via* Facebook.

Insultes, accusations dirigées spécialement contre ma famille, récits du plus mauvais goût sur notre couple, fouilles et enquêtes dans nos espaces les plus intimes. On a diffusé sur les réseaux sociaux des documents subtilisés dans nos maisons, des vidéos où l'on exhibait notre vie et celle de nos enfants sans scrupule aucun, ni aucune protestation. Des opposants et des journalistes, telles Sihem Bensedrine¹ ou Radhia Nasraoui², ainsi que tous ceux qui ont vécu sur le fonds de commerce de l'opposition à Ben Ali, abreuvés par les fonds européens droits-de-l'hommeistes, se sont associés au lynchage. Les listes étaient déjà prêtes pour les vies à flinguer.

Le mal entrainait dans les foyers à travers les écrans et, maintenant que nous étions partis, il fallait nous accuser de continuer à nuire dans l'ombre, de fomenter l'agitation et de jouer un rôle dans les violences qui se prolongeaient. L'on nous prêtait des complices sur place, des défenseurs cachés, des bandes organisées, des milices secrètes, des politiques maîtres de la manipulation, des espions et des flics acquis à notre cause, que nous aurions continué à arroser. Tout ce qui ne tournait pas rond dans la Tunisie de l'après-14 janvier était de notre faute, ou la conséquence du règne de Ben Ali. Tous ceux que l'on voulait faire tomber, parce

1. Journaliste opposante à Ben Ali.

2. Avocate militante des Droits de l'homme et opposante à Ben Ali.

que trop gênants, compétents ou inflexibles, étaient accusés d'avoir entretenu ou d'entretenir encore des relations avec l'ancien régime. Combien de ministres intègres, d'hommes d'affaires honnêtes, de journalistes compétents, de hauts fonctionnaires brillants se sont vu infliger la prison, la ruine ou la calomnie pour avoir été accusés – à tort ou à raison – d'avoir travaillé pour nous? Nous étions devenus les responsables de ce qui n'allait pas dans l'après-Ben Ali et le prétexte idéal pour éliminer les meilleurs éléments du pays et ses grands patriotes.

En réalité, c'est un vrai feuilleton que l'on a élaboré pour détourner les Tunisiens des vrais problèmes auxquels le pays allait être confronté. Cette obsession de la famille n'est pas fortuite, effectivement. Elle venait de servir à faire tomber le régime, elle a servi à empêcher le peuple de savoir réellement ce qui s'est passé, elle servirait encore à l'aveugler sur son avenir immédiat. Ne doutons donc pas que l'équipe actuellement au pouvoir continuera à faire usage de ce capital ou de cette franchise, afin d'occulter ses futures difficultés.

Pour cela, elle peut compter sur une certaine presse, qui a relayé les accusations ou les rumeurs propagées par le journaliste français Nicolas Beau, coauteur d'un livre sur moi, depuis le coma supposé du président Ben Ali à ma prétendue tentative de suicide, en passant par notre soi-

disant divorce. Sa *Régente de Carthage*, nourrie à coup sûr par les détracteurs de Ben Ali, ne m'a jamais paru inspirée par un réel amour de la Tunisie. Et, du haut de sa chambre cinq étoiles au centre de Tunis, avait-il besoin de prouver que j'étais une femme de mauvaise vie pour militer en faveur des Droits de l'homme en Tunisie? Combat-on un régime en s'attaquant à la réputation d'une Première dame si l'on n'est pas foncièrement machiste, voire misogyne?

Et, comme par hasard, ces ennemis jurés du régime se sont, pour la plupart, retrouvés à Tunis le lendemain de notre départ, comme s'ils savaient ce qui se tramait contre le Président et en connaissaient le calendrier précis. Ils ont retrouvé celui qui faisait office pour eux de « balance » et de sponsor, le sieur Ltaief, avec qui il devenait aisé de dresser notre bûcher, l'alimentant de mensonges et d'outrages. Lui qui n'a pas craint de déclarer sur la chaîne tunisienne Nessma TV qu'il n'aurait de cesse de « *faire la guerre aux Trabelsi* », autrement dit d'être le maître d'œuvre de la stratégie de diabolisation de ma famille et des événements qu'elle a entraînés.

Les médias étrangers ont suivi ce courant et se sont déchaînés contre nous pour amplifier et propager les rumeurs. Nous étions devenus des monstres. Et personne ne prenait la peine d'enquêter sérieusement, de remettre en question les informations délivrées par les supports à sensation et les procès sans preuves.

C'est dire si le coup d'État fut soutenu par les médias, ses instigateurs ayant compris que la meilleure façon de faire tomber le régime du 7 novembre¹ était de désigner ma famille comme l'origine de tous les maux. C'est chose faite. Mais que retiendra l'Histoire de ces hommes qui ont agi comme des faussaires de l'ombre et des traîtres sans gloire? Ils auront eu raison de Ben Ali certes, mais ce n'est rien par rapport à ce que cette clique s'apprête à faire payer à la Tunisie, en la soumettant à ses nouveaux maîtres.

Oui, que l'on m'accorde le droit de mettre en cause la validité des méthodes destinées à faire chuter les gouvernements. D'apprécier ou non la recette d'une « Révolution » reposant sur le châtement d'une famille et sur la diabolisation d'une femme.

Je continue à penser que ce n'est pas là l'honneur d'un pays ni d'une révolution. Je comprends que le Tunisien ait honte, aujourd'hui, d'entendre parler de la terre de Carthage à travers les récits d'un plongeur de restaurant ou d'un journaliste malhonnête, de voir remplacer la chronique de son histoire plurimillénaire par des inventions sur ma vie privée, le menu de mes dîners ou le nombre de mes paires de chaussures. La Tunisie mérite un traitement médiatique plus équitable et plus digne de son passé prestigieux.

1. 7 novembre 1987 : accession au pouvoir de Ben Ali, voir chapitre V.

Cela dit, il n'est pas dans mes intentions, ni dans mes pouvoirs, de venir à bout des rumeurs qui ont circulé sur mon compte et celui de ma famille, et je n'ai pas l'ambition de confondre mes ennemis à tout prix. Je ne veux pas, non plus, me faire passer pour une victime ou broser de moi un portrait flatteur. Je pense que la meilleure façon de réhabiliter la vérité est de revenir aux faits et, pour commencer, de raconter ma vie, tout simplement, de la petite fille que j'étais à la Première dame que je suis devenue. Il y aura dans ce récit de quoi tordre le cou à quantité de légendes qui ont fait les choux gras de la littérature de bas étage. Quant à ce qui a été dit sur mon mari et sa famille, son exercice du pouvoir et des affaires de l'État, je pense que la tâche lui incombe davantage et qu'il lui reviendra d'en parler un jour. Les Tunisiens seront alors éclairés sur les anciennes figures du régime, tout autant que sur les usurpateurs actuels du pouvoir dont Ben Ali connaît parfaitement les dossiers.

DEUXIÈME PARTIE

Ma vie sans détours

IV

MON ENFANCE

Je suis née à Tunis, le 24 octobre 1956. Le pays venait de fêter son indépendance et j'allais faire partie de la première génération de femmes tunisiennes à qui s'ouvraient les portes de l'instruction et de la liberté.

Nous habitons alors une maison de la rue du Pacha, située dans la médina arabe. Mon père, Mohamed de son prénom, tenait une boutique qui donnait sur la grande mosquée Zitouna. De parents djerbiens et de grands-parents originaires d'un village montagneux proche de Benghazi, en Libye, il avait vu le jour à Tunis et y avait grandi. À défaut d'études, il avait hérité de son père des magasins où il vendait, comme d'autres regroupés dans le même quartier, des fruits secs, des épices, et le nécessaire pour le hammam, les soins de beauté, les cérémonies de mariage et de circoncision. C'était un homme pieux, humble et plein de probité, il était d'humeur égale, de bon voisinage et menait l'existence d'un commerçant modeste et rangé.

Nous étions cinq filles et cinq garçons issus du même lit, mais j'étais la « chouchoute » de papa, chose plutôt rare dans nos sociétés arabo-musulmanes où les garçons accaparent généralement l'attention et ont la préférence des parents. Mon père m'adorait et j'en étais fière. Il ne craignait pas d'en donner les preuves en se montrant en ma compagnie, il m'emmenait souvent avec lui dans sa boutique et me remplissait les poches de bonbons et de fruits secs. De retour à la maison, il m'asseyait tout près de lui, veillait à ce que je me nourrisse convenablement et, une fois le repas terminé, il ne manquait jamais de me laver les mains et de m'essuyer la bouche, ce qui n'allait pas sans provoquer la jalousie de la fratrie, obligeant maman à adopter une attitude plus neutre à mon égard et à se montrer juste et équitable envers le reste des enfants. Lorsque d'aucuns s'étonnaient des liens forts qui nous unissaient, mon père et moi, maman invoquait toujours la même raison, expliquant que le faible de son époux pour la « petite Leïla » était dû au fait que je lui ressemblais « *comme une fève coupée en deux* » : « *Elle a la même peau blanche et les cheveux noirs. Exactement comme son père !* »

Toutefois, l'affection de papa et sa gentillesse n'excluaient pas qu'il tienne son rôle de chef de famille, jouant au père Fouettard s'il le fallait, exigeant de tout le monde le respect des bonnes manières, nous soumettant à certains rituels

familiaux comme de manger tous ensemble à la même table et s'astreignant à distribuer lui-même les parts de nourriture préparée par ma mère.

Celle-ci était issue d'une famille de Béni Khiar, dans la région du cap Bon, et avait eu la chance d'étudier chez les sœurs de la rue de l'Église, à Tunis, où elle avait appris les rudiments de la langue française, la broderie et le crochet. C'était l'époque où les filles musulmanes n'étaient pas autorisées à fréquenter l'école, et maman pouvait s'estimer heureuse d'avoir pu mettre un pied dehors, fût-ce chez des religieuses chrétiennes. Hélas ! un jour, son père l'a surprise dans sa chambre en train d'écrire une lettre, et son sort fut scellé. Il supposait qu'elle avait un amoureux, ce qui, à ses yeux, était un grand scandale ! De ce jour, elle n'a plus quitté la maison. Mais il ne faut pas croire que maman s'est soumise pour autant. Elle n'était pas du genre à se laisser faire, et je ne résiste pas à l'envie de raconter son étrange mariage.

Depuis l'âge de quinze ans, Saïda – tel était le prénom de ma mère – avait une amie, Assia, qui fréquentait le même établissement de religieuses. C'était une jolie petite fille sage et silencieuse que ma mère s'était mise à parrainer, en quelque sorte. Elle volait à son secours et la protégeait des insultes, parfois des coups.

Saïda approchait de sa seizième année quand elle se rendit un jour au hammam, où elle rencontra son amie

Assia, accompagnée de sa maman qui était enceinte. Assia chuchota quelque chose à l'oreille de sa mère, qui s'approcha de Saïda, l'embrassa, la serra contre elle et lui dit : « *Je sais à quel point tu as aimé et protégé ma fille. J'espère que tu continueras à le faire. Je te la confie. Prends soin d'elle.* »

Un mois plus tard, la maman d'Assia mourait en couches.

Quelques semaines passèrent et Saïda entendit l'un de ses oncles maternels parler d'un certain Monsieur Trabelsi, marchand dans les souks, qui venait de perdre sa femme et se retrouvait en charge de quatre enfants, dont une adolescente du nom d'Assia. Saïda fit tout de suite le lien et demanda à parler à son oncle :

« *Ce Monsieur Trabelsi...*

– *Oui...*

– *Je veux l'épouser.*

– *Tu es folle ! Il a le double de ton âge.*

– *Ce n'est pas pour lui. J'ai promis à quelqu'un d'autre...*

– *Tu as promis quoi ?*

– *De veiller sur sa fille Assia. Sa mère me l'avait confiée. Je veux voir son papa.* »

Le lendemain, elle a mis un *safsari* et elle s'est enfoncée dans les venelles de la médina, en compagnie de son oncle. Elle est entrée dans la boutique et, faisant mine de détailler la marchandise du seul œil que ne dissimulait pas le voile,

elle a observé le père d'Assia. L'homme approchait de la quarantaine, il avait la peau blanche, l'embonpoint rassurant et la mine saine.

L'oncle fut dépêché chez Mohamed Trablesli pour lui annoncer qu'une jeune fille était d'accord pour l'épouser et qu'il s'agissait de sa propre nièce. Six mois plus tard, Saïda devenait la belle-mère de sa camarade Assia, les deux avaient pratiquement le même âge.

La nuit de ses noces, Saïda entendit pleurer un bébé et s'en informa auprès de son mari. Il répondit :

« C'est Jalila, la petite dernière, elle a l'habitude de dormir avec moi. »

Qu'à cela ne tienne ! À partir de ce jour, Saïda aménagea une couche pour l'enfant dans la chambre parentale et prit soin des trois autres enfants du veuf, dont Assia. À l'âge de six ans, la petite Jalila tomba malade et mourut. Ma future mère décida de donner son prénom à sa deuxième fille. Nos demi-frères et sœurs vivront sous le même toit que nous, d'abord à Radès, dans la banlieue de Tunis, ensuite dans la maison de la rue du Pacha, où nous avons logé à quatorze sous le même toit.

À l'instar des épouses de son époque, Saïda occupait son temps aux tâches du foyer, ainsi qu'à la broderie et à la couture, ce qui lui permit de préparer avant l'heure les trousseaux de mariage de ses filles et de sa belle-fille, draps, nappes, couvertures et linge de maison.

Pendant ce temps, mes sœurs et moi, nous courions à l'air libre et prenions le chemin de l'école publique, formant le premier contingent, dans toute l'histoire de la Tunisie, de filles ayant échappé à la réclusion. Pour autant, nous n'étions pas assurées d'avoir gagné le pari de la liberté. À la moindre incartade, nous étions menacées d'être retirées de l'école et de regagner définitivement la maison, exactement comme maman.

Cette enfance heureuse devait prendre fin un jour avec le drame qui frappa mon père. Je venais d'avoir onze ans quand il fut ramené à la maison sur une civière. C'était en 1967, l'époque où le socialisme expérimental – ce qu'on appelait les « coopératives » –, mis en place par Bourguiba et son ministre de l'Économie Ahmed Ben Salah, fut imaginé. On venait d'édicter la loi confisquant les biens des propriétaires fonciers comme des commerçants pour les nationaliser. En arrivant devant sa boutique, mon père avait vu un engin démolir les deux rangées de commerces jouxtant le sien, puis avancer vers ses propres murs. Sous le choc, il a perdu connaissance. Transporté à la maison, il s'est réveillé tétraplégique. Deux années s'écouleront entre hôpitaux et centres de soins avant qu'il ne décède.

Mes frères ont pris le relais pour surveiller la conduite des filles et assumer la responsabilité financière de la famille. Mes sœurs et moi ne nous déplaçons à l'école que sous

haute surveillance, nos aînés jouant les chaperons. Mon frère Adel y excellait, il était plus conservateur que les autres et plus sensible au qu'en-dira-t-on. Mais c'est le même Adel qui sacrifia ses études et se contenta d'un poste d'instituteur pour pouvoir subvenir aux besoins de la famille.

L'entente demeurait toutefois réelle entre frères et sœurs, et le solide lien familial faisait que nous ne supportions pas d'être séparés ou de rester sans nouvelles les uns des autres. Nous tenions de véritables conseils de famille et, lorsqu'il arrivait que l'un de nous commette une erreur, nous nous liguions pour le ramener à la raison. Comme cette fois où mon frère Nacer a décidé de divorcer de sa première épouse et que nous avons essayé, en vain, de les réconcilier.

C'est à cette période que nous avons commencé à entourer ses fils, Hocem, Saïf et Imad, de l'attention nécessaire à des enfants qui allaient vivre chez nous. Ils ont en effet grandi parmi nous et nous les considérons comme nos petits frères, sans favoritisme pour aucun.

Sympathique, provocateur mais profondément bon, Imad avait le défaut d'être trop sensible aux apparences. C'est ce qui lui fera le plus de tort. Mais il savait rendre service et, pendant toutes les années où je subirai le harcèlement et l'espionnage de la belle-famille de Ben Ali et de ses alliés, il sera présent et me défendra bec et ongles.

Pour autant, je ne peux pas prétendre que c'était mon préféré. Et je ne lui manifestais pas une affection telle qu'on

m'en attribue la maternité. Une rumeur persistante affirme, en effet, qu'Imad serait mon fils, je l'aurais conçu avant mon mariage avec Ben Ali, et ce dernier n'aurait pas voulu entendre parler... Cette rumeur sans aucun fondement relève de la calomnie. Je ne vois pas ce qui m'aurait empêchée de reconnaître un fils que j'aurais eu avant de devenir Mme Ben Ali. Quel mal y a-t-il à reconnaître le fruit de sa chair ?

En réalité, Imad jouissait auprès de mes frères et sœurs de la même protection que tous les autres. Il ne bénéficiait pas de privilèges particuliers, personnellement je ne le gâtai pas plus que d'autres, et il n'a jamais suscité une grande sympathie chez Ben Ali, qui le voyait très rarement. D'une façon générale, mon futur mari refusait qu'on débarque chez lui sans prévenir, il fallait que les miens soient invités, exception faite de mon frère Adel qui passait régulièrement prendre le petit déjeuner avec moi.

Ma relation avec Imad relevait d'abord d'une forte solidarité familiale caractéristique des Trabelsi, dans laquelle nous puisions notre complicité et notre joie de vivre ensemble.

À défaut du bac

Je suis entrée à l'âge de six ans à l'école primaire de la rue du Pacha, puis j'ai fréquenté celle du docteur Kassab, avant

de m'inscrire dans le secondaire, au lycée Montfleury. Malheureusement, je ne devais pas poursuivre plus loin. Trois fois j'ai passé le bac, trois fois j'ai échoué. Je n'avais plus d'autre perspective que d'arrêter mes études et je me suis résolue à entrer dans le monde du travail. J'ai décroché un diplôme de sténo-dactylo et trouvé un poste de secrétaire de direction dans une entreprise du groupe « Le Bâtiment ».

Je veux, à cette occasion, démentir d'autres rumeurs qui ont circulé quant à des diplômes factices que je me serais accordés, à des thèses de doctorat que j'aurais soutenues dans des universités complaisantes, à des titres universitaires qu'on m'aurait attribués indûment. Je n'ai jamais eu mon bac. Je n'ai pas de licence, pas plus que de maîtrise ou de doctorat, et personne ne m'a jamais vue exhiber de tels diplômes. Certains m'ont inventé des professeurs et des félicitations de jury inexistantes. On a prétendu que le premier conseiller de mon mari, Abdelaziz Ben Dhia, a pris sur son temps pour me donner des cours et m'assurer un cursus universitaire en droit. Il n'en est rien. Non seulement Ben Dhia ne m'a jamais enseigné quoi que ce soit, mais je n'ai jamais eu affaire à lui pour des questions personnelles ou autres. Il m'arrivait de le saluer en le croisant lors des cérémonies officielles, et j'ai dû lui serrer la main une ou deux fois en privé, comme à d'autres membres du gouvernement d'ailleurs. Contrairement à ce qui a été souvent insinué, je suis toujours restée sur la réserve.

Cela dit, j'avoue que j'aurais aimé continuer mes études. J'obtenais de bonnes notes en arabe et je rêvais du métier de professeur. La lecture était une de mes activités favorites, je dévorais les auteurs arabes comme Jibran Khalil Jibran ou Mikhaïl Nôouaïma, qui ont constitué, parmi d'autres, ma petite bibliothèque dont j'ai refusé de me séparer partout où je suis allée plus tard.

La maison de mon adolescence tournait au gynécée, ma grand-mère ayant repris les prérogatives de commandement de mon père. Maman, quant à elle, était absorbée par toute la marmaille, elle nous concédait tout au plus un baiser le jour de l'Aïd. Mais on savait mettre de l'ambiance entre sœurs, demi-frères, tantes et nièces. L'été, nous prenions nos quartiers dans le patio autour d'une table basse, nous mettions la radio ou la télé à fond, avec une prédilection pour les chansons d'Oum Kalthoum et pour les films égyptiens. La nuit, nous dormions, mes sœurs Nafissa, Mounira, Jalila, Samira, et moi, dans deux chambres communicantes, nos confidences, nos rires, nos rêves cimentant à jamais nos liens de sang.

À l'âge de seize ans, j'ai compris que ma mère voulait absolument me marier. Mon père n'était plus là pour l'épauler, une fille casée était un souci de moins pour une maman. J'avais, en outre, des prétendants sur les rangs, pas question de refuser, il me fallait choisir parmi les partis qui

se présentaient. J'ai désigné sans trop de conviction un parent qui avait émigré en France et qui travaillait comme électrotechnicien à Lyon. Ce n'était pas par amour, ni par admiration, mais parce qu'il fallait tranquilliser ma mère quant à mon avenir...

Nous nous sommes fiancés au cours d'un été où le jeune homme était venu passer des vacances en Tunisie. Cependant, j'avais beau le rencontrer à chacun de ses retours, je demeurais incapable d'éprouver la moindre attirance pour lui. Ç'aurait été une sorte de mariage blanc et j'ai fini par me lasser. J'ai demandé à rompre le contrat avant les noces proprement dites.

J'avais alors dix-neuf ans et j'allais rencontrer mon premier mari.

Mon premier mariage

M. habitait en face du lycée Montfleury, je le voyais tous les jours rentrer et sortir de chez lui. Je l'ai épousé deux ans plus tard.

Était-ce le mari idéal? Je le croyais au début. Tout ce que je peux dire, sans tomber dans la psychanalyse de bazar, c'est que l'amour dont mon père m'avait entourée avait fini par créer en moi une espérance immense dans le « Grand Amour ». Je cherchais un sentiment inconditionnel et unique chez les hommes. Quelles que soient les preuves

d'attachement que ces derniers me donnaient, j'avais l'impression qu'ils ne m'aimaient pas assez, qu'ils ne m'aimaient pas réellement, que je ne cesserais d'attendre la passion fulgurante, que je douterais toujours de son existence et de sa réalité.

Mon époux actuel a tout fait pour m'épargner ces doutes et ces manques, et je lui en sais gré. Mais aujourd'hui, dans le contexte où je me trouve, j'ai moins que jamais confiance dans les sentiments de nos proches, notamment de ceux qui m'entouraient naguère et faisaient tout pour s'approcher de la femme de chef d'État que j'étais, ceux qui se plaisaient à voir en moi la « régente de Carthage » que je n'étais pas, ceux qui n'avaient d'autre objectif que de profiter au mieux de mes largesses et de ma position, ceux qui ne rataient pas une occasion pour me manifester leur dévouement mais qui, en réalité, n'hésitaient pas à recourir à la ruse et à l'imposture pour obtenir ce qu'ils désiraient.

C'est l'une des choses qui me pèsent le plus dans l'épreuve que je vis actuellement, je n'ai pas honte de le dire.

Je me suis mariée à l'âge de vingt-deux ans. M. était un homme bon et loyal qui ne m'a jamais fait subir la moindre humiliation. Pendant quatre ans, nous avons essayé d'avoir des enfants, sans y parvenir. Je faisais des fausses couches à répétition et il ne manquait pas de me soutenir dans ces

Mon enfance

épreuves. Je pense qu'il m'a aimée mais que je n'ai pas su le lui rendre. En outre, nous étions trop jeunes pour résister aux aléas de la vie en couple. Les enfants qui auraient pu renforcer nos liens et nous encourager dans la durée n'étaient pas au rendez-vous. Tout laissait augurer une séparation imminente...

V

COMMENT J'AI RENCONTRÉ LE FUTUR PRÉSIDENT DE LA TUNISIE

Je me souviens très bien de ma première rencontre avec mon futur mari. C'était sur la route de La Soukra, à Tunis, un jour du mois de février 1984. J'étais au volant de ma voiture et je rentrais chez moi. Soudain, un véhicule de police m'a dépassée et s'est mis en travers de la chaussée, m'obligeant à m'arrêter. Un monsieur en est sorti, grand, les cheveux de jais. Il m'a demandé calmement mes papiers, puis il a lancé : « *Savez-vous pourquoi je vous arrête ?* » J'ai répondu : « *Oui, je roulais un peu vite.* » Nous nous sommes regardés un instant et ce bref regard devait sceller notre destin. Car j'ai senti tout de suite quelque chose qui dépassait la simple circonstance, l'expression du *mektoub*, « le destin ». L'homme a laissé tomber avec un sourire malicieux : « *Je suis obligé de garder votre permis. Vous viendrez le chercher quand vous le pourrez.* »

Je suis allée récupérer mon permis, bien sûr. Nous avons échangé nos coordonnées, tout naturellement.

De fait, je ne connaissais pas très bien l'identité de ce monsieur de l'Intérieur à qui j'avais eu affaire. Il n'était pas encore sous les feux de la rampe, j'avais juste entendu dire par un parent qu'il occupait les fonctions de directeur général de la Sûreté nationale, qu'il avait la réputation d'être sérieux, voire sévère.

Pour moi, c'était l'homme que j'attendais, celui qui m'apparaissait d'emblée différent des autres, qui possédait une sorte d'aura à la fois virile et douce, celui avec qui la vie pouvait me surprendre.

Pourtant, nous nous sommes perdus de vue. Pourtant, des mois sont passés sans que nous ayons l'occasion de nous croiser à nouveau. Puis, la Providence nous a réunis. Nous nous sommes revus. Je commençais à l'aimer, sans songer vraiment à chercher une place dans sa vie. Il insistait quant à lui, répétant que notre relation n'était en aucune façon passagère : « *Je suis sérieux et pas du genre à m'amuser !* » Je lui faisais part de mes scrupules, il était marié et père de trois filles. Il rétorquait qu'il n'avait jamais connu l'amour et que, de toute façon, il n'envisageait pas de rester éternellement avec son épouse. S'il ne m'avait pas rencontrée, il aurait divorcé et se serait remarié avec une autre. « *Le destin a voulu que ce soit toi, et c'est tant mieux* », jurait-il.

Nous avons pris l'habitude de nous retrouver discrètement chez des amis. Je fréquentais à l'époque une salle de

sport avenue Mohamed-V avec ma copine d'enfance Samira. Il venait me chercher à la sortie. Je souligne, pour le détail, que j'ai toujours aimé le sport, toutes sortes de sports, de l'aérobic au tennis, en passant par le volley auquel je jouais au lycée, ainsi que le handball et la gymnastique que je pratiquais jeune fille dans une salle située dans le quartier du Bardo.

J'ai présenté Ben Ali à ma famille. C'était l'été, on louait une maison à la plage, j'en avais parlé à ma mère, en disant qu'il était en instance de divorce. Il est venu quelquefois déjeuner et, pour le reste, nous sortions peu, nous fréquentions les mêmes connaissances, il m'appelait surtout au téléphone, c'était lui qui me réveillait tous les matins.

Ben Ali était toujours en ménage, il avait des scrupules à se séparer de sa femme et de ses filles. Nous devions attendre que la cadette soit mariée et que l'aînée convole en secondes noces. Loin de me contrarier, le soin que cet homme prenait à s'occuper de sa famille me rassurait. Un papa responsable et affectueux, qui aime ses enfants et ménage leur sensibilité ne pouvait pas être un homme mauvais. Il me racontait par le menu comment il s'occupait de ses filles, les baignait, tressait leurs cheveux ou les accompagnait à l'école. J'aurai l'occasion de le vérifier plus tard, chaque fois que l'une d'elles l'appellerait – ne serait-ce que pour changer une ampoule –, il accourrait. C'est ce cœur tendre

qui m'a séduite. Cet homme avait beau apparaître comme sévère et conservateur, il restait très humain, avec le sens du devoir et du service.

S'il respectait sa première femme, il continuait à affirmer qu'il s'agissait, plutôt que d'une relation d'amour, d'un mariage arrangé. À l'époque, Ben Ali sortait de Saint-Cyr, en France. Il était jeune, beau et ambitieux. Le général Kéfi – qui deviendra son beau-père – ne pouvait trouver meilleur parti pour sa fille Naïma et le mariage avait été célébré en 1961.

En cette année 1980, Ben Ali fut nommé ambassadeur de Tunisie en Pologne, où il partit avec femme et enfants. C'était Wassila, l'épouse de Habib Bourguiba, alors au pouvoir, qui en avait décidé ainsi. Elle l'avait chargé de vérifier si Mohamed Sayah, à l'époque ministre de l'Équipement, disposait d'une milice, comme on le lui avait rapporté. Ben Ali, alors directeur de la Sûreté, avait pu constater la véracité des faits mais il s'était refusé à trahir le ministre. Dans un geste d'humeur, la Première dame l'avait éloigné. Mais Bourguiba dut le faire revenir quelques années plus tard à la suite des « émeutes du pain » qui commençaient à menacer la sécurité du pays.

De retour à Tunis, Ben Ali laissa son épouse et ses enfants s'occuper de l'emménagement. Ce fut la période où nous nous sommes vus très régulièrement. Nous nous appelions

beaucoup au téléphone également et, le reste du temps, je parlais de lui à mon amie Samira, je racontais les sentiments, les obstacles, les joies, les contretemps. Je lui confiais que Ben Ali ne voulait pas brusquer sa femme et ses filles en demandant le divorce. Ma confidente lui donnait raison, elle arguait que, outre ses devoirs familiaux, il était investi de hautes responsabilités et avait en charge la sécurité du pays, c'était normal qu'il dispose de peu de temps et d'une marge de manœuvre réduite pour sa vie privée... Alors, je patientais.

Quand je suis devenue Mme Ben Ali

Il a fallu trois ans encore pour que Ben Ali divorce et remarie sa deuxième fille. En attendant, j'ai présenté mon amoureux au cercle élargi de la famille. Nous savions, à ce stade, que d'aucuns étaient hostiles à notre relation. Mon aîné Adel n'a pas fait exception, adoptant la sévérité des grands frères, alléguant que Ben Ali était un homme marié. À ce titre, il ne convenait pas que sa sœur le fréquente. Mais l'opposition des miens ne devait pas durer ni connaître l'ampleur qu'elle a prise dans la famille de mon futur époux.

En effet, lorsque celle-ci a eu vent de notre relation, ce fut, tout simplement, la catastrophe! Tous les moyens seraient bons dès lors pour semer entre nous la discorde et nous séparer.

Pour mettre fin à cette situation, Ben Ali a décidé de divorcer et de m'épouser. Sa famille savait maintenant qu'il avait une femme dans sa vie, et la naissance de notre fille acheva d'alimenter le feu de la haine contre moi, provoquant un acharnement qui prit des proportions inimaginables. Sur les ordres de l'entourage de Ben Ali et notamment de son ami Kamel Ltaief, des espions rôdaient autour de ma maison. Ils me faisaient surveiller vingt-quatre heures sur vingt-quatre, consignaient mes moindres mouvements et colportaient toutes sortes de bruits. Il suffisait que je me mette au balcon pour que l'on se précipite chez Ben Ali pour lui jurer que je reluquais les hommes. La voiture d'un de mes frères stationnait devant chez moi, et on lui susurrait que j'avais un amant. Ben Ali me lançait parfois en passant le seuil : « *Alors, tu as passé ta journée au balcon ! D'ailleurs tu portais une robe de chambre verte.* » Ou bien : « *Tu étais à la plage avec un bermuda et tu avais les jambes trop découvertes.* » Avec ce genre d'insinuations, ils parvenaient parfois à détourner de moi mon mari pendant quelques jours.

Le seul qui me défendait à cette époque était le ministre de l'Intérieur, Habib Ammar. Il s'était pris de sympathie pour moi du jour où il m'avait vue enceinte et il ne manquait jamais de demander des nouvelles de Nesrine. Ce qui lui vaudra l'inimitié du clan adverse, lequel n'a cessé de

compromettre sa carrière et de l'empêcher d'occuper les hautes fonctions qu'il méritait.

Ce fut un vrai feuilleton où chaque épisode avait pour objectif de semer la discorde entre Ben Ali et moi. L'un de mes frères aurait écrasé un piéton et s'en serait vanté, ma sœur aurait embêté le voisinage jusqu'à l'aube au son de la darbouka, mon neveu se serait inscrit à des cours de tennis sans payer son abonnement, tout était bon pour jeter l'opprobre sur mes proches et amener Ben Ali à me quitter.

J'avais pour remède la prière, que j'ai commencé à pratiquer dans ma jeunesse. Je ferai d'ailleurs en sorte, dans mes maisons de Sousse et de Sidi Bou Saïd, d'aménager des salles de prière à notre usage. Mais là n'est pas le genre de détail que mes détracteurs s'aviseraient de signaler aujourd'hui, occupés qu'ils sont à m'inventer une panoplie de vices et de déviances morales.

Par la suite, je fus soumise au chantage. L'on me fit dire que je pouvais bénéficier de grandes sommes d'argent, de postes ou de biens fonciers à volonté, à condition que j'accepte de jeter l'éponge et de rompre avec Ben Ali. Kamel Ltaïef a poussé l'ignominie jusqu'à proposer à mon ex-mari de me « reprendre » en contrepartie de terrains agricoles et d'une somme considérable ! L'on a suggéré également à Ben Ali de m'enlever ma fille. J'ai fait dire : « *Je vous arracherais les yeux plutôt que de vous laisser me séparer de Nesrine !* » Ils

ont essayé de me piéger au téléphone, ils ont continué à me filer, ils n'ont jamais rien trouvé de répréhensible dans ma conduite, sinon ils l'auraient rendu public dans l'heure qui suivait !

Je savais que j'étais menacée dans ma vie. Tel ce jour où, en sortant de la clinique Magenta, près de la place Pasteur, ma fille dans les bras, j'ai vu que j'étais suivie par une voiture. Le conducteur a foncé dans l'intention apparente de m'écraser, avant de piler à quelques centimètres de moi. Cette personne se reconnaîtra sans doute en lisant ce passage. Malgré tout, je lui pardonne aujourd'hui son irresponsabilité. J'ai dû courir pour héler un taxi où je me suis engouffrée et j'ai tourné pendant des heures sans savoir où aller ni comment réagir.

Désormais, je vivais la peur au ventre, incapable de me défaire du sentiment d'être constamment traquée. Lorsque je m'en ouvrais à Ben Ali, il me croyait à peine, il ne pouvait imaginer que je sois l'objet de tant de haine de la part de son entourage, qui était pourtant bien résolu à me sortir de la vie de cet homme. L'homme qui allait accéder, en ce 7 novembre 1987, à la magistrature suprême et devenir mon mari.

Le 7 novembre

Ben Ali n'a jamais caché que le 7 novembre avait été préparé et commandité par lui. Il estimait que Bourguiba

était devenu sénile et que le pays risquait de s'enfoncer dans le chaos si l'on ne faisait rien pour le sauver. Le cercle qui prépara l'éviction du premier président de la Tunisie indépendante était composé de trente-cinq personnes, qui eurent pour principale consigne de ne pas verser une seule goutte de sang. Rien ne devait filtrer de l'opération. Et je ne faisais pas exception : je devais l'apprendre en même temps que le reste des Tunisiens.

Le téléphone sonna chez moi à six heures du matin, une de mes amies criait à l'autre bout : « *Mets la radio, mets donc la radio !* »

J'ai tourné le bouton et entendu la voix de Ben Ali annonçant sa prise de pouvoir et les engagements qu'il tiendrait envers la Tunisie et son peuple. Toute ma famille, celle du Président et mes amies ont afflué chez moi et, pendant qu'ils se congratulaient, je me suis cachée derrière l'escalier et j'ai fondu en larmes. La charge me paraissait énorme et je ne m'estimais pas préparée à un tel destin !

À noter, pour l'Histoire, que Ben Ali a toujours admiré et respecté Bourguiba. Je pense même qu'il a gardé toute sa vie un sentiment de culpabilité de l'avoir évincé du pouvoir, même si la situation l'exigeait. Il reconnaissait la grandeur de cet homme qui avait libéré le pays et construit les bases de la Tunisie indépendante. Après l'avoir déposé, il allait régulièrement lui rendre visite, n'oubliant jamais de

lui apporter les yaourts *made in France* qu'il aimait et les tricots de corps fabriqués en Suisse dont il ne se séparait jamais. Ben Ali a fait en sorte que l'ex-épouse de Bourguiba, même une fois divorcée, dispose d'un passeport diplomatique. Et, lorsque les détracteurs de l'ex-Première dame venaient lui raconter le nombre de terrains qu'aurait spoliés sa famille, les Ben Ammar, leurs comptes qui se baladaient en Suisse ou ailleurs, Ben Ali leur répondait : *« Je tourne la page de l'ancienne époque. Seul ce qui va se passer maintenant compte. Chaque personne qui commet un délit après le 7 novembre est passible d'être jugée, mais je ne me vengerai pas de ceux qui ont gouverné avant moi. »*

Et, en effet, aucun membre de la famille ou de la belle-famille de feu Bourguiba n'eut à craindre pour sa liberté, aucun ne s'est vu confisquer ses maisons, ses avoirs à l'étranger ni ses entreprises financièrement intéressantes.

VI

MA VIE DE PREMIÈRE DAME

Je me souviens que notre mariage s'est déroulé dans la joie mais sans faste, en présence de nos familles, quelques amis et des témoins, dont l'avocat Abada Kéfi. Pour autant, ni les ragots ni la volonté de nuire à notre couple n'ont pris fin. On soufflait au nouveau président qu'il était mal marié et qu'il lui fallait, plus que jamais, un parti plus « honorable ». Sans l'amour que mon époux avait pour moi et sans l'aide de Dieu, je pense que j'aurais subi le pire des sorts au bout de quelques mois de vie commune.

Au début, nous avons pris nos quartiers dans l'aile du palais de Carthage appelée Dar Assalam, tandis que son ex-femme a continué à loger dans le bâtiment principal. Souhaitant rester à proximité de ses filles, Ben Ali avait choisi cette configuration, qui a duré plusieurs années suivant notre union. Toutefois, je ne rencontrais jamais son ex-femme. Mes filles demandaient parfois à voir leurs demi-sœurs qui venaient de temps en temps chez nous. La

première épouse de Ben Ali, considérant que j'avais pris sa place, se sentait blessée dans son honneur, et je devais m'attendre à ce qu'elle n'admette jamais la situation. L'un des frères de Kamel Ltaief, mon ennemi juré, m'a d'ailleurs mise en garde lorsqu'il est venu me féliciter pour le premier anniversaire de ma fille Nesrine : *« Tu ne connais pas Naïma. Elle te fera la guerre jusqu'à la fin des temps. »*

Il avait raison. Pour preuve, les événements récents. À peine étions-nous arrivés en Arabie Saoudite que la rumeur a circulé d'une mort clinique de Ben Ali. La source n'était autre qu'un certain Nicolas Beau, qui tenait toujours en haleine ses lecteurs avec le feuilleton de son cru sur nos personnes. C'est alors que l'ex-femme de Ben Ali a téléphoné. En décrochant, j'ai reconnu sa voix, paniquée, elle voulait savoir ce qui était arrivé au Président. Je n'ai pas eu le temps de prononcer un mot. Lorsqu'elle a eu terminé, je lui ai répondu en y mettant chaleur et appel à la conciliation : *« Ne t'inquiète pas, le Président ne souffre de rien et se porte comme un charme. Dieu punit les diffamateurs et nous soutient dans l'épreuve! Qu'Il nous rapproche les uns des autres et nous fasse oublier nos anciennes querelles pour faire entrer le pardon dans nos cœurs! »* Soudain, elle a reconnu ma voix et a commencé à hurler : *« Ah, c'est toi, Leïla Trabelsi, la cause de tous mes malheurs! »* J'ai compris définitivement qu'elle ne me pardonnerait jamais et qu'elle me haïrait jusqu'à son dernier souffle.

Kamel Ltaief, l'assoiffé de pouvoir

C'est à cette époque que le talent manipulateur de Kamel Ltaief – qui n'a jamais accepté que Ben Ali m'épouse – allait se révéler dans toute sa splendeur. Il ne cessera de me poursuivre, jusqu'à nous acculer au pire, ce 14 janvier 2011.

J'ai fait sa connaissance au début de ma liaison avec Ben Ali. On le disait très ami avec le Président, à qui il vouait un amour sans faille et très possessif, comme une passion de femme. Nous nous étions rendus dans son appartement d'El Menzah. Il venait de se disputer avec sa femme après leur retour de voyage de noces et le Président avait pris sur lui de jouer les intermédiaires pour rétablir la paix du ménage. Il me l'a présenté à cette occasion. Je suis restée une demi-heure avec eux et suis repartie en les laissant en tête à tête.

Personne ne prenait au sérieux cet homme qui zozotait et n'avait aucune culture. On l'appelait « Kamel *ii* », parce que, un jour, au lieu de lire le nom de feu le roi du Maroc, Hassan II, en chiffres romains, il avait lu par ignorance « Hassan *ii* ». Mais personne ne pouvait deviner que, à force de ténacité et de coups bas, il se rendrait nécessaire à Ben Ali et deviendrait une pièce maîtresse de l'édifice du pouvoir, jouant au Monsieur Politique du régime du 7 novembre et collant au Président comme son ombre jusqu'en 1992, date de leur rupture.

Attiré par la politique sans en avoir les compétences ni la carrure, il s'est employé sans trêve à se constituer un carnet d'adresses dans les milieux influents de la finance et a réussi à se lier d'amitié avec de grosses pointures politiques. Bien plus, son réseau s'est étendu d'ex-ministres de Bourguiba, comme Béji Caïd Essebsi, à des figures de l'opposition, flirtant avec les ambassades étrangères, infiltrant les milieux financiers, jusqu'à ce qu'il devienne incontournable dans les coulisses du pouvoir.

Toute sa carrière a consisté à se rendre indispensable à Ben Ali, à devenir son homme de main, un tireur de ficelles préposé à nouer et dénouer les intrigues du sérail. C'est donc tout naturellement qu'il a vécu ma relation et mon mariage avec Ben Ali comme une intrusion sur son chemin. Craignant que ma présence ne limite ses prérogatives, ne révèle ses manigances politiques au profit de son clan et ses magouilles financières au bénéfice de ses protégés, il s'est fixé pour objectif de m'évincer.

J'ai pensé parfois que toute la haine qu'il nourrissait envers moi était l'expression en négatif de l'excès d'amour qu'il éprouvait pour Ben Ali. Mon délit serait, en réalité, de lui avoir pris l'homme qu'il aimait. Mais de quel genre d'amour s'agit-il? Opportuniste? Réel? Maladif? Je n'ai jamais déterminé la nature de ce sentiment obsessionnel, dont l'expression et la teneur vengeresses le mèneront à

stigmatiser son pays. Son père le savait déjà peut-être, qui est mort sans lui accorder son pardon. Il prévenait : « *Un jour, ce garçon provoquera un grand malheur!* » C'est fait. Pour nous et pour la Tunisie.

La hargne dont il a fait preuve à mon encontre a abouti à sa disgrâce. En 1992, il a insulté le Président et a été incarcéré durant quelques jours. Contrairement à ce qu'il affirme aujourd'hui, j'ignorais tout à l'époque de cette incarcération. Non seulement il a été libéré, mais sa disgrâce n'a jamais frappé sa famille. Loyal, Ben Ali a laissé ses frères et sœurs continuer à jouir de leurs privilèges, à gérer leurs affaires et, au besoin, il leur est venu en aide. Ainsi, ce sont les entreprises Ltaief qui ont décroché la plupart des marchés tunisiens dans le bâtiment.

Déchu et éloigné du palais, Kamel a tenté à plusieurs reprises de se rapprocher du Président, en lui envoyant des messages enflammés, en le noyant sous un flot de déclarations d'amour et d'amitié. Et ce, jusqu'aux deux dernières années précédant notre départ. Il suffit d'écouter les cassettes retrouvées après le 14 janvier et diffusées anonymement sur Internet, dans lesquelles il criait son attachement pour Ben Ali et pour son épouse avec l'espoir de reprendre sa place. Si je ne crois pas un mot de ces déclarations mielleuses et intéressées qu'il nous envoyait, je n'ai aucun doute sur leur authenticité, alors que Ltaief tente actuellement de faire

croire qu'il s'agit de fausses cassettes. Je témoigne du contraire. Ben Ali les a bien reçues, il s'agit bien de la voix et des propos du susdit.

Convaincu que Ben Ali ne pouvait rompre l'attache indéfectible qui le lie à moi et à nos trois enfants, Kamel a décidé de nous nuire. Tous les ministres déçus, les jaloux et les détracteurs du Président sont devenus ses amis. Il a passé un pacte avec les communistes et les opposants de tout poil, joué les espions au profit des ambassades occidentales. Il a répandu partout l'idée qu'« *ils en font trop, les Trabelsi* », propos qu'il a susurrés à des proches de Ben Ali, tels que son chef de la Sécurité, Ali Serhati, ou son gendre Marwane Mabrouk.

Il a graissé la patte à des journalistes et fourni lui-même l'information destinée à nous accabler, devenant ainsi la pièce principale du dispositif conçu pour faire vaciller le pouvoir de Ben Ali. Jusqu'à la veille du 14 janvier, il a persisté à comploter et à appeler le Président dans mon dos. C'est lui qui lui a suggéré le nom de Ahmed Friaa pour prendre la tête du ministère de l'Intérieur, le 13 janvier 2011.

Le lendemain de notre départ, il plastronnait en déclarant à qui voulait l'entendre : « *C'est moi qui ai fait Ben Ali le 7 novembre, et c'est moi qui viens de le défaire.* » On voit Kamel Ltaief dans le cortège des nouvelles figures politiques de la Tunisie. Il a même soufflé à Béji Caïd Essebsi, Premier

ministre du premier gouvernement provisoire, la façon dont il fallait placer ses pions, emprisonner les ministres de l'ancien régime et s'en prendre à ma famille.

**Comment je suis devenue coiffeuse
et autres mensonges...**

C'est dans le cercle de Ltaief et sur son instigation que, après m'avoir harcelée à force de ragots et de chantages, l'on a mis en place un nouveau stratagème : pousser mon mari à me quitter en le piégeant dans d'autres relations féminines. Ce même clan m'a fait parvenir, début 2000, ce message : *« Nous finirons par te faire divorcer, quel qu'en soit le prix. Nous dénicherons pour le Président la plus belle femme, dussions-nous l'assembler membre par membre, et tu finiras seule et abandonnée ! »* J'ai fait parvenir ma réponse comme suit : *« Le jour où mon mari trouvera une femme comme moi, et qu'il l'aimera comme il m'aime, c'est moi-même qui partirai. Mais il faudra qu'il me le demande. »*

L'autre Leïla Trabelsi

La confusion a été constamment et savamment entretenue¹ entre deux Leïla Trabelsi, que les journalistes à sensations ont présentées comme une seule et même personne, en l'occurrence moi. La rumeur selon laquelle

1. Notamment dans le livre de Nicolas Beau, *La Régente de Carthage*.

j'aurais exercé le métier de coiffeuse est née de cette méprise.

L'histoire est la suivante : il y avait une femme qui s'appelait Rawdha al-Majri et qui se faisait appeler Leïla Trabelsi. Elle avait vécu à Tripoli car elle s'était mariée à un cousin de Mouammar Kadhafi, du nom de Kadhaf al-Dam, dont elle avait eu deux garçons. Mais elle s'en était séparée pour retourner en Tunisie. Elle a ouvert un premier salon de coiffure dans le quartier du Bardo. Puis elle est devenue la petite amie de Chedly Hammi¹, qui avait le portefeuille de secrétaire d'État à la Sûreté nationale. Aventurière et espionne à ses heures, elle avait fait de la prison pour avoir spolié certaines personnes de leurs biens et trempé dans de nombreux trafics. Auparavant, elle avait voulu ouvrir un second salon de coiffure et demandé à Chedly Hammi de la pistonner. Il se trouve que ce Chedly Hammi ressemblait physiquement à Ben Ali et, surtout, possédait la même voix un peu rauque.

Un jour, il y a une quinzaine d'années, mon mari a reçu un coup de téléphone du directeur de l'hôtel Abou Nawas : « *Monsieur le Président, le salon de coiffure est prêt pour Mme Leïla.* » Mon mari, étonné : « *De quel salon parlez-vous? Je ne vous ai rien demandé de ce genre!* » Puis il s'est ravisé : « *Attendez que la personne qui vous a fait cette*

1. Décédé en janvier 2010.

commande vienne vous voir. Vous me direz de qui il s'agit. » Quand l'hôtelier a vu arriver le sieur Hammi, flanqué de sa protégée, pour prendre possession des lieux, il a compris la manœuvre et contacté la Présidence pour s'excuser et donné l'identité des protagonistes. En réalité, Chedly Hammi s'était fait passer, ni plus ni moins, pour le Président. Grâce à cette astuce, il avait obtenu du directeur de l'hôtel un second salon de coiffure pour Leïla, *alias* Rawdha. C'est ainsi que Ben Ali a appris qui avait usurpé son patronyme et sa fonction.

L'anecdote est arrivée aux oreilles de Kamel Ltaief et de sa clique qui, forts de leur penchant pour l'intrigue, ne tardèrent pas à inventer la légende d'une « Leïla Ben Ali coiffeuse de métier », qu'ils ont répandue dans tout le pays.

Comment ai-je appris toute l'affaire ? Un jour, mon amie Samira est arrivée chez moi, haletante, l'air très préoccupé : *« Tu sais bien que je ne veux rien te cacher... Je crois que ton mari a une maîtresse. Elle est coiffeuse et elle habite au Bardo. »*

Je ne pouvais y croire. Mais j'ai décidé de surveiller les faits et gestes de mon mari. J'ai noté ses allées et venues, dressé l'oreille quand il téléphonait. Rien n'a pu me renseigner sur une aventure extraconjugale. Je n'ai su le fin mot de l'histoire que lorsque, un soir, Ben Ali a mis sous mes yeux un article pour me raconter les aventures d'une

certaine Rawdha al-Majri, qui se faisait appeler Leïla Tra-belsi et venait d'être condamnée pour escroquerie. C'est Kamel Ltaief et son ami Mohamed Chokri, entre autres, qui avaient dénoncé la coiffeuse et son protecteur...

De cette affaire est née une autre rumeur selon laquelle j'aurais eu un amant libyen. On me prêtait en fait une liaison avec Kadhaf al-Dam, l'ex-époux de la fausse Leïla, que je ne connaissais ni d'Ève ni d'Adam.

Au tour de ce Mohamed Chokri, de Ltaief et de Mohamed Ali Ganzoui, alors homme fort du ministère de l'Intérieur, de jouer les marieuses. Ils ont pris l'habitude de montrer à Ben Ali des cassettes où se dandinaient de jolies filles lors de fêtes privées, lui soufflant qu'il pouvait choisir à volonté, il suffisait qu'il lève le petit doigt, en tant que président...

L'avocat A. était de la partie. Cet homme s'est mis à démarcher de jolies femmes pour mon époux, sous la pression de Ltaief. Un jour, je l'ai surpris en pleine négociation d'un genre particulier avec Ben Ali. Nous habitions encore à Dar Assalam et j'étais sortie dans le jardin, le personnel m'ayant informée que le Président recevait une connaissance sous une tente dressée à l'extérieur.

Je m'y dirigeais lorsque des bribes de conversation me sont parvenues. Je me suis arrêtée derrière une petite haie qui me dissimulait à leurs regards et j'ai écouté.

« Je vous ramène la jeune femme, susurrait A., enthousiaste. Au jour et à l'heure qui vous conviennent.

– Comment est-elle?

– Cinq sur cinq! Très belle. Une vraie bombe! Elle est divorcée et disponible. Sa tante est avocate. Et elle prétend déjà que sa nièce a pour amant le président de la République en personne.

– Elle est folle? Il faut la convoquer tout de suite et lui faire signer une déclaration par laquelle elle s'engage à ne plus propager ce genre de rumeur.

– Bien au contraire, avec une telle méthode, elle risque de se répandre davantage. Je propose plutôt que nous fassions venir la jeune femme.

– Quand?

– Mercredi, je vous l'amène, sûr. »

J'ai quitté ma cachette et je suis entrée alors dans la tente, à la grande surprise des deux hommes. Je me suis adressée à l'avocat :

« Alors, monsieur! On joue au conseiller conjugal! Et on me prend pour une gourde? Voilà que vous vous mettez en quatre pour trouver des filles à mon mari! »

L'avocat a rougi, bégayé, tenté de se justifier. Je lui ai alors lancé :

« Je ne veux plus vous voir remettre les pieds ici! Dehors! »

Je savais être ferme et irrévérencieuse quand il le fallait.

Et dire que c'est le même avocat qui a répondu, lorsqu'on lui a proposé récemment de devenir l'avocat de mon époux : « *Je ne défends pas les dictateurs* » ! Juste bon pour le rôle d'entremetteur.

Magie et autres amulettes

Outre les complots, les intrigues, et les manœuvres destinés à briser mon ménage par aguicheuses interposées, il me fallait subir les effets de la magie censés transformer les sentiments de Ben Ali à mon égard et le pousser à ne plus supporter ma présence. En effet, j'ai découvert qu'on le gavait de mixtures et de substances étranges, de chair d'animaux et de potions diverses. Certains jours, il ne se souvenait plus de moi et ma voix lui devenait étrangère au téléphone. Il s'absentait des semaines entières et, une fois de retour, il refusait de m'approcher ou de me regarder. « *Enlève ta main !* » hurlait-il, comme si j'étais le diable.

Un autre jour, d'après un de ses hommes de confiance, il a arraché les fils du téléphone rouge qu'il réservait à nos communications privées dans son bureau et l'a jeté en hurlant : « *À quoi sert ce téléphone ? Je ne m'en souviens plus.* »

Son ex-épouse, forte de ses alliés, autrement dit de la foule de mes détracteurs, persistait dans la même voie : le faire rompre avec cette femme du peuple qui, à les entendre, ne le méritait pas, avait brisé son foyer et le mènerait par le

bout du nez! Tout le monde courait les marabouts, du fin fond de la Tunisie au Maroc, en passant par Djerba, réputée abriter d'excellents voyants.

Il a fallu que l'un de ses amis proches vienne un jour alerter Ben Ali sur le risque qu'il soit victime de magie et sur les dangers qu'encourait sa santé : « *Ces produits sont du poison, ils peuvent vous tuer.* »

Je le sais, on m'a prêté les mêmes travers, et l'on a prétendu que je versais dans de telles pratiques. Je m'en défends avec force et vigueur. Car je n'aurais pu me permettre d'ajouter du mal au mal. Je ne suis jamais allée au Maroc, personnellement, ni n'ai fait venir des *azzam*¹ de pays lointains pour user de sortilèges. D'autant plus que j'étais surveillée et dans l'incapacité de faire entrer des inconnus au palais. Si un seul magicien veut prétendre que j'ai eu recours à ses services, je suis prête à me confronter à lui. Quel besoin aurais-je eu de forcer à m'aimer un homme qui m'avait choisie comme épouse? J'avais coutume de répondre du reste à ce genre d'accusations : « *Le seul magicien en qui je crois et qui me ramènera toujours mon mari, c'est Dieu.* »

À défaut de parvenir à me remplacer par une autre épouse, il fallait provoquer la jalousie de Ben Ali en m'inventant des amants. Des gardes du corps et des Libyens,

1. Magiciens.

pour la plupart. J'affirme à cette occasion que je n'ai jamais mis les pieds en Libye, ni rencontré Mouammar Kadhafi. Je n'ai pas d'amis dans ce pays ni de connaissances, même si deux de mes frères y ont vécu un moment, Moncef y exerçant son métier de cameraman et Nacer tenant un café à Tripoli.

Ces allégations irritaient toutefois Ben Ali, que d'aucuns savaient de tempérament extrêmement jaloux. Toutes mes allées et venues étaient consignées et je ne pouvais recevoir aucun homme étranger à la famille. N'empêche, mes ennemis avaient trouvé son point faible : l'honneur de sa femme. Ils servirent à Ben Ali, en même temps qu'aux cercles du pouvoir, les mêmes bobards : j'aurais eu une ribambelle d'amants avant de le connaître, j'en aurais eu ensuite, je continuerais à en avoir, ce qui fit dire un jour à l'un des proches du Président : *« Mais quel âge a donc cette femme pour avoir eu tant d'aventures ? Il faut une longue vie pour se constituer une liste d'amants aussi impressionnante ! »*

VII

MA VIE D'ÉPOUSE ET DE MÈRE

J'étais enceinte de Halima, en 1991, quand mon mari m'a fait visiter l'emplacement de la future maison. C'était un terrain vide, adossé au cimetière et surplombant la mer. Au cours de la visite, nous avons découvert un homme en train de prier sur une tombe. Questionné, il a répondu qu'il s'agissait du tombeau de son grand-père. Nous lui avons dit que, si nous venions à construire, nous déplacerions la dépouille au cimetière comme il se devait. Bien entendu, c'était le genre d'incident que Kamel Ltaief amplifierait plus tard pour en faire un épisode digne des romans noirs : il prétendra que nous avons, ni plus ni moins, détruit la tombe d'un saint, lequel serait apparu en rêve à Ben Ali pour lui signifier sa désapprobation et sa colère et lui annoncer, en guise de représailles, défaite et exil... Or Ltaief, qui manquait parfois d'inspiration, s'est contenté d'un copier-coller d'une légende qui circulait du temps de Bourguiba. Le premier président tunisien aurait essuyé la

colère du saint Sidi Abdelghani en projetant de détruire son mausolée pour construire à sa place l'hôtel Hyatt Regency. Le saint lui serait apparu en rêve pour menacer de le « détruire » s'il s'en prenait à sa demeure...

Nous avons acheté le terrain avec nos deniers, au prix du marché d'il y a vingt ans, soit 100 dinars le mètre carré. Idem pour les meubles que nous nous sommes procurés chez l'entrepreneur Néji Mhiri, factures à l'appui. Et, ironie de l'histoire, c'est l'entreprise de bâtiment de la famille de Youssef Ltaief, le père de Kamel, qui a été chargée du gros œuvre.

Nous avons édifié cette maison pierre après pierre, et ce pendant dix ans. Par conséquent, il est tout à fait normal que nous soyons aujourd'hui stupéfaits de voir l'actuel président tunisien, Moncef Marzouki, déclarer qu'il entend vendre notre maison au profit du gouvernement. De quel droit? Qu'il décide pour Carthage ou pour d'autres demeures officielles, c'est son affaire. Et encore! Mais aucune loi ne lui permet de nous exproprier ni d'agir ainsi avec un quelconque citoyen tunisien. Qu'on nous fasse la grâce de ne pas oublier que nous sommes parents, nous aussi, et que nos enfants ne peuvent être spoliés de biens inscrits légalement en leur nom. Je précise, ici, que plus de 80 % des Tunisiens sont propriétaires de leur logement.

Mes enfants

Justement venons-y. Alors que ma vie intime et mon statut d'épouse alimentaient les récits aux relents d'anciens harems, personne ne s'avisait de se renseigner sur la mère que j'étais, ni sur les responsabilités que je devais assumer vis-à-vis de mes enfants, dont l'éducation ne m'aurait pas laissé le temps de courir les aventures, l'eussé-je voulu.

L'adolescence de l'aînée allait nous donner du fil à retordre. Nesrine n'était pas née pour être fille de président, elle abhorrait les contraintes, usait de multiples stratagèmes pour échapper au protocole, semait ses gardes du corps et faisait la « rebelle », ce qui n'était pas pour plaire à ses parents. Sa seule passion allait aux animaux, elle en avait de toutes les espèces, du chat au chien en passant par le serpent. Ce n'était pas une lubie de riche, c'était le rêve d'une enfant.

Pour le reste, Nesrine aimait une chose : la liberté. Et elle ne trouva d'autre moyen de l'exprimer que dans la provocation et à travers des attitudes de sauvageonne : piercing, coiffure horrificante, dégaine de canaille, tout ce qui était censé nous jeter à la figure qu'elle préférait de loin la vie des champs à celle des palais. Je l'ai compris le jour où, à douze ans, elle nous a édifiés sur sa volonté d'indépendance. Nous étions en train de faire un tour en ville avant de rentrer

pour la rupture du jeûne – c'était Ramadan – lorsque, de notre voiture, nous avons aperçu au bord de la route une petite fille qui vendait du pain fait maison. Je me suis arrêtée et j'ai hélé la fillette pour lui acheter une *tabouna*¹. Mais l'un de nos gardes du corps est sorti de sa voiture et s'est précipité sur elle pour l'éloigner. De peur, la petite a laissé tomber son couffin et a détalé. « *La pauvre, on a voulu l'aider et elle a pris peur* », a dit Halima. Commentaire de sa sœur Nesrine : « *Quelle chance elle a!* » Et d'expliquer, devant notre silence interrogateur : « *Elle au moins, elle est libre, elle court dans la rue, elle fait ce qu'elle veut de sa vie. Le bonheur, quoi!* »

Intelligente, mais paresseuse et adorant la contradiction, Nesrine s'amusait à sécher les cours. Elle décrochera son bac après une semaine seulement de préparation, et donc de justesse, il faut le dire.

Elle n'avait que quatorze ans quand elle a rencontré Sakhr, qui deviendra son mari. Et elle a eu le culot de mentir sur son âge en déclarant au jeune homme qu'elle en avait dix-sept. Mise au fait de leur relation, j'ai envoyé dire à la maman de Sakhr que ma fille était mineure et qu'il nous fallait rester vigilants même si son garçon avait ses dix-huit ans à l'époque. Sa maman a eu l'idée de l'inscrire en faculté à Londres, où il est parti poursuivre ses études. Se retrouvant sans son amoureux, ma fille a recommencé ses bêtises,

1. Pain traditionnel tunisien de forme ronde.

elle séchait les cours, on m'en avertissait, je me rendais aux réunions de parents afin d'essayer de sauver la situation. Quand je lui faisais des reproches, ma propre mère s'interposait en me lançant : « *Je sais de qui elle tient, va!* »

C'est vrai. Je me souviens que j'avais la même propension à faire l'école buissonnière. J'aimais surtout les virées du côté de l'avenue Charles-de-Gaulle, au centre-ville, puis descendre l'avenue Bourguiba, bras dessus bras dessous avec ma copine Samira. Pour les jeunes demoiselles que nous étions, c'était le summum de l'aventure à l'époque! Nous traversions les souks en quelques foulées, débouchions sur la porte de France, nous montions les escaliers mécaniques du Monoprix, nous grignotions un fromage de chèvre qu'on ne trouvait que là-bas, nous faisons du lèche-vitrines, choisissons une paire de lunettes dans les étalages qui jonchaient le sol... et à nous la belle vie! Je savais ce qui m'attendait au retour, une bonne raclée, mes frères aînés s'en chargeraient, mais je savais aussi que j'allais recommencer, juste pour prendre ma revanche sur les coups reçus. Nous inventions, Samira et moi, des prétextes pour nous absenter des cours, nous alléguions des décès ou des mariages fictifs pour trouver l'occasion de pousser jusqu'en banlieue. Nous montions dans le TGM¹, direction Sidi Bou Saïd ou Amilcar, nous nagions toute la journée, je rentrais

1. Train qui dessert la banlieue nord de Tunis.

rouge comme une écrevisse et je filais me glisser sous les couvertures, mettais un oreiller sur ma tête et faisais semblant de dormir pour que personne ne me questionne sur ma journée ni sur ma mine. J'avais confiance en mes sœurs, elles ne me trahiraient pas, sauf une, Mounira, qui avait tendance à tout répéter à maman. Mon aînée Jalila ne se fâchait, quant à elle, que les fois où je lui chipais les jolis habits offerts par son fiancé, dans lesquels elle me surprenait, paradant dans la cour du lycée comme pour un défilé. Je fus souvent obligée de poster des camarades pour être avertie de l'arrivée de Jalila. Et elle s'est résignée à cacher ses robes, ses bijoux et sa veste en cuir rouge sous son matelas.

Il a suffi que Sakhr revienne de Londres pour que l'amour entre les jeunes gens renaisse. Nesrine a changé soudain de caractère, elle est devenue douce et humble. Elle a même porté le voile pendant plusieurs années pour plaire à son fiancé, favorable à la pratique rituelle. Le mariage a complètement transformé Nesrine. Aujourd'hui, c'est une femme au foyer et une mère parfaite, même un peu trop obéissante.

Halima est l'opposé de Nesrine, dont elle est de cinq ans la cadette. Bosseuse, rangée et discrète, elle n'a rien laissé paraître du mal qui la rongait. Par son silence et sa réserve, elle ressemble à son père, à qui elle voue un amour sans faille.

La santé de Halima s'est probablement ressentie des soucis causés par sa sœur et, plus tard, par la naissance de son frère. Elle est devenue silencieuse, renfermée et elle maigrissait à vue d'œil. Quelques mois après la naissance de mon fils, en 2005, une amie m'a alertée à son sujet. Selon elle, Halima souffrait. Et, si elle refusait de parler et de s'alimenter, elle nous mettait d'une certaine façon à l'épreuve, car elle se sentait délaissée.

De fait, Halima était atteinte d'anorexie, et nous ne le savions pas. Nous pensions naïvement qu'elle suivait un régime amaigrissant. Je me suis documentée sur son mal, j'ai cherché conseil partout et consulté nombre de médecins sur les remèdes. Ce fut pour nous tous la traversée du désert. Il aura fallu une année pour diagnostiquer sa maladie et cinq autres pour l'en guérir. Pendant quatre ans, elle a fréquenté les hôpitaux et fait l'objet d'un strict suivi médical.

C'est la rencontre, en 2008, avec celui qui deviendra un an plus tard son fiancé et avec qui elle s'apprêtait à se marier qui allait la sauver. Désormais, lorsque son amoureux l'emmenait au restaurant, elle mangeait pour ne pas le décevoir et, lorsqu'il la complimentait, elle reprenait confiance en elle et devenait plus sociable.

C'est une vraie histoire d'amour qui l'a liée à ce fils de bonne famille, poli et réservé comme elle, peu sensible au

cliquant, fuyant les distractions des gens de son âge. Il voulait partir terminer ses études à l'étranger et tous les deux rêvaient d'une petite maison avec un grand jardin. Pour plaire à son fiancé, elle fuyait les caméras et ne demandait jamais rien à son père.

Le jour où ma fille a dû quitter son pays, ce 14 janvier, il est parti tout naturellement avec elle. Il a appelé ses parents pour les calmer, sans pouvoir leur dire explicitement ce qui se passait. Il est resté un mois et demi avec nous avant de retourner en Tunisie de son plein gré. On imagine l'état dans lequel il a laissé Halima, qui tente de s'accrocher à l'espoir de rebâtir la vie simple et saine dont elle avait rêvé avec lui.

Que n'a-t-on pas dit sur mon dernier, Mohamed, comme si je n'avais pas le droit d'avoir un troisième enfant parce que je m'appelle Leïla Ben Ali! Mon époux et moi, nous voulions un troisième enfant, quel qu'en soit le sexe. Et Dieu allait me le donner, en ce mois de février 2005. Sa naissance fut un bonheur absolu pour les parents d'un certain âge que nous sommes. Il ne m'était pas donné, en effet, de tomber enceinte facilement à l'approche de la cinquantaine. J'ai dû, comme de nombreuses mamans dans mon cas, recourir à la procréation assistée et suivre le parcours qu'impose toute grossesse médicalisée. Je ne l'ai pas fait à l'étranger, contrairement à ce qu'on a raconté. Tout s'est passé à Tunis, où nous avons d'excellents médecins.

TROISIÈME PARTIE

Le mythe de la régente de Carthage

VIII

LE POUVOIR

À peine étais-je installée à Carthage que la légende courut selon laquelle je décidais de tout. Je nommais tout le personnel de la République, du *chaouch*¹ d'administration au ministre, je soufflais les avancements et les limogeages, j'assurais le succès ou la ruine des carrières. Il se trouve que je n'ai jamais nommé ou « dénommé » un responsable quelconque. Je n'entrais d'ailleurs jamais en contact avec eux, ce domaine relevant des prérogatives du Président. Prétendre que j'influçais mon mari dans ses décisions, que je m'immisçais dans son domaine personnel, c'est oublier que le général Ben Ali, connu pour son fort caractère, n'aurait jamais laissé personne décider pour lui en politique, et encore moins sa femme. Comment moi qui ne suis même pas autorisée à m'habiller comme je le veux, ni à sortir librement, aurais-je su décider des affaires de l'État? J'étais une femme soumise et heureuse de l'être, comme l'a toujours constaté mon entourage.

1. Gardien.

La réalité est que j'étais loin de faire la pluie et le beau temps dans la politique tunisienne, et il est pour le moins ridicule de me prêter des manœuvres comme le limogage de tel P-DG ou tel commis de l'État, voire telle pression sur le corps enseignant – pour faire réussir mes filles... Dans ce cas, pourquoi ne serais-je pas intervenue en faveur de l'une de mes nièces, la fille de ma sœur défunte Mounira, qui a obtenu son bac à la troisième tentative? Quand je voulais protester contre de telles allégations, les conseillers de mon mari m'en empêchaient : « *Il ne faut surtout pas prêter l'oreille à ces ragots!* » Nicolas Sarkozy lui-même était de cet avis. Pour preuve, apprenant, sans doute via le Parquet, que nous voulions intenter une action en justice lors de la sortie du livre de Nicolas Beau, Sarkozy a téléphoné à Ben Ali pour l'en dissuader. Un drôle de paradoxe : il est quand même le président français qui, de toute la V^e République, a le plus souvent saisi la justice de son pays.

Plus grave que d'exercer le contrôle sur les décisions de Ben Ali, l'on m'a progressivement prêté la volonté de me mêler moi-même de politique, dans la mesure où je prenais la parole lors de cérémonies officielles. L'on peut légitimement me poser la question : pourquoi quelqu'un qui affirme ne pas s'occuper de politique irait-il présider des inaugurations et prononcer des discours?

Je peux esquiver en répondant que rien n'interdit qu'une femme de chef d'État participe à la vie publique de son pays.

De même que je peux rappeler n'avoir pas fait une seule apparition publique pendant les treize premières années aux côtés du Président. J'avoue que, une fois sur scène, je pouvais savourer la perspective de faire enrager les conservateurs de tous bords pour lesquels une femme moderne, engagée dans la vie de la cité et défendant la cause féminine, est à abattre. Qui plus est, une femme du peuple, devenue Première dame, en tenant le haut du pavé, ne pouvait qu'agacer l'arrogance des bien-nés.

J'ai commencé à apparaître lors de la création de l'Organisation des femmes arabes. Mais, en réalité, je n'ai jamais aimé la vie publique et je ne détestais rien tant que les cérémonies officielles. Je n'acceptais qu'une invitation sur dix, mais c'était déjà une de trop. Chaque fois les conseillers de Ben Ali étaient là, s'obstinant à me pousser sur le devant de la scène. Ce n'était pas pour mes beaux yeux : ils avaient trouvé ainsi le moyen de flatter le Président en le persuadant de me « montrer » en public. Les cabinets des ministères, l'Union des femmes, les associations renchérisaient, affirmant qu'il était tout à fait normal pour une Première dame d'être présente aux côtés de son mari.

C'est ainsi que l'on me « sortait », notamment pour les campagnes électorales de Ben Ali. L'organisation en était confiée au chef de la Sécurité présidentielle, Ali Seriati, au

chef du Protocole du moment, ainsi qu'aux conseillers du Président.

La première fois que l'on m'a demandé de faire un speech, j'étais morte de peur. Les conseillers se fichaient de mes états d'âme, ils avaient choisi et préparé les discours, je n'avais plus qu'à les lire. Immanquablement, je rentrais chez moi lessivée, à bout de nerfs.

L'on peut me rétorquer avec raison, là aussi, que j'ai cédé à la volonté de ceux qui me poussaient sur scène et que je n'avais qu'à me rebiffer. Sans doute. Mais je peux affirmer que ce n'était jamais par volonté délibérée, ni de gaieté de cœur. Je préférais de loin m'occuper de mes associations, hors caméra, car je prenais davantage plaisir à dresser l'inventaire des besoins, à faire les enveloppes et à préparer les dons qu'à me faire applaudir par des publics de circonstance.

Le rythme s'est accéléré au cours de la période 2010-2011. Je me rends compte aujourd'hui que j'ai fait beaucoup trop d'apparitions, même s'il s'agissait du congrès de l'Organisation des femmes arabes que Tunis devait accueillir ces années-là.

Désormais, je découvrais tous les jours ma photo à la une des journaux, parfois des éditoriaux me prêtaient des mots que je n'avais jamais tenus. J'en ai parlé à mon mari et, un soir, j'ai appelé moi-même chez lui notre conseiller

Abdalwahab Abdallah. C'était la première fois de ma vie. J'ai demandé pourquoi je figurais quotidiennement en ouverture des journaux. Il s'est défaussé sur le directeur de l'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE), Oussama Romdhani, devenu par la suite ministre de la Communication.

Ce que je sais aujourd'hui, c'est que j'aurais dû m'abstenir de prononcer des discours. Mais surtout j'aurais dû m'interroger sur la fréquence à laquelle, en cette année précédant la « Révolution », on m'a tant exhibée. Cela faisait sans doute partie de « leurs » plans...

Tout en alimentant les rumeurs sur ma famille, les adversaires du régime ont alors prétendu que Ben Ali était impotent et qu'il était atteint d'un cancer de la prostate. Mon mari n'a jamais été atteint de cette maladie. Il prend, comme des milliers de gens, certains médicaments pour stabiliser son rythme cardiaque. Nous aurions dû rendre public son bulletin de santé. Notre tort fut de ne pas prendre au sérieux ce que nous considérions comme des ragots inoffensifs, alors qu'il y avait là une vraie stratégie de complot travaillant à l'usure contre le Président et son gouvernement.

Tout naturellement, sous prétexte que Ben Ali était malade, il fallait lui inventer un successeur, de préférence au sein de sa famille, en l'occurrence son cousin éloigné, Kamel Morjane, puis... sa propre femme.

L'on distilla l'information selon laquelle le clan des Tribelsi se préparait à régner à travers moi. Et l'on broda sur des querelles qui m'auraient opposée à mon mari autour de ce sujet. Avec, à la clef, des épisodes de départs furtifs pour les Émirats, de chantage sur mon fils, de divorce imminent, de délégations se rendant en secret chez le Président pour l'inciter à jeter en pâture au peuple Leïla et sa tribu, seule solution pour garder le pouvoir... De quoi régaler les mégères et les amateurs de romans à suspense. J'étais devenue une Cruella avide de puissance et prête à occire son mari pour occuper sa place.

Oui, j'étais loin de supposer que l'on pouvait aller jusqu'à faire croire sérieusement que je voulais remplacer Ben Ali à la tête de l'État. On me demanderait d'y songer, je dirais : « *De quel droit? Avec quel diplôme? Sur quelles compétences?* » Je n'ai pas choisi d'être la femme d'un président et j'aurais été la dernière à vouloir m'investir d'un tel rôle. Nos proches savent que je n'ai jamais poussé Ben Ali à garder le pouvoir malgré tout. Bien au contraire, pour son dernier mandat, je lui ai conseillé de jeter l'éponge : « *Occupons-nous de nos enfants et vivons paisiblement comme tout le monde!* »

Mais ce que l'on sait encore moins et que je me permets de révéler aujourd'hui, c'est que Ben Ali avait, effectivement, l'idée de préparer un successeur. Il l'avait même

trouvé et, persuadé que c'était l'homme de la situation, le préparait à la fonction suprême, en plein accord avec lui. Ce « dauphin » n'est autre que son dernier ministre des Affaires étrangères : Kamel Morjane.

Ce n'est pas par hasard si Ben Ali l'a nommé à des postes clefs et lui a fait faire le tour des ministères les plus importants. C'était pour qu'il se forge une expérience. Et, même si cette perspective valait quelques ennuis au candidat en raison des jalousies qu'elle suscitait, Morjane savait gré à Ben Ali de cette confiance. Il lui jurait fidélité et nous comblait de cadeaux de valeur à l'occasion de nos anniversaires ou des cérémonies du 7 novembre. Aujourd'hui, vaquant librement à ses occupations, allant jusqu'à fonder son propre parti, Kamel Morjane n'a pas trouvé meilleur moyen pour faire oublier son ancien engagement auprès de Ben Ali que de m'accuser personnellement en prétendant que je lorgnais sur la Présidence !

Pourtant, si je regrette de m'être aventurée dans les officines politiques malgré moi, je ne peux que m'enorgueillir de mon implication dans le secteur caritatif (dont je parlerai plus loin) et dans la cause des femmes. L'Histoire me reconnaîtra peut-être un jour cette action en faveur des Tunisiennes, voire des femmes de la région arabe en général, notamment à travers le travail accompli au sein de l'Organisation des femmes arabes. Je tenais à ce que l'expérience de notre pays y serve d'exemple, j'y prêchais, à la

Ma vérité

faveur de nos lois modernes, l'amélioration de la condition féminine partout ailleurs. Forte du Code du statut personnel, je m'y engageais avec l'aplomb que nous ont donné cinquante ans d'émancipation, avançant des propositions sur l'instruction des jeunes filles, des femmes rurales, sur la violence, le harcèlement, bref tout ce qui va dans le sens d'une reconnaissance de l'égalité et de la liberté féminines dont la Tunisie est pionnière. Mon devoir était clair : en présidant cette organisation, je me devais de bousculer les convictions, de mettre en exergue mon pays comme modèle et de promouvoir l'image de la femme arabe.

IX

LE PEUPLE ET MOI

La vie de Première dame ne m'a jamais fait oublier celle du peuple et, dans les jardins de Carthage, il n'était pas question que je perde la mémoire des quartiers populaires où je suis née. Parce que j'avais une idée de la précarité en Tunisie, parce que je ne me suis jamais sentie éloignée du peuple, j'avais à cœur d'assurer une œuvre sociale, notamment dans l'action caritative.

Ben Ali m'a proposé un jour de créer une association pour les handicapés. J'ai donc lancé le projet Basma, avant de fonder l'association Saïda de lutte contre le cancer, du nom de ma mère, parce qu'elle est morte de cette maladie-là. Une troisième association devait voir le jour, la veille de notre départ, elle était destinée à la réinsertion d'anciens prisonniers. Comment venir en aide aux handicapés, aux malades, à ceux que la vie a blessés ou laissés sur le bord de la route, telles étaient les causes qui m'importaient réellement. Je n'ai pas pensé à fonder une galerie d'art

ou une bibliothèque, je ne me suis pas occupée de remettre des prix à des organismes créés pour la recherche sur le climat ou sur la technologie. Il m'a plutôt semblé naturel de tendre une pièce à un mendiant, d'essuyer les larmes d'un enfant, de tenir la main d'un malade. Ces causes ont fini par occuper le plus clair de mon temps. Je faisais en sorte de solliciter auprès de mon mari des prêts bancaires pour les plus pauvres, je rendais visite aux quartiers défavorisés, j'étais à l'écoute des petites gens. Je consignais tout ce que je devais faire et donner, usant, entre autres, d'une partie du revenu de mon mari pour envoyer des mandats, payer un avocat à une veuve, soutenir une orpheline. J'ai fait construire une maison pour mères célibataires, consciente que ce sont ces femmes qui souffrent le plus en silence. La plupart d'entre elles sont réduites à habiter dans des *oukala*¹ et sont frappées de ségrégation. Ben Ali leur a alloué une enveloppe de cinquante millions de dinars par an et une bourse mensuelle de soixante-dix dinars pour chacune. Il y a parmi elles trois catégories : de jeunes étudiantes tombées enceintes et abandonnées par leur compagnon, les bonnes abusées par leurs patrons ou d'autres prédateurs ayant repéré une proie facile, les victimes de viol ou d'inceste. Bien sûr, lorsque je leur ai construit la maison, il s'est trouvé une

1. Anciennes maisons situées dans la médina de Tunis et quasi abandonnées en raison de litiges entre héritiers. Subdivisées en plusieurs pièces, elles sont louées généralement à des provinciaux célibataires.

responsable de l'Association des femmes démocrates pour dénoncer mon intervention. Protestation de façade car, au fond, elle a fini par accepter l'argent.

Je faisais régulièrement des balades incognito, je m'arrêtais en voiture et faisais monter des femmes âgées ou souffrantes que je voyais assises au bord de la route. Je les raccompagnais chez elles, je leur payais un loyer, je leur octroyais de l'argent de poche et même un mouton pour l'Aïd. Je me souviens d'une vieille femme qui survivait grâce aux dons collectés par des prostituées de la rue Jean-Jaurès, dans le centre de la capitale, dont je payais les loyers et une pension mensuelle. Je me souviens de toutes ces épouses et filles d'islamistes dont les maris ou les pères étaient en prison et que je n'hésitais pas à aider. J'envoyais mon personnel meubler ou nettoyer le logis de dames impotentes et dans le besoin.

Je profitais, en l'occurrence, des jours où Ben Ali rentrait de bonne humeur pour lui glisser les demandes qui avaient atterri sur mon bureau et nécessitaient son intervention. C'est ainsi que je lui ai soumis un jour le cas d'une femme atteinte d'un cancer, qui avait été non seulement abandonnée par son mari mais privée de son carnet de santé. Ce dossier a donné lieu à une nouvelle loi en Tunisie : interdiction est faite désormais à l'homme de mettre son épouse à la rue en cas de divorce. Il doit continuer, en outre, de la

faire bénéficier de sa couverture sociale en lui fournissant une copie de son carnet de santé.

Il m'arrivait de me rendre en cachette devant le siège de l'association Basma pour demander à ceux qui y cherchaient de l'aide s'ils étaient satisfaits et s'ils avaient été bien reçus. Toutes les catégories y passaient, les sollicitations étaient nombreuses et variées. Outre la formation, la recherche d'emploi et les aides matérielles, certains parents nous demandaient de trouver un mari à leurs filles, croyant que nous faisons également office d'agence matrimoniale. Une enveloppe était destinée à financer ceux qui venaient de l'intérieur du pays afin qu'ils puissent retourner chez eux sans grever leur modeste budget.

Bref, nous étions une sorte de caisse de résonance des besoins du petit peuple, une tribune ouverte à longueur d'année, que ce soit lors de la rentrée scolaire, pendant la période du bac et de l'orientation universitaire, à l'occasion de l'Aïd ou du Ramadan, pour pallier les rigueurs de l'hiver ou la disette. Il n'y avait jamais de répit, ma vie privée s'en ressentait, mais je ne fermais jamais ma porte à un nécessaire.

Ma mère recevait les visites impromptues de femmes qui venaient chercher aide et soutien, des divorcées, des malades, des mal-logés. Même si elle a souffert pendant quatre ans de son cancer, elle n'a jamais lâché prise, sou-

cieuse de ne pas se dérober devant le secours à apporter aux autres. Je pense d'ailleurs que, si je ressemble physiquement à mon père, c'est du caractère de ma mère, portée sur la charité et le souci de l'autre, que j'ai hérité. Comme elle, je ne suis ni rancunière ni stratège. Mes démarches ne sont guidées ni par la raison ni par l'intérêt, et mon envie de faire plaisir ne résiste pas à la logique, encore moins au politiquement correct. Voilà ma nature profonde, très éloignée des portraits qu'ont tracés de moi des gens qui ne me connaissaient pas. Comme l'avait dit en son temps François Mitterrand : *« Ils sont mes pauvres et je les nourris. Ils se font un nom en me citant. Tant que ça leur permet de manger du pain... »*

Alors que je pouvais me prévaloir de connaître la situation réelle des gens à travers mes associations notamment, tel n'était pas toujours le cas de Ben Ali, à qui ministres et conseillers ne renvoyaient pas l'image exacte du pays. Son entourage lui parlait chiffres et non réalité du terrain, projets et non carences. À titre d'exemple, on avançait devant lui le nombre de maisons de jeunes existant sur le territoire, mais l'on oubliait de lui préciser si elles disposaient de l'équipement nécessaire. L'on alignait sur son bureau la liste des établissements scolaires dans les campagnes, mais personne ne s'avisait de lui préciser si l'enseignement y était assuré dans de bonnes conditions.

Cependant, on a beau dénoncer le bilan de Ben Ali après son départ, les Tunisiens ne mouraient pas de faim et ne croupissaient pas dans la misère, contrairement à ce que l'on avance aujourd'hui. On n'a d'ailleurs jamais eu de SDF en Tunisie. Il n'est pas de mon ressort de le prouver, il appartient aux économistes, aux financiers et aux sociologues d'en faire le constat.

Fuir les mondanités

Si j'ai préféré m'investir dans des activités sociales, c'est parce que je n'ai pas la fibre mondaine. Aux salons je préfère la maison, et aux soirées guindées les déjeuners avec mes amies. J'adore cuisiner, j'aime être entourée par mes proches, je préfère la chaleur du foyer et le quotidien débarrassé du protocole.

Je fréquentais rarement les femmes des ministres, sauf l'épouse de Hamed al-Karouia, alors Premier ministre de mon mari, que je recevais assez régulièrement et que je considérais comme une amie. Pour le reste, je préférais la famille, les cousines, les nièces, les copines d'enfance, les gens simples qui m'entouraient.

Seulement, comme je devais disposer d'un cadre où rencontrer plus officiellement les épouses de ministres, de diplomates étrangers et de hauts fonctionnaires, les militantes associatives ou les artistes, je me rendais de temps en

temps aux réunions du club Elissa. Ce n'était certes pas pour y installer ma cour, j'y comptais peu d'amies véritables. J'appréciais qu'il ne soit pas mixte. Ainsi, les femmes s'y sentaient à l'aise. L'objectif était surtout de promouvoir la culture des clubs, peu connue en Tunisie. Elissa était à la fois un cercle culturel et un espace de loisirs, avec par exemple des programmes culinaires. Il n'était pas ouvert à tout le monde, il fallait qu'une marraine se porte garante de votre adhésion. Les habituées n'étaient pas des femmes oisives et peu éduquées, bien au contraire. Chaque semaine, l'épouse d'un ambassadeur venait nous initier à la gastronomie de son pays, des présidentes d'association y présentaient leurs activités, à la recherche de soutiens. Le programme comportait des conférences animées par des médecins et des scientifiques, des séances de signatures d'auteurs, des projections de films commentés par des réalisatrices, ainsi que des pièces de théâtre et des prestations musicales. J'ai toujours eu un faible pour la musique, je l'avoue, et j'avais mes interprètes préférées.

Il faut noter au passage que Ben Ali n'a jamais laissé les artistes tunisiens sans soutien financier. C'est lui qui a ordonné de sauver certains interprètes des *oukala* insalubres où ils habitaient et de venir en aide à certains oubliés en proie à la précarité, telles Ridha 'Kalaï, Safia Chamia, Naâ'ma et bien d'autres grandes figures de la chanson tunisienne. Il a exigé qu'on soigne les artistes et les créateurs

malades à l'hôpital militaire, et fait prendre en charge leurs dépenses de santé à l'étranger, en cas de nécessité. Même les plus rebelles bénéficiaient de sa sympathie, tel Sghaier Ouled Ahmed, un poète irrévérencieux et insoumis à qui il procura une bourse du ministère de la Culture et qu'il aida à se remettre sur pied.

À l'instar de mon mari, je prenais en charge certains artistes conviés au club Elissa, comme Monia Bjaoui. Nous invitions de jeunes comédiens comme Lotfi Abdelli, lequel accepta de se produire, une fois assuré qu'on ne toucherait pas au texte de sa pièce qui n'était pas exempt de critiques à l'égard du régime.

J'ai appris que le journaliste Slim Bagga, rédacteur d'une feuille de chou qui s'appelle *L'Audace*, s'en est pris, après notre départ, aux adhérentes du club en les surnommant les « Orphelines de Samira » – du prénom de ma sœur qui gérait le club. Au-delà de la simple boutade et de la menace verbale, il les a soumises à un chantage en règle. En effet, Bagga (qui signifie en français « punaise ») n'aurait pas hésité, après le 14 janvier, à terroriser un certain nombre d'entre elles en menaçant de publier leurs noms dans les journaux si elles ne lui versaient pas une certaine somme. Les plus courageuses lui ont bien sûr opposé un refus catégorique, mais il aurait réussi à extorquer de gros billets à ceux qui craignaient de voir leur nom livré en pâture aux

médias. Ce même collaborateur de *L'Audace*, qui n'a d'« audacieux » que d'attaquer lâchement ses victimes et de répandre sur eux toutes sortes de calomnies, recourt actuellement à ce procédé auprès des hommes d'affaires qu'il menace de « balancer » – en révélant leurs liens avec les Ben Ali ou les Trabelsi – s'ils ne lui graissent pas la patte. Il ne tient pas ses promesses pour autant et, après avoir encaissé l'argent, il sacrifie ses proies à la vindicte publique.

Mon personnel

De fait, si on m'avait laissée tranquille, j'aurais mené une vie simple et sans mondanités. Je me serais occupée de mon mari et de mes enfants, loin du bruit et de la fureur de la politique. Et j'aurais géré ma maison en bonne épouse et en bonne mère. Tout le monde sait au palais que je me suis toujours comportée en toute simplicité avec notre personnel, du cuisinier à la masseuse. Il m'arrive de me promener chez moi avec une chaussette trouée ou une robe de chambre tachée de sauce. Je suis restée fille du peuple, j'en suis fière et je n'ai aucun complexe à répéter que je suis née dans un milieu modeste, j'embrasse le front de nos anciens dans les maisons de retraite, je plaisante avec le domestique, je me lie d'amitié avec des femmes qui, aux yeux des autres, ne me valent pas, et je n'ai aucune envie de privilégier la fréquentation des bourgeoises qui croient être nées de la cuisse de Jupiter.

Que l'on me cite ceux que j'aurais humiliés, chassés, et pourquoi pas tués – je serai obligée d'y revenir dans les pages suivantes à propos de la mort d'une hôtesse de l'air.

Quand il m'arrivait de rabrouer une bonne, je n'en dormais pas de la nuit. Et, en toutes circonstances, ma mère veillait à ce que personne dans la maison, ni aucun être en situation de fragilité, ne soit lésé. Tous nos employés ont connu cette femme profondément croyante, serviable et soucieuse de leur bien, qui offrait en cadeau ce qu'elle venait de recevoir, distribuait son argent à droite et à gauche, secourait quiconque frappait à sa porte, se comportait comme lorsque nous étions petits : elle vidait son frigidaire ou son porte-monnaie pour en donner le contenu aux nécessiteux.

Après notre départ, poussés par la volonté de nous nuire, certains ont sollicité le témoignage des membres de mon personnel moyennant de l'argent, quitte à leur faire dire des mensonges. Tel ce Lotfi Ben Chrouda qui signe un livre¹ où il prétend, entre autres, que je lui aurais plongé la main dans l'huile bouillante ! D'abord, ce monsieur n'a jamais été mon cuisinier. Il a été embauché comme plongeur et ne franchissait pas les limites de son territoire, qui était la cuisine, où il avait pour tâche de nettoyer le poisson et

1. *Dans l'ombre de la reine*, Paris, Michel Lafon, juin 2011, écrit en collaboration avec Isabelle Soares-Boumala.

d'égorger le mouton de l'Aïd. Il ne pouvait donc, par définition, rapporter ce qui se passait dans nos appartements privés où il n'est jamais entré. On lui avait obtenu un permis de conduire afin de l'envoyer faire de petites courses par-ci par-là, et le voici devenu mon témoin principal, mon confident et le chroniqueur de ma vie!

Je ne m'attarderai pas sur ce registre pour le moins ridicule. Je déplore seulement que l'histoire de la Tunisie soit désormais réécrite par des hommes paranoïaques et vénaux. Trois mille ans d'une histoire prestigieuse revue sous l'inspiration de mes détracteurs. Un supposé majordome publiant un supposé livre, rédigé par sa coauteure, une Française qui, paraît-il, n'aimait pas le régime de Ben Ali. Voilà qui ne me semble pas digne du pays de Carthage!

L'hôtesse de l'air

Le délire de toute-puissance qui m'a été prêté par ces esprits fielleux frise l'inconcevable. Non seulement on dit que je nommais, limogeais et complotais pour le pouvoir, que je faisais les fortunes et défaisais les ménages, mais voilà que j'avais un pouvoir de vie et de mort sur les Tunisiens! Ainsi, on a prétendu que j'aurais fait tuer une hôtesse de l'air qui nous avait accompagnés lors d'un voyage aux Maldives, pour un motif digne des *Mille et Une Nuits* : elle aurait plu à mon amant! Il me fallait, par conséquent,

l'éliminer ! Des amants, on m'en a toujours prêté, oubliant que j'étais la femme la plus surveillée de la Tunisie et que j'ai épousé l'homme le plus jaloux de la terre ! C'était d'autant plus invraisemblable, en l'occurrence, que, pour ce voyage aux Maldives, ma fille, ses enfants, sa belle-mère et une amie m'accompagnaient.

Voici les faits.

Venues aux îles Maldives pour une semaine, le troisième jour, nous nous tenions sur une terrasse de l'hôtel à regarder le coucher de soleil quand mon amie Samira a reçu un coup de téléphone de Tunis. L'un de ses proches voulait savoir si nous nous apprêtions à rentrer : « *Pourquoi donc ?* » a demandé Samira. *Nous venons à peine d'arriver.* » Son ami a lancé : « *Oui, mais l'hôtesse ? – Quelle hôtesse ? – Il paraît qu'une hôtesse est morte.* »

Nous avons tout de suite appelé le chef de la sécurité qui nous accompagnait et l'hôtesse qui était affectée à notre service personnel. Ils nous ont raconté qu'une de leurs collègues s'était réveillée le matin en se plaignant d'une migraine. Je ne connaissais pas particulièrement cette hôtesse, elle servait à l'arrière, mais elle faisait partie de l'équipage et logeait comme ses collègues dans le même hôtel que nous. Elle s'était habillée et maquillée avant de rejoindre ses camarades et de se prêter à des séances photos en souvenir du séjour. Soudain, elle s'était mise à crier, en

proie à une grande douleur au niveau de la tête. Le médecin de leur hôtel a été appelé, il lui a administré des calmants, mais la douleur ne cessait pas. Il a donc pris la décision de la transporter en bateau à l'hôpital situé sur l'île en face. Hélas! il était trop tard. Elle devait succomber à l'hôpital. Son corps a été préparé pour l'inhumation selon les rites islamiques avant son rapatriement. J'aurais pu continuer à me dorer au soleil, mais ce n'est pas dans ma mentalité. J'ai décidé d'interrompre notre séjour et de plier bagage afin de ramener la dépouille de cette hôtesse dans notre avion car je ne voulais pas qu'elle soit trimbalée d'une escale à l'autre. Ce fut un voyage de retour extrêmement triste pour tous les passagers de l'appareil. Le père de la défunte, son mari et ses deux sœurs sont venus la chercher à l'aéroport, où je les ai reçus pour les condoléances. Et nous avons fait le nécessaire pour son capital décès et les indemnités des assurances.

Maintenant, on peut encore chercher les causes de cette mort si les doutes subsistent. Son dossier à l'hôpital où elle est décédée et une autopsie du corps permettraient de confirmer ma version des faits. Cette jeune femme est décédée d'une hémorragie cérébrale, tout simplement.

X

LES PREMIÈRES DAMES

Quand, en avril 2008, Carla Sarkozy est venue en Tunisie pour une visite officielle, je n'ai pas pu l'accueillir à sa descente d'avion. Que n'a-t-on inventé pour expliquer mon absence à l'aéroport ! J'aurais boudé la belle Carla parce que j'étais jalouse d'elle, disaient les uns ; la Première dame de France ne serait pas intervenue auprès de son président de mari en faveur de mon neveu Imad dans l'affaire du yacht, avançaient d'autres. La première allégation est fausse, car j'ai de l'admiration pour une Carla qui, non contente de posséder d'indéniables atouts physiques, a beaucoup d'esprit.

Si je ne suis pas allée à la rencontre de Carla Sarkozy sous le regard des caméras, c'est tout simplement parce que je venais d'enterrer ma mère la veille et que je ne pouvais pas me prêter à ce genre de parade publique en période de deuil. N'importe quelle femme de président aurait agi de la sorte et je pense que, si Carla avait perdu l'un de ses parents, elle ne se serait pas déplacée pour me serrer la main sur le

perron de l'Élysée. Toutefois, le couple Sarkozy m'a présenté ses condoléances *via* mon mari. De mon côté, sachant Carla musicienne, je lui ai offert un joli luth de Tunisie.

Pour autant, j'avoue que mon affection et ma plus grande sympathie, comme celles de mon mari, allaient plutôt vers le couple Chirac. Bernadette est une femme sérieuse qui mène sa vie tambour battant et s'implique dans la société civile. Le couple avait de très bonnes relations avec les chefs d'État arabes, notamment avec l'ex-président égyptien Hosni Moubarak, et ceux-ci le lui rendaient bien. Ils ne juraient que par le président français.

Lors d'une de nos visites à Paris, Bernadette nous a organisé, pour Ben Ali et moi, un dîner à l'Élysée, au cours duquel elle a taquiné son mari sur son « *coup de fourchette* », son penchant pour les bons petits plats, la tête de veau en particulier, sa façon de marcher et de saluer, autant de caractéristiques qui renseignent, selon elle, sur son « côté arabe ». « *Ce ne serait pas étrange que son arrière-arrière-grand-mère ait eu quelque aventure avec un Sarrasin de Corrèze!* » avait-elle plaisanté.

À noter que mes visites en France étaient plutôt rares. Je m'y rendais à titre privé une fois tous les deux ou trois ans. Par conséquent, je n'avais pas besoin de réquisitionner l'ambassade de Tunisie à Paris ni d'y entreprendre des travaux, comme si j'allais y habiter ou en faire l'hôtel parti-

culier de ma famille. Aucun de mes proches n'y mettait les pieds en dehors de la période où j'y séjournais. Si le gouvernement tunisien a entrepris des travaux et logé l'ambassadeur dans une autre résidence que celle de la rue Barbet-de-Jouy, ce fut à la demande récurrente du personnel diplomatique qui se plaignait du délabrement du bâtiment et de son insalubrité. Il fallait bien, à un moment ou un autre, prendre le taureau par les cornes et attaquer le chantier.

La France et nous

C'est l'occasion de dire un mot de nos relations avec la France, même si ce chapitre relève davantage du domaine de mon mari. Ce que je sais personnellement, c'est que notre gouvernement entretenait d'excellentes relations avec les deux derniers chefs d'État français, Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy. Le premier n'hésitait pas à vanter le « *miracle tunisien* » et le second lui emboîtait le pas, reconnaissant sans détours « *les progrès* » d'un pays où « *il fait bon vivre* ». Il ne se passait pas un mois sans que Nicolas Sarkozy ne téléphone à deux ou trois reprises au président Ben Ali, insistant pour que ce dernier l'appelle par son prénom et ne refusant pas les produits du terroir qu'on lui faisait parvenir.

La Tunisie compte de nombreux amis français, tels que Bertrand Delanoë qui était très proche du premier

conseiller du Président, Abdelaziz Ben Dhia, ou Frédéric Mitterrand à qui Ben Ali a accordé la nationalité et les passeports tunisiens dont il souhaitait bénéficier. Feu Philippe Séguin séjournait très fréquemment dans notre pays, et l'État tunisien prenait en charge tous ses frais d'hôtel et de déplacement.

Pourtant, le gouvernement français a eu vite fait de retourner sa veste dès notre départ. Ce même gouvernement a fait porter le chapeau à sa ministre des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie. Il a aussi prétendu qu'il refusait de nous donner l'asile en France, pour ne pas apparaître comme l'ami de Ben Ali. Ce qu'il était pourtant dans les faits. En revanche, ce même gouvernement a sciemment omis de préciser que mon mari et moi ne possédons ni résidences ni comptes en France. La confusion a été entretenue lors de la saisie des biens d'un certain Ben Ali, lequel n'avait en réalité aucun lien de parenté avec le Président. Tout le monde peut s'appeler Ben Ali ou Trabelsi en Tunisie...

La dernière des dames : Soha Arafat

Il m'aurait été plus profitable de m'occuper de mes associations et de continuer mes activités caritatives plutôt que de m'associer à Soha Arafat pour un projet dont elle devait être la principale bénéficiaire et qu'elle tenta pourtant de saborder.

Voici donc mon histoire avec la veuve du chef historique du Mouvement de libération nationale de la Palestine à qui va tout mon respect. Soha est arrivée en Tunisie dans les années 1990, longtemps après Yasser Arafat qui avait trouvé refuge dans notre pays. Sa mère, Raymonda Tawil, l'a fait engager comme secrétaire chez le président du Fatah et a tout mis en œuvre pour qu'il l'épouse. Le témoignage d'une journaliste syrienne proche de la famille, Tawil Nanaa, est édifiant à ce sujet. Elle m'a raconté que Raymonda et son entourage avaient tellement insisté auprès du leader palestinien qu'il avait fini par fléchir, la mort dans l'âme. Il ne cessait d'ailleurs de répéter : *« C'est l'erreur de ma vie que d'avoir épousé cette femme. Je suis et j'aurais dû rester marié à la seule cause palestinienne! »* Après leur mariage, ils se sont très peu vus. Une fois à Paris pour une intervention qui a permis au couple d'avoir une fille, et les autres fois en Palestine où Yasser Arafat avait repris ses quartiers.

J'étais enceinte lorsque celui-ci est décédé à Paris. Soha, qui se trouvait en Égypte, a dû gagner la capitale française sans passer par Tunis. J'ai pris sur moi de lui ramener sa fille, malgré l'interdiction qui m'était faite de voyager, car je risquais de perdre mon bébé. À Paris, je suis restée tout le temps aux côtés de Soha. Elle n'arrêtait pas de hurler, persuadée que le leader de la résistance palestinienne avait été empoisonné. *« Ils l'ont assassiné! Ils l'ont empoisonné! »*

ne cessait-elle de répéter. En avait-elle les preuves? Probablement, si j'en crois les confidences qu'elle m'a faites. Le fait est que ses cris et sa colère se sont calmés. Après trois ou quatre voyages à Paris, elle n'a plus reparlé du sujet...

Soha est une femme intelligente et rusée, douée d'une mémoire d'éléphant. Très opportuniste, elle a le contact facile et des amitiés nombreuses à travers le monde, disposant en effet d'un carnet d'adresses de chef d'État géré avec habileté.

Car Soha est le genre de personnage qui vous échappe parce qu'il a toujours « un diable dans la poche », comme dit l'expression tunisienne, une arrière-pensée, un plan B, des ficelles à tirer et des billes à soutirer. Calculatrice-née, elle vous colle quand elle a besoin de vous, et vous tourne le dos quand elle a obtenu ce qu'elle cherche, sans que vous compreniez ce qu'elle compte en faire, car elle vous oppose alors un mystère absolu. La preuve de sa capacité à manipuler et à tromper son monde va éclater aux yeux de tous lors de l'affaire de l'École internationale de Carthage.

Chaque fois qu'elle avait besoin d'un service, Soha me harcelait jusqu'à venir chez moi, accompagnée de sa fille et de sa mère ou l'une de ses sœurs puisqu'elles étaient sur place. Je lui ai parfois rendu visite de mon côté dans sa maison de Gammarth, surtout après la mort de son mari.

Un jour, elle a eu l'idée de créer une école d'excellence et elle m'en a parlé. Elle cherchait une personne sérieuse et compétente qui accepterait de s'associer avec elle. Je lui ai suggéré le nom d'Asma Tebourbi, qui souhaitait elle aussi travailler à un projet. Les deux femmes sont tombées d'accord et ont démarré la future école. Je les ai aidées en leur prêtant de l'argent, et non pas en entrant comme associée à 50 % dans l'affaire comme le prétendra Soha. En même temps que commençait la construction de l'établissement, Soha démarchait déjà, faisait du lobbying, encourageait les plus riches à inscrire leurs enfants et dissuadait les pauvres d'y songer. Elle a envoyé ses émissaires auprès des représentations diplomatiques française et américaine pour proposer un partenariat avec le futur établissement. Si les premiers l'ont prise de haut, le directeur de l'école américaine a carrément mis dehors son émissaire, pourtant américain comme lui.

Elle était constamment sur le chantier ; pour ma part, je n'y suis allée qu'une seule fois. Elle a tout négocié, étudié les plans avec les architectes. Elle a même hypothéqué une ferme agricole de plusieurs centaines d'hectares irrigués que l'État tunisien avait mise à sa disposition pour vingt ans, afin d'obtenir un prêt destiné à prendre une participation personnelle de 350 000 dinars dans l'école. En juillet 2005, elle a reçu la première échéance à payer, soit 20 000 dinars, qu'elle a demandé à Asma de régler. Entre-temps, l'on me

rapportait quotidiennement ses allées et venues chez des ministres et des hauts fonctionnaires, ses combines pour obtenir de l'argent et faire des affaires, aidée de son avocat attitré, un certain Aouididi. J'ai commencé à me méfier. Le jour où j'ai appris qu'elle voulait monter une nouvelle affaire avec le propriétaire de l'hôtel Lella Baya, à Hammamet, et son épouse, je lui ai déclaré tout net que je refusais de me porter garante de ses projets. Ma décision n'a pas été du tout à son goût et elle a sorti ses griffes, me donnant tous les torts.

J'allais comprendre le sens de ce que m'en disaient les autres Premières dames arabes qui avaient eu à la fréquenter. « *Vous faites entrer une intrigante à Tunis sans le savoir!* » me confiait l'une d'elles. « *Vous ne connaissez pas Soha, sinon vous n'auriez pas été la seule épouse de chef d'État arabe à lui offrir l'hospitalité* », renchérisait l'autre.

La dispute a éclaté en juillet 2009, soit deux mois avant son départ de Tunisie. En attendant, Raja Ismail, commissaire aux comptes chargée de l'école – qui s'occupait également de la comptabilité des associations Basma et Saïda –, m'avait assuré que le financement du projet provenait de crédits bancaires et que tous les entrepreneurs avaient été payés rubis sur l'ongle. Raja avait remboursé à Soha les frais qu'elle avait engagés, mais cette dernière avait cédé ses parts à la municipalité alors même que le lycée n'avait pas ouvert ses portes. Malheureusement, Raja, qui

était la probité même, n'est plus là pour en témoigner. Après notre départ, elle a été harcelée et intimidée par les juges, qui voulaient lui faire signer des dépositions mensongères quant à la gestion des associations Basma et Saïda. Interdite de voyage, elle n'a pas pu se rendre à Paris où elle devait suivre des séances de chimiothérapie, et elle s'est éteinte faute de soins.

Le mieux donc est de répondre point par point aux déclarations faites récemment par Soha Arafat sur une chaîne de télévision tunisienne. Elle m'a accusée d'avoir donné des instructions pour qu'on l'expulse de sa résidence. Je précise ici que sur trois chaînes de télévision arabes, elle a livré trois versions différentes de ces événements. À l'une, elle a reconnu le fait qu'elle est partie de son plein gré après une dispute avec moi au téléphone, se vantant même de m'avoir raccroché au nez. Elle a aussi reconnu avoir cédé sa part à son associée en conscience. Mais sur d'autres antennes, elle m'a accusée de l'avoir chassée de sa maison et de lui avoir confisqué ses affaires ainsi que son école. La vérité réside évidemment dans la première version. Elle a, par ailleurs, accusé Ali Serhati et Mahmoud Bellalouna, responsable des résidences officielles de Gammarth, d'avoir « emballé ses affaires personnelles, n'importe comment, dans des cartons ». Or, rien de cela n'eut lieu, d'autant que ces deux hommes n'étaient pas là lors de son départ. Ce jour-là,

étaient présents l'ambassadeur de Palestine en Tunisie et Ahmed el-Habassi, chargé d'affaires tunisien auprès de l'Autorité palestinienne, avec son bras droit, un certain Marwane, et un huissier-notaire tunisien.

J'aurais en outre donné des instructions à Ali Seriati pour qu'il demande aux pays européens de la « *maltraiter* » (en réalité elle a utilisé le terme « *massacrer* »), faute de quoi la Tunisie « *cesserait toute coopération en matière de lutte contre le terrorisme* » (pas moins !). Soha a prétendu également que j'aurais approché le journaliste Yasser Hraoui et son fils, propriétaires de la revue *Arabies*, pour leur demander de publier des articles contre elle et leur proposer, en contrepartie, une aide financière pour la vente de leur revue en Tunisie. Je ne connais pas du tout ces messieurs. De même, j'aurais fait paraître dans le journal italien *Corriere della Sera* un article traitant Mme Arafat de « *femme folle et dangereuse* » qu'il serait « *urgent de priver de la garde de sa fille* ». Ces accusations méritent-elles commentaire, tant elles sont irréalistes, éloignées des fonctionnements de la politique et des relations diplomatiques ? Sans compter que nous avons bien peu d'influence sur la presse étrangère. Il suffit de demander confirmation ou infirmation au ministère de la Justice, à Ali Seriati et aux rédacteurs en chef des journaux cités pour en avoir le cœur net.

La vérité est ailleurs. Lorsque j'ai appelé la veuve d'Arafat pour lui reprocher son opportunisme et sa légèreté, lui rap-

pelant que la Tunisie avait ses lois et qu'elle ne pouvait pas en faire une entreprise à son profit, elle s'est fâchée et m'a répondu, à la lettre : « Toz fikoum [*Allez vous faire f...*] vous et votre Tunisie! Vous croyez m'intimider, je vous jette votre passeport à la figure! Je vais même convoquer une conférence de presse pour dire que je ne veux plus de votre nationalité tunisienne! » Et elle a raccroché. Voilà le remerciement de Soha au pays qui l'a reçue avec tous les honneurs et s'est offert pour lui servir de patrie d'accueil. Un pays dont, en réalité, elle s'est servie comme d'un marchepied pour s'enrichir et développer un marché juteux pour sa famille. Elle est partie en laissant 750 000 dinars de dettes entre le restaurant Le Grand Bleu de Gammarth et les travaux somptueux qu'elle a fait faire dans sa villa, et elle ne s'est jamais acquittée de sa participation personnelle à l'école. De plus, elle perçoit au jour d'aujourd'hui les bénéfices de la ferme agricole dont elle est copropriétaire avec un Tunisien et un Palestinien.

Elle a été déchue de sa nationalité tunisienne, c'est vrai, mais ce ne fut pas le cas de sa fille. Par égard pour la mémoire de Yasser Arafat et en signe de soutien à la cause palestinienne, Ben Ali a décidé de prémunir la petite contre les aléas de l'exil et de la précarité en lui conservant le passeport tunisien et en faisant d'elle l'héritière légale d'une autre maison naguère octroyée à sa mère, située à Hammamet.

XI

LE CLAN TRABELSI ET LES AFFAIRES

On a accusé les Trabelsi d'avoir organisé le pillage en règle du pays et de s'être partagé sans scrupule ses richesses. À entendre nos détracteurs, il n'y avait plus une entreprise, une usine, une parcelle de terre, un complexe hôtelier qui ne nous appartienne ou dans lequel nous n'ayons une part. C'est oublier que la Tunisie a des lois et des responsables pour les appliquer. Et méconnaître le fait que Ben Ali a laissé le pays dans un état économique que toute la région jalousait, preuve que nous n'avons pas été des prédateurs prêts à tout – y compris à mettre le pays à genoux – et sans considération pour les infrastructures, l'éducation des enfants, l'aide aux plus pauvres, le soutien aux femmes, la sécurité qui régnait, et j'en passe. Les économistes du monde entier l'attestent, les résultats sont édifiants.

Toutefois, il n'est pas dans mes intentions de promouvoir le bilan de Ben Ali, ni de me substituer aux avocats de ma famille. Je voudrais seulement qu'on ne se laisse pas aveugler par la rancune au point de tomber dans l'injustice.

Certes, j'ai aidé ma famille à vivre plus à l'aise, mais qui ne l'aurait pas fait à ma place? Parmi les miens, quelques-uns ont exagéré, souvent les plus jeunes qui se laissaient aller à leur appétit de profit et refusaient d'en admettre les limites. De vives discussions nous opposaient, lorsque je leur exprimais mon mécontentement et le souci qu'ils me causaient. Ils trouvaient même moyen de tourner mes interventions en dérision : « *Chaque fois que ma tante nous convie, c'est pour une séance de sermon ou un prêche de morale!* » Je récidivais en les convoquant individuellement chez ma mère. J'en appelais aux parents également, comme cette fois où une querelle avait opposé un neveu du Président à des responsables douaniers dans une affaire d'import-export. À la suite de ce conflit, le Président a retiré son permis de travail à son neveu pendant plus d'un an.

Je pensais au début que les membres de nos familles allaient pouvoir construire quelque chose, une maison, et développer une activité qui leur permette de vivre à l'aise. Or, certains n'en ont fait qu'à leur tête. Loin d'eux l'idée de me livrer l'inventaire de leurs projets ou de leur parc de voitures. Encore moins les parts des entreprises qu'ils s'octroyaient ou les faveurs qu'ils obtenaient des administrations et des banques. J'admets que les portes s'ouvraient devant eux en raison de leur lien de parenté avec moi. Je suis certaine qu'à chaque fois qu'ils demandaient un rendez-vous à un responsable, ils étaient très bien accueillis.

Il m'était impossible de contrôler. Je ne connaissais pas le détail des affaires de mon frère Belhassen. Il me parlait de certaines d'entre elles et il lui arrivait de m'annoncer qu'il venait d'investir dans un projet, tout en précisant qu'il s'agissait d'un cadeau de sa part, comme la maison d'Utique, près de Bizerte. À mes yeux, tout était fait dans les règles. Je savais qu'il avait redoublé d'efforts pour créer son entreprise, qu'il n'a jamais été bénéficiaire de privatisations de sociétés nationales et qu'il a dû remplir son devoir fiscal comme n'importe quel citoyen.

À la décharge de mon mari, Ben Ali n'aimait pas s'immiscer dans les vies ou les affaires familiales, et voulait encore moins impliquer nos parents dans les décisions politiques. D'ailleurs, il avait rarement l'occasion de s'entretenir longuement avec ses gendres et encore moins avec mes frères. Il ne permettait pas non plus qu'on vienne le déranger chez lui, ni qu'on l'importune à Carthage, où il n'avait d'oreilles que pour les membres de son gouvernement. S'il est arrivé à l'un ou l'autre dans nos familles respectives de lui faire une proposition ou d'attirer son attention sur un problème dans le pays, il écoutait, mais il refusait de prendre une décision sans en référer à ses ministres et conseillers. Lorsqu'on lui suggérait, à titre d'exemple, le nom d'une agence de communication à l'étranger, il se renseignait sur elle auprès de ses propres experts en image. Et, lorsque l'un

de ses gendres lui soufflait de rajeunir son gouvernement, il balayait ses arguments d'un revers de la main : « *J'ai une équipe méritante et qui gagne. Je ne vois pas pourquoi je la remplacerais par vos listes à vous !* »

Pour en revenir au registre économique, les projets que l'on a attribués à nos deux familles ne m'étaient pas davantage connus. Les uns et les autres étaient trop secrets pour nous fournir, à Ben Ali et à moi, des informations sur leur vie privée ou professionnelle. Je ne connais rien d'eux, ni ce qu'ils possèdent, ni ce qu'ils font très précisément. Cela en étonnera plus d'un sans doute, mais c'est ainsi.

Je n'ai pas honte de le redire, des fautes flagrantes ont été commises par certains membres de ma famille. J'ai eu tort de ne pas être plus vigilante. Mais je voudrais aussi qu'on n'oublie pas la nébuleuse de profiteurs qui tournaient autour de nous. Et si j'ai, personnellement, échoué à empêcher certains excès, pourquoi ne s'est-il pas trouvé un responsable politique pour s'en plaindre? un juge pour protester? un homme d'affaires pour crier au scandale? Si je n'ai pas réussi à endiguer les débordements de certains proches et à stopper leurs agissements, il faut évoquer les excès de zèle des responsables et prétendus amis des Tra-belsi! Car il y aurait eu moyen de fixer des limites. Quelques

ministres ont d'ailleurs pris des mesures afin de mettre des bâtons dans les roues de certaines entreprises de la famille. C'est ainsi que, lorsque mon frère Moncef a voulu investir dans le transfert de pétrole au sein de la Société de transport des hydrocarbures, le ministre de tutelle, Abderrahim Zouari, a imposé un appel d'offres, procédure qui n'avait jamais existé auparavant. Moncef a eu beau râler, il a été obligé de présenter son dossier au même titre que les autres, et il n'a gagné que parce que la proposition concurrente manquait de garanties.

Par ailleurs, on l'ignore sans doute, ma famille n'a cessé d'être sujette à toutes sortes de sollicitations. On faisait des pieds et des mains pour l'impliquer dans des projets en tout genre, elle était devenue un label et une caution. On allait au-devant des désirs des Trabelsi, ils n'avaient même plus besoin de demander, on leur facilitait les acquisitions, on contournait les obstacles, on s'ingéniait à les persuader de leur bon droit. Parmi les opportunistes qui se comptaient par centaines, et dont beaucoup nous tournent le dos aujourd'hui, de nombreux avocats et des juges créaient des procédures spéciales et taillaient des lois sur mesure, affirmant que c'était « permis » là où ça ne l'était pas. En sens inverse, d'aucuns se servaient de mes proches comme prête-nom, frappaient à la porte des banques, des entreprises, des mairies en s'en recommandant, souvent sans même les connaître.

J'évoluais dans un monde presque exclusivement féminin. Et les femmes n'étaient pas en reste. Pas une seule fois je ne me suis rendue au club Elissa ou ailleurs sans que l'une de ces dames ne me demande un service ou ne formule une *chikaya*¹. À la fin, je n'éprouvais plus de plaisir à sortir de chez moi.

D'ailleurs, si ma situation actuelle me donne un motif de consolation, c'est qu'enfin a cessé le ballet des demandeuses « BCBG ». Je peux désormais échapper à la sollicitation permanente et intéressée. Je sais maintenant qui sont les profiteurs et qui n'en sont pas, qui m'aime pour ce que je suis et qui m'aimait pour ma situation. Il me faut admettre avec amertume que je peux compter les premiers sur les doigts de la main.

Ces faiblesses et ces errements de ma famille ont été amplifiés à l'extérieur et utilisés avec un seul objectif : faire tomber le régime de Ben Ali. Nous avons servi de repoussoir et avons fourni les motifs de dénigrement. Nous sommes tombés dans le piège. Il faut comprendre que la campagne visant les Trabelsi était le gros morceau du puzzle qui se mettait en place petit à petit pour le coup d'État. Concentrer les attaques sur les miens, faire de ma famille le bouc émissaire, la diaboliser *via* rumeurs et diffamations, tel était le cheval de Troie grâce auquel on projetait de

1. Plainte.

prendre la citadelle. Et il faut reconnaître que nous avons facilité la tâche aux ennemis de Ben Ali. Pour prolonger l'image, nous avons été le talon d'Achille du Président.

Nous avons ainsi donné prise à la critique, à la médisance, lesquelles ont ensuite servi à lancer les rébellions. Dans ce contexte, si j'avais entrevu que Ben Ali devait en pâtir, j'aurais agi plus fermement.

Dans cette construction du « complot médiatique », certains Occidentaux étaient partie prenante. Je me souviens avec amertume des commentaires d'un diplomate occidental, invité un jour chez ma fille Nesrine et son mari. Le couscous et les salades au menu sont devenus sous sa plume un « festin », les hors-d'œuvre étant comptés comme des plats, en totale méconnaissance de nos traditions. Et les glaces seraient venues d'Europe, ma fille Nesrine ayant lancé l'idée comme une plaisanterie. Cédant à la diffamation après le mensonge, le diplomate a brossé le portrait d'un Sakhr Materi tyrannique et méprisant avec son personnel, soit tout le contraire de ce jeune homme, connu pour sa foi profonde, qui déteste plus que tout voir humiliés les petites gens. Je me demande, après tout, si l'on aurait fustigé la politique d'un autre pays avec le menu d'un dîner chez l'un de ses dirigeants, l'origine des mets ou la tenue des convives à table.

Plus sérieusement, je n'aurais qu'à citer les rapports savamment distillés sur Wikileaks et visiblement destinés à

nous représenter comme une « *quasi-mafia* ». Le président Ben Ali ayant demandé un jour à ses conseillers d'analyser les informations qui venaient de filtrer sur Wikileaks, ils ont découvert qu'elles étaient dirigées simultanément contre la Tunisie, l'Égypte, la Libye, le Maroc et la Syrie ! Voyez-vous la coïncidence ? Je ne suis pas férue de politique, mais je ne peux croire qu'il s'agisse là d'un hasard, ou d'un funeste coup de dés. Et pas plus d'une « *simple dynamique des peuples* ».

L'affaire du bateau

Depuis des années, les amateurs de bateaux savent qu'un réseau de trafiquants s'est spécialisé dans le vol des yachts et leur revente. En Tunisie, comme dans tout le pourtour méditerranéen. Un jour, un ami algérien de l'un de mes neveux lui a signalé « une bonne affaire », à savoir un yacht en rade dans le port de Sidi Bou Saïd et mis en vente par ses supposés propriétaires au plus offrant. Imad a eu vent de l'information et tous les deux sont allés découvrir le bateau parmi bien d'autres curieux et acheteurs potentiels. Une photo d'ailleurs montre le yacht exposé à une foule de badauds, dont Imad et sa femme, certes, mais aussi des mordus de la voile connus à Tunis. D'ici à accuser Imad d'avoir orchestré le vol, certains n'ont pas hésité ! Alors que rien ne prouvait que le jeune homme se trouvait sur place

comme commanditaire ou comme acheteur. Si ç'avait été le cas, il aurait réceptionné le yacht plus discrètement, ailleurs que dans le port surfréquenté de Sidi Bou Saïd !

Le bateau, en provenance de Corse, avait été victime entre Palerme et Tunis d'une avarie technique, et ses marins corses avaient appelé le service d'assistance aux bateaux du pays le plus proche, à savoir l'Italie. Mais ils avaient réussi, avant l'arrivée des dépanneurs, à effectuer les réparations nécessaires. Évidemment, les techniciens italiens réclamèrent le remboursement des frais de déplacement, à savoir vingt mille euros. Les armateurs refusèrent de payer une telle somme et prirent la poudre d'escampette, direction Tunis. Un avis de recherche fut immédiatement lancé contre eux *via* Interpol. Aussi, à peine arrivés au port de Sidi Bou Saïd, les deux marins corses furent arrêtés par les autorités tunisiennes qui mirent le bateau sous scellés.

Branle-bas de combat à Paris. Le soir même, le président Nicolas Sarkozy a appelé Ben Ali pour lui demander comme un service de libérer les deux hommes, qui ont été relâchés sur-le-champ... Et nous avons écopé du reste. Nous n'avons jamais su pourquoi le président français avait pris une telle initiative.

Une enquête préliminaire fut ouverte en Tunisie, Imad étant accusé d'être le commanditaire du vol du yacht. Malheureusement, le ministre de la Justice a fait un excès de

zèle pour nous être agréable, en l'occurrence, et donné des instructions de son propre chef pour qu'Imad ne soit pas poursuivi en Tunisie. Il a ainsi refusé de collaborer avec la justice française, malgré nos accords d'entraide judiciaire bilatéraux.

Je déplore cette façon de procéder. Mon mari n'est jamais intervenu pour que l'on protège mon neveu au mépris de la loi ni qu'on étouffe l'affaire. Si l'on avait suivi la procédure, on aurait pu démontrer, comme l'a fait d'ailleurs le juge français, qu'Imad n'avait jamais été en contact avec les trafiquants. Alors, je pose la question : comment nous protéger de ceux qui prétendent nous défendre ? Que dire à ces responsables qui ont cru devancer nos désirs, donnant ainsi l'impression qu'ils agissaient sur instructions du Président ou sous influence ?

XII

LES DROITS DE L'HOMME ET LES JOURNALISTES ÉTRANGERS

Voulant répondre aux critiques des médias occidentaux, Ben Ali demandait à ses homologues français et américains avec qui il était en très bons termes, ce que leurs journalistes lui reprochaient au juste. Il se défendait en invoquant l'existence de huit partis d'opposition en Tunisie et arguait de l'impossibilité d'en autoriser davantage en raison du coût, l'État étant obligé de prendre en charge le financement de l'opposition légale. Il serait intéressant de demander aux opposants communistes tels que Mohamed Harmel ou aux progressistes comme Mustapha Ben Jaafar le montant des subsides qu'ils recevaient.

À ce que je sache, nos amis français ont toujours défendu et reconnu les efforts de la Tunisie de Ben Ali en faveur de la santé, de l'éducation et des droits des femmes. Ils nous révélaient en même temps que l'indépendance des ONG n'est qu'un mythe. La plupart de celles qui se présentent

comme les chantres des Droits de l'homme font allégeance aux grandes puissances, dont dépend le feu vert pour une attaque en règle contre un régime donné. Idem pour les journaux qui auraient tendance à se comporter en inquisiteurs. Feu le président François Mitterrand l'admettait et poussait la provocation jusqu'à interdire à certains journalistes d'entrer à l'Élysée. Il a confié un jour à Ben Ali : « *Les médias ne ménagent que ceux qui se mettent à leurs pieds!* » Ce n'était pas – hélas! – le tempérament de mon mari. Il aura sans doute échoué à communiquer selon les méthodes modernes, souvent manipulatrices et hypocrites. Mais il est vrai qu'il aurait gagné à laisser la presse s'exprimer plus librement, ce qui ne le menaçait pas pour autant. Bien des pays, en usant ainsi, réussissent brillamment à neutraliser leurs adversaires.

On omet de préciser que les correspondants de presse étrangers n'ont jamais été interdits en Tunisie. Ils y venaient nombreux, surtout les Français qui ont la particularité de se sentir toujours « espionnés ». Cette impression, justifiée ou non, les encourageait à diffuser des propos souvent erronés par rapport à la réalité du terrain. De fait, s'ils étaient encadrés par l'Agence tunisienne de communication extérieure (l'ATCE) qui avait pour mission, entre autres, de briefer les professionnels des médias, de leur obtenir des rendez-vous ou des autorisations de tournage, aucune instruction n'était

donnée pour les avoir constamment à l'œil. Et quand c'était le cas, cela relevait le plus souvent d'habitudes ancrées chez certains policiers tunisiens portés d'eux-mêmes sur le flicage.

De fait, se plaindre d'être surveillé constitue un bon procédé pour certains journalistes : laisser planer le soupçon d'une filature policière – qu'aurait décidée Ben Ali en personne – garantissait le scoop et accréditait en partie les articles. Or, dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, des décisions se prenaient sans que le Président soit au courant. Il avait l'habitude de dire : « *Je ne suis pas le soleil, je ne suis pas au courant de tout* », déléguant aux membres de son gouvernement la responsabilité qui leur incombait dans tel ou tel dossier.

Prenons un journal comme *Le Monde*, un quotidien français qui n'a pas été interdit sans raison en Tunisie. Le Président a estimé que ses papiers à charge calomniaient le pays. Les analyses puisaient dans une mauvaise foi évidente et n'étaient pas exemptes de diffamation à l'égard du chef de l'État. Plus d'une fois, les responsables de la communication tunisiens ont demandé à ce journal un droit de réponse, qui leur a été refusé. Ils ont proposé alors d'acheter des espaces pour y faire figurer la réponse. Même refus. Décision a été prise alors de suspendre purement et simplement ce média, considérant que c'est là un acte

souverain, juridiquement justifié : il est normal de ne pas continuer à faire vendre un journal qui nous coûte des devises et ne fait que nous dénigrer.

Cela dit, *Le Monde*, qui s'est toujours posé en victime du régime de Ben Ali, a profité d'un incident indépendant de toute volonté politique pour l'attaquer de plus belle. Il s'agit du cas d'une de ses journalistes, Florence Beaugé, qui a été refoulée à son arrivée à l'aéroport de Tunis-Carthage et expulsée vers la France. J'ai été alertée sur cet incident quelques jours plus tard. Lorsque je me suis renseignée, j'ai appris que la décision venait du ministre de la Communication. Or, ce qui fut interprété comme une mesure de représailles politiques, relevait en réalité d'une affaire privée : le ministre en question aurait eu, des années auparavant, des difficultés relationnelles avec la journaliste du *Monde* à Tunis. À cette époque, cet homme dirigeait le journal *Le Temps* où la journaliste avait effectué un stage. Fallait-il confondre la réaction de dépit d'un homme éconduit avec une mesure politique du gouvernement Ben Ali ?

QUATRIÈME PARTIE

La vengeance à plein régime

XIII

FÉLONS ET DROITS-DE-L'HOMMISTES

Si l'on avait à dresser la liste de ceux qui paraded aujourd'hui en héros de la Révolution et qui, hier, faisaient antichambre à Carthage, l'on tiendrait des registres entiers. Prenez Abdessalam Jrad, à l'époque président de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), apparu en vraie vedette au lendemain du 14 janvier et qui, deux jours auparavant, sortait du bureau de Ben Ali après avoir débité une litanie de compliments du genre : « *Nous t'aimons, Monsieur le Président. Le sang qui coule dans vos veines est le même que le nôtre.* » Quel traître ! Faut-il citer un certain bâtonnier, promu par le nouveau gouvernement au poste de secrétaire d'État, mais qui figure parmi les premiers à avoir téléphoné à Ben Ali pour le féliciter de son discours du 13 janvier ? Faut-il revenir à ces diplomates, comme ce Monsieur Oueslati, ex-ambassadeur à Varsovie, qui se présente aujourd'hui en chevalier blanc, alors qu'il s'enrichissait avec les salaires de fonctionnaires fictifs, qu'il avait emporté les lustres de l'ambassade, les tapis et les services de

table? Et quand Ben Ali lui succéda à ce poste, il a dû demander 260 millions de dinars à son ministère de tutelle pour rembourser les vols et les dégâts. Faut-il que je dénonce le fameux producteur de cinéma, Tarek Ben Ammar, qui avait entrée libre chez le Président, n'hésitait pas à profiter des largesses du régime pour consolider ses investissements à droite à gauche et qui, dès la veille de notre départ, sentant le vent tourner, a organisé un débat télévisé autour des manifestations de Sidi Bouzid sur la chaîne privée dont il est l'un des dirigeants? Ou cette girouette d'Abdelaziz Belkhoja, qui passait son temps collé à mes frères, cherchant à monter une affaire avec l'un ou l'autre, et qui s'est offert le 14 janvier une salve d'insultes à l'encontre du régime? Et que penser de certains avocats, hier proches de Ben Ali, qui se « rachètent » actuellement en nous inventant des procès?

Mais cet exercice ne vaut pas la peine d'être mené car il mettra en péril tout ce petit monde de félons. Usons de la charité que d'autres n'ont pas montrée à notre égard et refermons les registres.

Faisons juste remarquer que le corps de la police ne fut pas en reste, s'évertuant à monter contre nous de faux dossiers. Qui connaît mieux que Ben Ali les agissements de ses anciens collègues de l'Intérieur? Plus particulièrement les spécialistes de la fabrication de preuves, champions de la mise en scène. Comme cet épisode filmé le lendemain de notre départ, où les membres du comité « anti-corruption »

créé illégalement font semblant de composer le code du coffre-fort de notre maison de Sidi Bou Saïd à l'aide d'une télécommande, pendant que l'un d'eux ordonne : « *Appuie!* » En réalité, le coffre-fort avait déjà été forcé, et ils ne pouvaient l'ouvrir avec la télécommande, puisque j'étais la seule à savoir où elle se trouvait. Au passage, je me demande ce que sont devenus mes bijoux montrés à la télévision. Ils devraient à mon sens constituer des pièces à conviction pour les tribunaux traitant le dossier...

Idem pour ces pseudo-experts en archéologie qui ont parcouru nos maisons en pleurant des larmes de crocodile sur les pillages prétendument commis par la famille. Ce sont les mêmes qui venaient régulièrement chez nous pour estimer la valeur d'objets anciens qui décoraient le palais de Carthage ou que nous rachetions à l'État. Ils ont accusé mon gendre Sakhr Materi d'avoir meublé sa maison de pièces de musée, alors qu'elles s'y trouvaient déjà quand il a acheté sa propriété à une ressortissante française.

D'autres mises en scène plus macabres ont eu lieu, comme cette liste rendue publique des Trabelsi et Ben Ali déclarés arrêtés ou accusés d'être en fuite, qui faisait figurer les noms des morts, tels que mon frère Adel ou ma sœur Mounira, mes demi-frères Abderrazak et Abdelkrim, ou la sœur de Ben Ali, Houria...

Mais qui parlerait de ces atteintes à la vérité et aux droits des Trabelsi en ces temps où, paradoxalement, l'on se

gargarise de discours sur les Droits de l'homme, où le monde entier brandit le modèle de la révolution démocratique et juste en Tunisie? Qui osera s'apitoyer sur les morts des Trabelsi et des Ben Ali? Comment raconter ce qui s'est vraiment passé pour éclairer les Tunisiens non seulement sur le complot ourdi contre leur président, mais aussi sur les injustices faites à nos familles? Bien sûr, nous avons songé à alerter les ONG et les défenseurs des Droits de l'homme, ou prétendus tels. Nous avons écrit à Amnesty International, à la Fédération internationale des ligues des Droits de l'homme (FIDH), à Human Rights Watch, aux ambassades occidentales présentes à Tunis, au président Nicolas Sarkozy *via* notre avocat. Nous avons fourni la liste des prisonniers et décrit les mauvais traitements, mais personne n'a levé le petit doigt. Silence radio. Le roi est mort, vive le roi!

Quant aux Tunisiens qui se font passer pour les champions des Droits de l'homme, après avoir gagné leurs galons dans la Révolution – ayant usé de leurs charmes de militants auprès des Occidentaux et mené une vie protégée à Londres, Madrid ou Paris –, on ne les entendra jamais prendre notre défense. Ces Sihem Bensedrine, Radhia Nasraoui ou Souhayr Belhassen¹ n'ont pas émis la moindre protestation devant les repréailles et les faux procès intentés aux miens, dussent-elles nous considérer comme

1. Présidente de la FIDH.

des ennemis. Et je ne parle pas de ceux qui ont pris les rênes du pays et prétendent eux aussi être dans le camp des justes. Voyez l'actuel président de la Tunisie, Moncef Marzouki, qui s'offensait des atteintes aux droits des opposants de Ben Ali et qui a fondé sa carrière de militant – et obtenu sa carte de séjour française – sur cet alibi. Il ne pose pas une question quant aux injustices infligées aux Trabelsi ou à Ben Ali.

Moncef Marzouki n'a jamais été condamné à mort du temps de Ben Ali, contrairement à ce qu'il prétend aujourd'hui. C'est l'ancien président Bourguiba qui l'a emprisonné à la prison de la Rabta et c'est à la faveur du 7 novembre, avec l'arrivée de Ben Ali au pouvoir, qu'il a été élargi et a pu partir pour la France. Mon mari l'avait reçu au palais début 2010. À l'époque Marzouki ne s'était pas montré belliqueux à l'égard du régime. Il n'était plus menacé de comparaître devant aucun tribunal, et il est parti de son plein gré en France, d'où il pouvait revenir quand il le voulait. Sauf qu'il disait à qui voulait l'entendre : « *Je ne peux pas rentrer en Tunisie, je n'ai pas confiance en Ben Ali.* »

Idem pour Rached Ghannouchi. En cette année 1986-1987, Bourguiba, que la vieillesse rendait tyrannique, voulait absolument se débarrasser du leader du mouvement islamiste et tempêtait quotidiennement pour exiger qu'il soit mis à mort. « *Je veux que vous m'apportiez sa tête sur un plateau* », répétait-il. Début 1987, il ne se passait pas un

jour sans qu'il ne réclame l'exécution de la sentence. La sénilité aidant, c'était devenu chez lui une obsession. Il appelait son Premier ministre, qui n'était autre que Ben Ali, pour vérifier si l'ordre avait été exécuté. Celui-ci savait que Bourguiba voulait l'instrumentaliser contre les intégristes et il usait de divers stratagèmes pour différer, suggérant au Président d'en parler plutôt avec son ministre de la Justice. En vain. Bourguiba revenait à la charge : « *Je veux sa tête, à Ghannouchi.* » Et Ben Ali d'obtempérer pour la forme : « *D'accord, Monsieur le Président, je vous l'apporterai...* » C'était un jeudi 5 novembre. Bourguiba avait ordonné la pendaison de son ennemi deux jours plus tard. Le renversement de Bourguiba avait été planifié depuis quelque temps pour la mi-novembre, et Ben Ali a dû l'avancer au 7 afin d'éviter à Ghannouchi la potence ! Autrement dit, c'est le chef du mouvement islamiste actuel qui aura accéléré l'avènement du 7 novembre et c'est Ben Ali qui lui aura gardé la vie sauve !

Par ailleurs, il faut noter que les vingt-trois ans de présidence de Ben Ali ne comptent qu'une seule condamnation à mort. Il s'agissait d'un homme qui avait violé et tué quatorze gamins à la fin des années 1980. Des habitants de Nabeul, où il avait commis ces sévices, étaient descendus dans les rues pour réclamer sa tête. Ben Ali a toujours interdit à ses ministres de la Justice de venir lui demander

de signer des décrets de condamnation à mort. Résultat : le maximum de la peine encourue pour crimes crapuleux était la perpétuité, laquelle excédait rarement les vingt ans. Jamais aucun opposant n'a été condamné à mort. Jamais aucun militaire n'a été fusillé.

Ceux qui dirigent aujourd'hui les partis d'opposition, tel Mustapha Ben Jaafar, actuellement président de l'Assemblée constituante, n'hésitaient pas à complimenter le Président sur la marche de l'État, vantant les progrès de la Tunisie en comparaison des autres pays arabes. Ben Ali les a toujours mis à l'aise, il les recevait régulièrement à Carthage, pour constater que leur principal souci était d'ordre pécuniaire et se résumait à obtenir des rallonges financières pour leur parti. L'opposant Néjib Chebbi demeurait le plus virulent et le plus conséquent avec son engagement. S'il entretenait des relations respectueuses avec le Président, il n'en continuait pas moins de publier son journal *Al-Mawkif* où il se battait pour conserver sa liberté de critiquer qui étonnait les Européens eux-mêmes. Tel ce ministre français, membre de la délégation de Nicolas Sarkozy lors de sa visite en Tunisie, qui déclarait : « *Je connais des pays occidentaux où l'on ne tolérerait pas cette liberté de ton !* »

De fait, la liste de ceux qui prétendent avoir été victimes de Ben Ali et des Trabelsi s'allonge chaque jour. Il suffit d'y figurer pour se refaire une virginité, décrocher un porte-

feuille ou se bâtir une légitimité. C'est dire si la clef du succès est toute trouvée dans la Tunisie actuelle : quels que soient votre niveau, vos capacités intellectuelles, vos connaissances professionnelles, prétendez avoir fait de la prison ou avoir manifesté de l'humeur à l'égard du régime du 7 novembre, avoir été estropié par un cousin de Ben Ali ou giflé par un neveu des Trabelsi, et vous pourrez décrocher un portefeuille de ministre, de secrétaire d'État, ou la direction d'une administration. Je ne veux pas faire de l'humour mais, alors qu'on nous a accusés de défaire les carrières, nous sommes, au contraire, en train de les faire... Reconnaissez que ce n'est pas la meilleure façon d'organiser un casting!

Quant à l'ex-Premier ministre du gouvernement provisoire, Béji Caïd Essebsi, il n'a pas craint le ridicule en vantant son bilan des neuf mois qui ont suivi la chute de Ben Ali et en avançant qu'il avait jeté en prison les ministres de l'ancien régime (dont il faisait partie). Son vrai bilan, c'est la situation d'une nation qu'il a installée dans l'insécurité, le chômage, la misère et la cherté de la vie.

À la veille du départ forcé de Ben Ali, il y avait six mois de réserve en devises pour le pays. Elle fut engloutie sur-le-champ, et la Tunisie s'est endettée. Par son discours du 13 janvier, mon époux avait annoncé son programme rédigé en vingt et un points, chiffré et financé jusqu'en 2012, où il

Félons et droits-de-l'hommistes

s'engageait à créer trois cent cinquante mille emplois, à octroyer des bourses aux chômeurs en attendant qu'ils retrouvent du travail, à améliorer le secteur agricole et à construire des autoroutes. À défaut d'idées neuves, le gouvernement actuel a repris en douce les grandes lignes du programme de Ben Ali. Mais, en l'absence de vrais politiques et de vrais technocrates, la Tunisie se trouve actuellement en grande difficulté.

XIV

MES CHERS DISPARUS

De fait, qu'importent les biens matériels, qu'importe l'arbitraire s'il faut en croire la sagesse d'un Démocrite : « *Si tu es victime d'injustice, console-toi. Le vrai malheur c'est d'en faire.* » En réalité, le plus difficile, c'est lorsque s'ajoute à l'humiliation, au dépit et à la souffrance morale, la disparition des proches. Le vrai chagrin, c'est de voir les siens mourir, ou de les savoir morts, et de ne pas pouvoir les enterrer.

Une semaine avant le 14 janvier, je me suis rendue avec ma sœur Jalila sur la tombe de notre mère à Sidi Belhassen, comme de coutume tous les vendredis. Un peu plus tard, nous sommes descendues dans la grotte où se trouve la mosquée. J'ai allumé des bougies, au nombre des membres de la famille, et nous avons commencé à lire la Fatiha. Soudain, la plupart des bougies se sont éteintes et j'y ai vu un mauvais présage. Quelques jours auparavant, j'avais été inquiétée par un rêve étrange. Je me trouvais au bord d'une

piscine, en compagnie de toute ma famille et de nombreuses autres personnes que je ne connaissais pas, quand, soudain, tout est devenu sombre, y compris l'eau du bassin, et nous avons tous hurlé, comme si c'était le jour du Jugement dernier. J'ai regardé au loin et j'ai vu un arbre aurolé de lumière rose. J'ai pris la main de ma sœur Nafissa et nous avons marché toutes les deux sur l'eau noire de la piscine jusqu'à atteindre l'arbre. Puis je me suis réveillée. Les bougies qui s'éteignent, la lumière rose sous laquelle je me réfugie, autant de symboles étranges...

Après Sidi Belhassen, nous nous sommes dirigées vers l'hôpital militaire, situé presque en face, pour rendre visite à mon frère Adel qui y était soigné d'un cancer, avant de prendre la route de la clinique où ma sœur Nafissa devait se faire opérer également d'un cancer (eh oui! j'avais mes malades, moi aussi...).

Adel, sur son lit de douleur, paraissait inquiet. Je sentais qu'il avait une terrible envie de me dire quelque chose, mais il était trop faible pour parler. À un moment, il a levé le doigt et a désigné la porte. J'ai cru comprendre qu'il voulait quitter l'hôpital. « *Ce n'est pas possible, tentais-je de le raisonner. Il faut que tu ailles un peu mieux, après tu rentreras à la maison.* » Mon frère ne semblait pas m'écouter et continuait de faire le même geste, exprimant l'action de partir. J'ai compris plus tard qu'il s'agissait de mon départ à

moi. Adel avait-il eu un pressentiment extraordinaire? Ou avait-il entendu des propos autour de son lit sur quelque événement qui se préparait?

Le lendemain de notre départ, soit dès le 15 janvier, les conditions d'hospitalisation d'Adel ont changé radicalement. On l'a obligé à quitter l'étage des soins intensifs, on l'a jeté dans une chambre minuscule avec le son de la télévision à fond et on lui a interdit toute visite. Dix-sept jours plus tard, il a succombé. Son épouse l'a appris en Arabie Saoudite où elle se trouvait avec moi. Nous avons pleuré tous ensemble, obsédés par cette question : mais de quelle maison sortiront-ils sa dépouille? Il a fallu qu'une nièce charitable, avec l'aide de son époux que je remercie, s'occupe de la levée du corps. Un vendredi, après la prière, quelque mille cinq cents personnes ont marché derrière le cortège funèbre.

Un mois plus tard, c'est un frère tétraplégique de Ben Ali qui est mort dans le même hôpital et les mêmes conditions. Lorsqu'on est venu demander 200 000 dinars à sa veuve pour régler les frais d'hospitalisation, elle a répondu, indignée : « *Comment voulez-vous que je possède une telle somme, alors que vous nous avez tout pris, que vous avez tout volé et brûlé? Vous n'avez qu'à l'enterrer à vos frais!* » Et elle leur a claqué la porte au nez. Deux heures plus tard, on l'a rappelée pour lui dire qu'elle pouvait venir chercher la

dépouille de son époux. Elle a répliqué : « *Vous l'avez laissé mourir, c'est à vous de nous le ramener !* »

Samira, mon amie de quarante ans, est morte des suites de la même haine vengeresse. Cardiaque depuis sa jeunesse, elle était en pleine crise aiguë lorsqu'elle s'est rendue à l'hôpital où elle avait l'habitude de se faire soigner. Mais on a refusé de l'y admettre. Pire, le personnel soignant l'a chassée avec le fameux « *Dégage !* » et les infirmières l'ont poursuivie jusque dans le couloir en l'insultant. De retour chez elle, elle a tenté de joindre son médecin : « *Je suis votre patiente depuis vingt-cinq ans et vous refusez de me recevoir dans l'état où je suis ? On prendrait davantage soin d'un chien !* » Il lui a proposé un rendez-vous pour le lendemain. Mais, ce jour-là, elle a attendu cinq heures avant qu'on vienne l'informer qu'il était absent. N'y tenant plus, l'une de ses filles a demandé à être reçue par l'actuel ministre de la Défense, qui connaît le milieu hospitalier. Elle a menacé de se suicider si le médecin traitant continuait à refuser de soigner sa maman. Lorsque ce dernier a consenti à l'examiner, il était trop tard.

La dernière fois que j'ai parlé avec Samira, c'était un dimanche. Elle arrivait à peine à respirer. Je lui ai conseillé de partir pour Paris où elle faisait ses contrôles. Elle devait prendre l'avion à la fin du mois de décembre dernier, elle

est morte trois jours avant. Comment penser qu'un thérapeute peut ainsi manquer à son devoir envers une patiente dont le seul tort consistait à avoir été mon amie d'enfance ? Mais que ne ferait-on, même lorsqu'on est médecin, pour se protéger... Dans un pays de droit, ce médecin serait poursuivi pour non-assistance à personne en danger.

Je pleure aujourd'hui l'amie qui fut à mes côtés dès les premières glissades sur le chemin de l'école jusqu'aux cortèges officiels du palais de Carthage ; qui m'a accompagnée dans mes joies et mes peines d'épouse de chef d'État ; qui a partagé sans se plaindre le pain dur des jours difficiles et foulé, en riant sous cape, les tapis des demeures présidentielles. Sans jamais changer. Restant femme du peuple, joyeuse malgré la maladie, malgré les épreuves, loyale, toujours.

Faut-il que je parle de mon beau-frère Mohamed qui souffre de diabète et de tension artérielle, qui est cloué sur un fauteuil roulant et dont la vie est menacée ? De mon frère Mourad qui vient de se faire opérer d'un triple pontage et que des crises permanentes obligent à dormir avec un appareil d'oxygénation : C'est seulement lorsqu'il perd connaissance et frôle la mort que ses geôliers le transportent jusqu'à un lit d'hôpital, où il dort sans drap, ni chaussons, ni serviette, le bas du corps emmaillotté de couches sales.

Ceux parmi les miens qui sont restés en liberté se terrent aujourd'hui, par peur d'être victimes de représailles. Nombre d'entre eux ont été « délogés » de leur emploi. Les parents âgés de mon gendre Sakhr ont dû s'exiler, ses frères et sœurs se sont vu signifier l'interdiction de quitter le territoire. Les intimidations et les violations de domicile ne se comptent plus.

Quant à mon mari et moi, nous assistons avec la même impuissance, outre aux atteintes à notre réputation, à la confiscation pure et simple de nos biens. Or, comment peut-on violer en toute impunité nos domiciles sans l'ordre d'un procureur de la République ou d'un juge d'instruction ? À moins qu'on nous dise que la Tunisie n'est plus un État de droit et qu'elle refuse désormais de se soumettre aux conventions du droit national et international en la matière ?

De fait, ce n'est pas le pouvoir que je regrette, ni sa perte qui me pèse. Non, ce sont plutôt la vengeance et la haine exercées contre les miens, le cruel châtement infligé à des femmes, l'injustice payée par des enfants innocents. J'ai sans doute commis des erreurs, mais elles sont désormais partagées. Je n'ai jamais prétendu être un ange, mais je ne suis pas le démon qu'on décrit. Je regrette que nos proches, nos amis, les vaillants patriotes qui ont servi la Tunisie pendant

Mes chers disparus

des décennies soient en butte à l'injustice pour la simple raison qu'ils nous ont été liés par l'amitié, le sang ou la loyauté.

Quant à nous, nous aurions été prêts à nous confronter à la justice de notre pays, et nous le serons demain encore, si l'on nous garantit l'impartialité des jugements et la légitimité de ceux qui en auront la charge.

XV

L'ARABIE SAOUDITE

Notre vie s'est organisée, peu à peu, en Arabie Saoudite. Je passe le plus clair de mon temps à m'occuper de mon mari et de mes enfants. Le petit Mohamed n'a pas prononcé un mot le jour de notre départ. Nous pensions qu'il n'avait pas conscience de ce qui venait de se passer, nous nous trompions. L'enfant enregistrait tout en silence. Le lendemain de notre arrivée, il s'est emparé d'un crayon et d'une feuille de papier, et il a commencé à dessiner. Depuis, il ne s'arrête plus. Quand il m'a demandé les premiers jours pourquoi nous avons dû quitter notre maison et pourquoi son père était parti, j'ai esquivé. Je ne voulais pas le choquer. Pourtant, sur ses dessins, les flammes font rage, il y a des policiers méchants, des fenêtres à barreaux, des prisonniers qui s'échappent et des soldats renégats. De temps en temps, il demande : « *Quand est-ce que nous allons rentrer en Tunisie? Je meurs d'envie de voir mes copains et mon petit chat.* » Son père et moi lui répondons que c'est pour

bientôt. Il s'enferme dans sa chambre, écrit des lettres à ses camarades et nous demande de les poster : « *Bien sûr, mon chéri.* » Il ne sait pas qu'elles n'arriveront jamais à destination, nous faisons semblant de les envoyer par la poste, alors que nous les dissimulons. En attendant, il fallait le scolariser et nous avons réclamé maintes fois ses carnets de santé et de scolarité, en vain.

Ma fille Halima tourne en rond, isolée, loin de son milieu, de ses amis et, surtout, de son fiancé qu'elle aime et qui est constamment harcelé depuis son retour en Tunisie. Je ne sais comment envisager son avenir, je n'ose pas lui en parler, je n'en ai pas la clef. Pour autant, elle fait montre de sagesse et tente, avec sa sœur qui n'est pas avec nous, de m'apporter soutien et réconfort pendant ces moments où l'injustice me fait pleurer. « *L'injustice s'exerce à notre égard, mais ce n'est pas grave. Il vaut mieux subir que de faire subir!* » me répète-t-elle pour me consoler.

Je sors rarement. Je ne fréquente personne et je vis au rythme de l'appel à la prière. Ce qui ne m'empêche pas de demeurer la cible privilégiée des rumeurs et d'alimenter la chronique des faits divers, je le sais. On me dit sur le point de me séparer de mon mari, dépressive, voire suicidaire. Quand il ne s'agit pas du contraire : je passerais mon temps à Dubaï, à faire la fête et du shopping... Et il ne se passe pas un jour sans qu'on nous invente un délit supplémentaire et une séquence digne du pire vaudeville.

Je peux rassurer mes amis comme mes détracteurs : rien de tout cela n'est vrai. En revanche, je peux dire à quel point je mesure la chance d'être, avec mon mari et mes enfants, l'hôte d'un pays qui s'appelle l'Arabie Saoudite, à qui nous savons gré de nous avoir épargné le pire. Notre reconnaissance à l'égard de ses dirigeants est infinie et je leur souhaite le meilleur.

Car telle fut, en vérité, ma grande consolation : trouver refuge dans la patrie d'Allah. Quel musulman croyant n'a rêvé de finir son chemin sur le sol où est né le Prophète? Naguère, je souhaitais y passer « ma retraite », y retrouver foi et paix. Qu'importe si, aujourd'hui, je dois me couvrir le visage. Bien au contraire, cela ne me gêne aucunement. Beaucoup seront surpris de savoir que je n'ai jamais été narcissique, loin de là, mon physique ne m'a jamais plu réellement. J'ai beau prendre soin de moi et me maquiller, je n'ai jamais aimé mon image, ni ma voix, d'ailleurs.

Je me dis, par conséquent, que cette destination est le signe du pardon et la preuve que je ne suis pas aussi mauvaise qu'on l'assure. Allah nous a fait la grâce d'échapper à la mort ou à la prison qui auraient pu être notre sort ce 14 janvier.

Bien sûr, j'ai douté de moi-même. Bien sûr, j'ai regardé en arrière et j'ai pleuré mes manquements tout autant que ceux des autres. Mais, peu à peu, le recueillement, la foi et

la prière m'ont apaisée. Maintenant, quand je suis seule, je prie et je remercie Dieu de m'avoir amenée tout près de Son Messager. Je regarde le ciel tous les matins et mon cœur s'éclaire d'adorer l'Unique, de comprendre ce qu'est le monde d'ici-bas par rapport à l'autre monde. Certains jours, je me retire dans ma chambre et je m'abstiens de parler. J'égrène les sourates et les versets, je découvre la parabole des saints, la tradition des faits et gestes du Prophète. Et je prends connaissance de formidables adages musulmans qui me réconfortent dans ma situation, tels que celui-ci : *« Si tu vois que Dieu t'éprouve, c'est qu'Il t'aime et qu'Il te fait prendre le chemin de Ses prophètes. Par conséquent, patiente sur la sentence, Il te couvre de Son attention ! »*

Alors, l'espoir renaît et je me surprends à penser que l'épreuve qui ne m'a pas tuée me renforce et que je devrais en rendre grâce à Dieu jusqu'au dernier de mes jours.

Pour le reste, je souhaite tout le bien possible à mon pays, même si la situation n'augure pas le meilleur. J'aurais reconnu une vraie révolution si les protagonistes du 14 janvier avaient eu le courage de dire au monde entier qu'il s'agissait d'un coup d'État. J'aurais assumé que mon mari soit écarté du pouvoir si, d'abord, j'avais été assurée que ce seraient les femmes et les hommes brillants de la Tunisie qui conduiraient son destin, ceux qui ne l'ont jamais

L'Arabie Saoudite

quittée, qui l'ont édifiée pierre après pierre depuis un demi-siècle, qui l'ont construite de leurs idées et de leur sueur. Et que soient sauvés les jeunes dont les compétences, la modernité, l'ouverture au monde sont les seuls garants de notre avenir à tous.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	7
--------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

Chronique d'un coup d'État planifié

I. Le 14 janvier	13
À l'aéroport de L'Aouina	20
Les pourparlers au pied de l'avion	21
Le voyage	24
L'arrivée	29
II. Une déstabilisation planifiée	33
Le feu vert de décembre	35
Le puzzle	38
Le discours du 13 janvier	40
Le lendemain à l'aube... ..	43
L'énigme Seriati	45
Le rôle de Samir Tarhouni	49
Le Président est toujours président	51
III. Une famille dans la terreur	53
Nesrine dans la tourmente	57

Ma vérité

L'autobus de la honte.	60
Derrière les murs.	61
Simulacres de procès	64
Lynchage médiatique.	67

DEUXIÈME PARTIE

Ma vie sans détours

IV. Mon enfance.	75
À défaut du bac.	82
Mon premier mariage	85
V. Comment j'ai rencontré le futur président de la Tunisie	89
Quand je suis devenue Mme Ben Ali.	93
Le 7 novembre	96
VI. Ma vie de Première dame.	99
Kamel Ltaief, l'assoiffé de pouvoir.	101
Comment je suis devenue coiffeuse et autres mensonges	105
L'autre Leïla Trabelsi	105
Magie et autres amulettes.	110
VII. Ma vie d'épouse et de mère	113
Mes enfants.	115

Table des matières

TROISIÈME PARTIE

Le mythe de la régente de Carthage

VIII. Le pouvoir	123
IX. Le peuple et moi	131
Fuir les mondanités	136
Mon personnel	139
L'hôtesse de l'air	141
X. Les Premières dames	145
La France et nous	147
La dernière des dames : Soha Arafat	148
XI. Le clan Trabelsi et les affaires	157
L'affaire du bateau	164
XII. Les Droits de l'homme et les journalistes étrangers.	167

QUATRIÈME PARTIE

La vengeance à plein régime

XIII. Félons et droits-de-l'hommistes	173
XIV. Mes chers disparus	183
XV. L'Arabie Saoudite	191

Cet ouvrage a été composé et imprimé
en juin 2012 par

CPI

FIRMIN-DIDOT

27650 Mesnil-sur-l'Estrée
N° d'impression : 111565
Dépôt légal : juin 2012
ISBN : 978-2-35417-156-8

POUR LA PREMIÈRE FOIS, Leïla Ben Ali, épouse de l'ancien président tunisien, désormais exilée en Arabie saoudite, décide de parler. Elle revient d'abord sur la fameuse journée du 14 janvier 2011, qui a vu le départ précipité de son mari et a donné lieu à toutes les interprétations. En la relatant heure par heure, elle montre que ni le Président ni elle-même ne sont partis de leur plein gré, que les pillages de leurs biens étaient programmés sitôt le décollage de leur avion, ainsi que les arrestations de leurs proches. Sa chronique des événements met ainsi en évidence des responsabilités, jusque dans l'armée, dénonçant ce qu'elle appelle un « coup d'État ».

Réputée avide de pouvoir et d'argent, elle répond à ces accusations portées par le peuple tunisien contre elle et contre les membres de sa famille. Elle reconnaît leurs dépenses fastueuses et la complaisance des institutions pour les Trabelsi. Mais elle s'exprime aussi avec fermeté sur le vol du yacht attribué à son neveu, comme sur le double jeu de certaines figures de la politique nationale et internationale, notamment des services secrets français.

Les informations qu'elle livre sont autant de scoops sur la Tunisie d'hier et d'aujourd'hui.

**Cet ouvrage a été réalisé à partir d'entretiens
avec Leïla Ben Ali.**

**Sa publication ne donnera lieu
à aucun versement de droits pour l'auteur.**

www.editionsdumoment.com



ISBN : 978-2-35417-156-8
16,95 € Prix France TTC